

# Cartéclima !

*J'écris mon territoire de demain*

PLUI VALANT PLAN DE MOBILITÉ

PLUI



## Inventaire du patrimoine

Pièce n°5.2.b

Prescription	11/03/2021
Arrêt	20/03/2025
Approbation	

# Table des matières

(ANGOULÊME.....)	pas d'inventaire)
ASNIÈRES-SUR-NOUÈRE .....	3
BALZAC .....	9
BOUËX .....	29
BRIE .....	35
CHAMPNIERS.....	54
CLAIX .....	71
DIGNAC.....	84
DIRAC .....	87
FLÉAC.....	99
GARAT .....	107
GOND-PONTOUVRE .....	126
JAULDES .....	132
LA COURONNE.....	143
LINARS .....	166
L'ISLE D'ESPAGNAC.....	174
MAGNAC-SUR-TOUVRE .....	179
MARSAC .....	200
MORNAC .....	209
MOUTHIERS-SUR-BOËME.....	215
NERSAC.....	229
PLASSAC-ROUFFIAC.....	246
PUYMOYEN .....	248
ROULLET-SAINT-ESTÈPHE.....	251
RUELLE-SUR-TOUVRE .....	256
SAINT-MICHEL .....	258
SAINT-SATURNIN.....	261
SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE .....	273
SERS.....	276
SIREUIL .....	282
SOYAUX .....	289
TORSAC.....	299
TOUVRE .....	310
TROIS-PALIS .....	312
VINDELLE .....	318
VOEUIL-ET-GIGET .....	329
VOULGÉZAC.....	335
VOUZAN .....	340

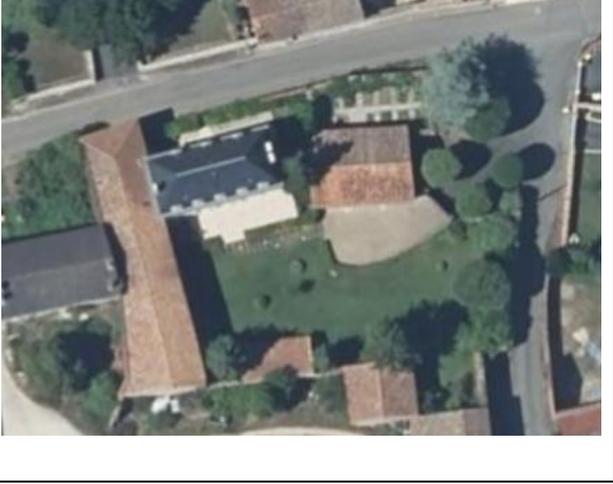
# ASNIÈRES-SUR-NOUÈRE

PATRIMOINE	ILLUSTRATION
<p><b><u>N°1</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Moulin à vent</b> (XIX<sup>e</sup> siècle)</p> <p>Localisation : Neuillac</p> <p>Références cadastrales : Parcelle n°466</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction...).</p>	
<p><b><u>N°2</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis de Neuillac</b> (XVII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècle)</p> <p>Localisation : Neuillac</p> <p>Références cadastrales : Parcelle n°251, 252</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, ordonnancement des percements, pentes de toiture, agencement des volumes...).</p>	
<p><b><u>N°3</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Fontaine, lavoir</b></p> <p>Localisation : Neuillac</p> <p>Références cadastrales : Parcelle n°237</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction) et plus particulièrement les éléments de bâti et de végétation caractérisant son contexte.</p>	

<p><b>N°4</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Fontaine de l'Homme</b></p> <p>Localisation : L'Homme</p> <p>Références cadastrales : Parcelle n°1016</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction) et plus particulièrement les éléments de bâti et de végétation caractérisant son contexte.</p>	
<p><b>N°5</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Goutte d'eau</b></p> <p>Localisation : Le Luneau</p> <p>Références cadastrales : Parcelle n°1040</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, ordonnancement des percements, pentes de toiture, agencement des volumes...).</p>	
<p><b>N°6</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis du bourg</b> (XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècle)</p> <p>Localisation : Le bourg, à côté du 3 rue de la Fontaine</p> <p>Références cadastrales : Parcelle n°334</p> <p>Intérêt : Architectural, historique</p> <p>Prescription : cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, ordonnancement des percements, pentes de toiture, agencement des volumes...).</p>	

<p><b><u>N°7</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Maison dite « Les Forges »</b></p> <p>Localisation : Le bourg, impasse de la Maréchalerie</p> <p>Références cadastrales : Parcelle n°347</p> <p>Intérêt : Paysager</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, ordonnancement des percements, pentes de toiture, agencement des volumes...).</p>	 <p><b>Maison dite Les Forges</b> @photographie Pays d'Art et d'Histoire</p>
<p><b><u>N°8</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Pont des Troquerauds</b></p> <p>Localisation : Troquerauds</p> <p>Références cadastrales : Domaine public</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction) et plus particulièrement les éléments de bâti et de végétation caractérisant son contexte.</p>	
<p><b><u>N°9</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis de Nouère</b> (XII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècle)</p> <p>Localisation : Nouère, allée du Manoir</p> <p>Références cadastrales : Parcelle n°1857, 1858, 1479</p> <p>Intérêt : Architectural, historique</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, ordonnancement des percements, pentes de toiture, agencement des volumes...).</p>	 <p><b>Logis de Nouère</b> @photographie Pays d'Art et d'Histoire</p>

<p><b><u>N°10</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis de Gouthiers</b> : corps de logis, porche et pigeonnier (XVII<sup>e</sup> siècle)</p> <p>Localisation : Gouthiers</p> <p>Références cadastrales : Parcelle n°1851</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescription : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°11</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Moulin à grain de Maine Brun</b> (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)</p> <p>Localisation : Le Maine Brun</p> <p>Références cadastrales : Parcelle n°941, 942</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescription : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	 
<p><b><u>N°12</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Fontaine</b></p> <p>Localisation : Gouthiers</p> <p>Références cadastrales : Parcelle n°1122</p> <p>Intérêt : Historique</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction) et plus particulièrement les éléments de bâti et de végétation caractérisant son contexte.</p>	

<p><b><u>N°13</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Fontaine, lavoir</b></p> <p>Localisation : Le bourg</p> <p>Références cadastrales : Parcelle n°92</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescription : Cet élément qui fait partie du domaine communal, a récemment fait l'objet de travaux de restauration. Il s'inscrit dans le fond de vallée et ponctue un sentier qui remonte vers Puyrenaud.</p>	
<p><b><u>N°14</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Chêne remarquable</b></p> <p>Localisation : Chez Veau</p> <p>Références cadastrales : parcelle B1254</p> <p>Intérêt : Naturel</p> <p>Prescription : Assurer la préservation de cet élément remarquable.</p>	
<p><b><u>N°15</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Moulin de Neuillac</b></p> <p>Localisation : Neuillac, route des deux Vallées</p> <p>Références cadastrales : parcelle AB16</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, ordonnancement des percements, pentes de toiture, agencement des volumes...).</p>	
<p><b><u>N°16</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Maison dite d'ardoise</b></p> <p>Localisation : Neuillac</p> <p>Références cadastrales : parcelle AB126</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, ordonnancement des percements, pentes de toiture, agencement des volumes...).</p>	

<p><b><u>N°17</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Église Saint-Martin</b> (XI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècle)</p> <p>Localisation : Le Bourg</p> <p>Références cadastrales : AC70</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescription :</p>	 <p><b>Église Saint-Martin (abside)</b> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>
<p><b><u>N°18</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Tour</b></p> <p>Localisation : Le Bourg, en face de l'Église</p> <p>Références cadastrales : AC399</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction...).</p>	

# BALZAC

PATRIMOINE	ILLUSTRATION
<p><b>N°1</b>  <b>Ensemble de bâtiments, jardins et boisements constituant du château de Balzac</b></p> <p>Homogénéité d'un ensemble de bâtiments anciens en pierre non classé Monument Historique et des espaces périphériques.</p> <p>Préconisations sur le parc / la composition : les préconisations incluent une préservation stricte des volumes bâtis originels, ainsi que des boisements du jardin. Inconstructibilité dans le parc/jardin hormis une piscine. Un nécessaire nettoyage du parc est autorisé.</p>	
<p><b>N°2</b>  <b>Ensemble de bâtiments, jardins et boisements constituant la demeure de Plessac</b></p> <p>Homogénéité d'un ensemble de bâtiments anciens en pierre non classé Monument Historique en forme de U (organisation perpendiculaire) et des espaces agro-paysagers périphériques qui forment un ensemble ancien exceptionnel.</p> <p>Préconisations sur le parc / la composition : les préconisations incluent une préservation stricte des volumes bâtis originels, ainsi que des boisements du jardin. Inconstructibilité dans le parc/jardin hormis une piscine. Un nécessaire nettoyage du parc est autorisé.</p>	
<p><b>N°3</b>  <b>Ensemble de bâtiments, jardins et boisements constituant la demeure des Chabots</b></p> <p>Homogénéité d'un ensemble de bâtiments anciens en pierre non classé Monument Historique en forme de U et des espaces agro-paysagers périphériques qui forment un ensemble ancien exceptionnel.</p> <p>Préconisations sur le parc / la composition : les préconisations incluent une préservation stricte des volumes bâtis originels, ainsi que des boisements du jardin. Inconstructibilité dans le parc/jardin hormis une piscine. Un nécessaire nettoyage du parc est autorisé.</p>	

<p><b>N°4</b> <b>Fontaine de la Font Saint Martin</b></p> <p>Construction en pierre Élément à préserver pour lequel toute démolition totale est interdite</p>	
<p><b>N°5</b> <b>Ensemble de bâtiments agricoles, jardins et boisements de long de l'Argence</b></p> <p>Le domaine agricole se situe sur l'un des points bas de la partie ouest de la commune le long de l'Argence. La demeure principale est située au milieu des constructions à vocation agricole, agrémentée de bosquets d'arbres.</p> <p>Préconisations sur le parc / la composition : l'équilibre entre les parties boisées et les parties agricoles et les prairies devra être conservé sans nouveaux bâtiments. Le bâti futur et les extensions de bâtiments devront être réalisés dans la continuité de l'ensemble existant sans empiéter sur les espaces agricoles et hors de la zone inondable.</p>	
<p><b>N°6</b> <b>Ensemble de bâtiments, murs et portail charentais, et point de vue vers la vallée de la Charente au Bardonneau</b></p> <p>Présence d'un ensemble de bâtiments agricoles, réalisés dans le style architectural des demeures principales. Le bâti ancien, apparaît comme compact, réalisé en pierres. Il forme un ensemble ancien exceptionnel.</p> <p>Préconisations sur le parc / la composition : l'équilibre entre les parties agricoles et les prairies devra être conservé sans nouveaux bâtiments. Le bâti futur et les extensions des bâtiments devront être réalisés dans</p>	

<p><b>N°7</b> <b>Chêne isolé remarquable</b></p> <p>Arbre d'intérêt paysager accueillant des espèces saproxylophages d'intérêt communautaire.</p> <p>Préconisations : Maintien des individus sauf risque de sécurité. Taille si nécessaire. Éviter les travaux lourds à proximité afin de protéger le système racinaire.</p>	
<p><b>N°8</b> <b>Ensemble de bâtiments, jardins et portail</b></p> <p>L'ensemble se situe sur l'un des points hauts de la commune et domine les espaces agricoles périphériques. Les constructions sont regroupées et organisées perpendiculairement, et forment un ensemble ancien exceptionnel, en pierres.</p> <p>Portail Charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Éléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche, le volume bâti</p> <p>Préconisations sur le mur, la cour, le portail / la composition : l'équilibre entre les parties jardinées et les bâtiments devra être conservé sans nouveaux bâtiments. Le bâti futur et les extensions des bâtiments devront être réalisés.</p>	
<p><b>N°9</b> <b>Arbres (2) à insectes saproxylophages</b> A préserver</p>	

<p><b>N°10 /général</b>  <b>Pelouses calcicoles</b>  C'est un habitat dit « patrimonial », en recul et localement menacé et de grand intérêt pour la biodiversité. La valeur écologique de ce milieu est notamment liée au fait qu'il est souvent resté relativement oligotrophe et épargné par l'application directe d'engrais et pesticides. De plus, les pelouses calcicoles longent souvent des vallées, y formant des corridors biologiques de grande valeur et d'intérêt paysager. Ce sont des refuges pour de nombreuses espèces pionnières.</p> <p>Préconisations :  Mettre en place un entretien afin de limiter l'enrichissement naturel : pâturage et gyrobroyage. Privilégier des modes de gestion conservatoire : pas d'intrants phytosanitaires, et fauche tardive. Les itinéraires piétons bien délimités au sein de ses espaces ne sont pas gênants.</p>	
<p><b>N°11 /général</b>  <b>Haies arbustive</b>  Alignement ou linéaire plus ou moins dense et large de haies arbustives et arborées jouant un rôle essentiel de corridors écologiques, refuge pour la petite faune, maintien des sols et qualité paysagère.</p> <p>Préconisations :  Maintenir les haies en assurant un entretien régulier (dont coupes). Prévoir le renouvellement. Laisser certains arbres morts sur place (favorable à la biodiversité) dans les limites des aspects sécuritaires. Éviter les travaux lourds à proximité afin de préserver le sol et le système racinaire.</p>	
<p><b>N°12</b>  <b>Chêne remarquable</b>  Arbre d'intérêt paysager accueillant des espèces saproxylophages d'intérêt communautaire.</p> <p>Préconisations :  Maintien des individus sauf risque de sécurité. Taille si nécessaire. Éviter les travaux lourds à proximité afin de protéger le système racinaire.</p>	

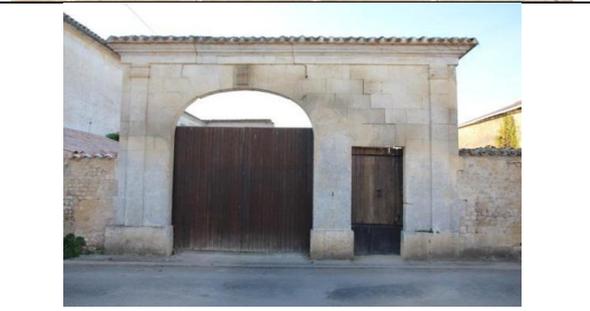
<p><b>N°13</b>  <b>Chêne remarquable</b>  Arbre d'intérêt paysager accueillant des espèces saproxylophages d'intérêt communautaire.</p> <p>Préconisations :  Maintien des individus sauf risque de sécurité.  Taille si nécessaire.  Éviter les travaux lourds à proximité afin de protéger le système racinaire.</p>	
<p><b>N°14</b>  <b>Chêne remarquable</b>  Arbre d'intérêt paysager accueillant des espèces saproxylophages d'intérêt communautaire.</p> <p>Préconisations :  Maintien des individus sauf risque de sécurité.  Taille si nécessaire.  Éviter les travaux lourds à proximité afin de protéger le système racinaire.</p>	
<p><b>N°15</b>  <b>Portail 23 rue des Bouquets</b>  Portail charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Éléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche, le volume bâti de la maison attenant.</p>	
<p><b>N°16</b>  <b>Chêne remarquable route des Chabots</b>  Arbre d'intérêt paysager accueillant des espèces saproxylophages d'intérêt communautaire.</p> <p>Préconisations :  Maintien des individus sauf risque de sécurité.  Taille si nécessaire.  Éviter les travaux lourds à proximité afin de protéger le système racinaire.</p>	

<p><b>N°17</b>  <b>Mur de clôture, grilles et piliers de clôture route des Chabots en face du n°105</b>  Homogénéité de l'ensemble.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, ses piliers.</p>	
<p><b>N°18</b>  <b>Portail 7 rue de l'Île Verte aux Chabots</b>  Portail charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche, le volume bâti de la maison attenant.</p>	
<p><b>N°19</b>  <b>Portail 3 rue de l'Île Verte aux Chabots</b></p> <p>Portail charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche, le volume bâti de la maison attenant.</p>	
<p><b>N°20</b>  <b>Portail 8 impasse du Bois Pinet</b></p> <p>Portail charentais (Mur porche) en moellon.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche.</p>	

<p><b>N°21</b> <b>Portail 57 rue des Vignaux</b></p> <p>Portail charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche, le volume bâti de la maison attenant.</p>	
<p><b>N°22</b> <b>Portail 12 rue des Courly</b></p> <p>Portail Porche charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche.</p>	
<p><b>N°23</b> <b>Portail Place des Charbonnauds</b></p> <p>Portail Porche charentais en moellon donnant sur une cour fermée (Mairie et salle polyvalente).</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche, le volume bâti de la maison attenant.</p>	
<p><b>N°24</b> <b>Portail 34 route de Vars</b></p> <p>Portail Porche charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche, le volume bâti de la maison attenant.</p>	
<p><b>N°25</b> <b>Portail chemin des Bouchauds (en face du n°124)</b></p> <p>Portail Porche charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche.</p>	

<p><b>N°26</b>  <b>Portail 72 rue des Genins</b>  Portail Porche charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche.</p>	
<p><b>N°27</b>  <b>Portail 67 rue des Genins</b>  Portail Porche charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche.</p>	
<p><b>N°28</b>  <b>Portail 71 rue des Genins</b>  Homogénéité de l'ensemble.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : les piliers du portail</p>	
<p><b>N°29</b>  <b>Portail 2 rue des Genins</b>  Portail charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche, le volume bâti de la maison attenant.</p>	
<p><b>N°30</b>  <b>Portail 30 route de Vindelle</b>  Portail charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche, le volume bâti de la maison attenant.</p>	

<p><b>N°31</b>  <b>Portail 50 route de Vindelle</b>  Homogénéité de l'ensemble.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : les piliers du portail.</p>	
<p><b>N°32</b>  <b>Piliers 41 route de Vindelle</b>  Homogénéité de l'ensemble.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, ses piliers.</p>	
<p><b>N°33</b>  <b>Piliers 26 route de Vindelle</b>  Homogénéité de l'ensemble.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, ses piliers.</p>	
<p><b>N°34</b>  <b>Portail 30 route de l'Eglise</b>  Portail charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche, le volume bâti de la construction attenant.</p>	

<p><b>N°35</b>  <b>Portail 4 route de l'Eglise</b>  Portail charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche, le volume bâti de la construction attenant.</p>	
<p><b>N°36</b>  <b>Portail 27 route de l'Eglise</b>  Homogénéité de l'ensemble.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : les piliers.</p>	
<p><b>N°37</b>  <b>Portail 7 route du Pont Neuf</b>  Portail charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche, le volume bâti de la construction attenant.</p>	
<p><b>N°38</b>  <b>Portail 5 rue Rampeau</b>  Portail charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche, le volume bâti de la construction attenant.</p>	

<p><b>N°39</b>  <b>Mur de clôture, grilles et piliers de clôture Place des Labbés</b>  Homogénéité de l'ensemble.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, ses piliers</p>	
<p><b>N°40</b>  <b>Portail impasse des Genins</b>  Portail charentais en moellon</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : les murs, le portail d'entrée, le volume bâti de la construction.</p> <p>Piliers en moellon donnant sur une cour fermée.  Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, les piliers du portail.</p>	
<p><b>N°41</b>  <b>Portail 9 rue de Terre Fief</b>  Portail charentais en moellon, porche et piliers</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche, le volume bâti de la construction attenante.</p>	
<p><b>N°42</b>  <b>Portail et Piliers 132 route de Vars</b>  Homogénéité de l'ensemble.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, ses piliers et le portail attenante.</p>	

<p><b>N°43</b> <b>Portail et Piliers 124 route de Vars</b> Homogénéité de l'ensemble.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, ses piliers</p>	
<p><b>N°44</b> <b>Portail et Piliers 107 route de Vars</b> Homogénéité de l'ensemble.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, ses piliers</p>	
<p><b>N°45</b> <b>Piliers 44 route de Vars</b> Homogénéité des piliers.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : ses piliers</p>	
<p><b>N°46</b> <b>Piliers 41 route de Vars</b> Homogénéité des piliers.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : ses piliers.</p>	
<p><b>N°47</b> <b>Portail et Piliers 38 route de Vars</b> Homogénéité de l'ensemble.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, ses piliers.</p>	

<p><b>N°48</b>  <b>Portail et Piliers 81 rue de la Fond Saint Martin</b>  Homogénéité de l'ensemble.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, ses piliers, bâtiment attenant.</p>	
<p><b>N°49</b>  <b>Piliers 58 rue des Vignaux</b>  Homogénéité des piliers.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : ses piliers.</p>	
<p><b>N°50</b>  <b>Ensemble de bâtiments, cour, mur et portail constituant la demeure 29 route de Coursac</b>  Homogénéité de l'ensemble : Les constructions sont regroupées et organisées perpendiculairement, et forment un ensemble ancien exceptionnel, en pierres.  Portail Charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche, le volume bâti Préconisations sur le mur, la cour, le portail / la composition : l'équilibre entre les parties jardinées et les bâtiments devra être conservé sans nouveaux bâtiments. Le bâti futur et les extensions des bâtiments devront être réalisés dans la continuité de l'ensemble existant.</p>	

<p><b>N°51</b>  <b>Ensemble de bâtiments, cour, mur et portail constituant la demeure 21 route de Coursac</b>  Homogénéité de l'ensemble : Les constructions sont regroupées et organisées perpendiculairement, et forment un ensemble ancien exceptionnel, en pierres.  Portail Charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche, le volume bâti Préconisations sur le mur, la cour, le portail / la composition : l'équilibre entre les parties jardinées et les bâtiments devra être conservé sans nouveaux bâtiments. Le bâti futur et les extensions des bâtiments devront être réalisés dans la continuité de l'ensemble existant.</p>	
<p><b>N°52</b>  <b>Piliers 16 rue des Courly</b>  Homogénéité des piliers.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : ses piliers.</p>	
<p><b>N°53</b>  <b>Piliers 13 rue des Courly</b>  Homogénéité des piliers.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : ses piliers.</p>	
<p><b>N°54</b>  <b>Piliers 11 rue des Courly</b>  Homogénéité de l'ensemble.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, ses piliers, bâtiment attenant.</p>	

<p><b>N°55</b> <b>Piliers 4 rue des Courly</b> Homogénéité des piliers.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : ses piliers, le mur d'enceinte.</p>	
<p><b>N°56</b> <b>Portail 3 rue des Courly</b> Portail Porche charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche.</p>	
<p><b>N°57</b> <b>Portail 38 route de de l'Eglise</b> Homogénéité des piliers.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : ses piliers, le mur d'enceinte.</p>	
<p><b>N°58</b> <b>Portail Angle rue Rampeau et Route des Chabots</b> Homogénéité des piliers.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : ses piliers, le mur d'enceinte.</p>	

<p><b>N°59</b>  <b>Portail 7 rue Rampeau</b>  Homogénéité des piliers du mur.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : ses piliers, le mur d'enceinte.</p>	
<p><b>N°60</b>  <b>Portail 5 rue Rampeau</b>  Homogénéité des piliers du mur.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : ses piliers, le mur d'enceinte.</p>	
<p><b>N°61</b>  <b>Portail 116 route des Chabots</b>  Portail charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche, le volume bâti de la construction attenant.</p>	
<p><b>N°62</b>  <b>Portail 107 route des Chabots</b>  Portail charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche, le volume bâti de la construction attenant.</p>	

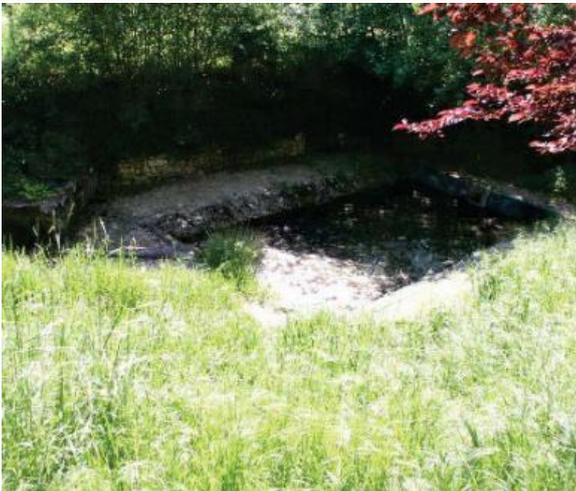
<p><b>N°63</b> <b>Portail 105 route des Chabots</b> Homogénéité des piliers.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : ses piliers.</p>	
<p><b>N°64</b> <b>Portail 9 rue des Chais</b> Portail charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers et son porche, le volume bâti de la construction attenant.</p>	
<p><b>N°65</b> <b>Portail 7 rue de Chez Souchet</b> Portail avec piliers en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers, le volume bâti de la construction attenant.</p>	
<p><b>N°66</b> <b>Portail 1 rue des Bourdeix</b> Portail avec linteau en bois.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, le volume bâti de la construction attenant.</p>	

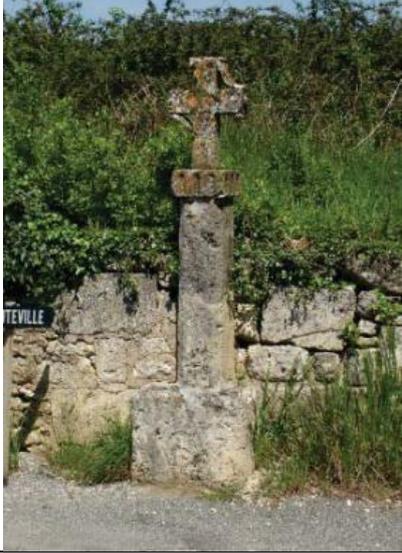
<p><b>N°67</b>  <b>Portail 4 rue des Bourdeix</b>  Portail charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, le volume bâti de la construction attenant.</p>	
<p><b>N°68</b>  <b>Portail 5 rue de la Fontaine</b>  Portail charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, le volume bâti de la construction attenant.</p>	
<p><b>N°69</b>  <b>Portail 2 rue des Rochiers</b></p> <p>Homogénéité des piliers.  Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : ses piliers.</p>	
<p><b>N°70</b>  <b>Portail 2 Impasse du Moulin</b>  Portail charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, le volume bâti de la construction attenant.</p>	

<p><b>N°71</b>  <b>Portail 1 Impasse du Moulin</b>  Portail charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, le volume bâti de la construction attenant.</p>	
<p><b>N°72</b>  <b>Portail 3 rue des Charrauds</b>  Portail en moellon.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le portail d'entrée, muret et grille.</p>	
<p><b>N°73</b>  <b>Portail 4 rue des Charrauds</b>  Portail charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, le volume bâti de la construction attenant.</p>	
<p><b>N°74</b>  <b>Portail 76 rue des Genins</b>  Portail avec piliers en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le portail d'entrée, ses piliers.</p>	

<p><b>N°75</b> <b>Portail 31 route de l'Eglise</b> Portail avec piliers en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers.</p>	
<p><b>N°76</b> <b>Portail 4 rue de Terre Fief</b> Portail avec piliers en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le portail d'entrée</p>	
<p><b>N°77</b> <b>Portail 13 rue de Chez Souchet</b> Portail avec piliers en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, ses piliers.</p>	
<p><b>N°78</b> <b>Portail 7 rue des Bourdeix</b> Portail charentais en moellon donnant sur une cour fermée.</p> <p>Eléments à préserver pour lesquels toute démolition totale est interdite : le mur d'enceinte, le portail d'entrée, le volume bâti de la construction attenant.</p>	

# BOUËX

N°	PATRIMOINE	ILLUSTRATION
1	Fontaine / lavoir de Bouëx	
2	Fontaine / lavoir de Chez Chagnaud	
3	Fontaine / lavoir de Chez Grollier	Chez Grollier
4	Puits de Mazerolles	Mazerolles
5	Puits de La Prazelle	
6	Puits des Champs du Maine	Champs du Maine
7	Four à pain de La Croix	La Croix
8	Four à pain de Bouëx	Bouëx

9	<b>Croix de mission de Bouëx</b>	
10	<b>Croix de mission La Croix</b>	La Croix
11	<b>Croix de mission Chez Grolier</b>	
12	<b>Croix de mission Les Grands Moulins</b>	Les Grands Moulins
13	<b>Croix de mission Méré</b>	Méré
14	<b>Croix de mission Hauteville</b>	

15	<b>Croix de mission La Bourlie</b>	
16	<b>Croix de mission Le Couradeau</b>	Le Couradeau
17	<b>Eglise de Bouëx</b>	
18	<b>Château de Bouëx</b>	
19	<b>Mur de Chapelle</b> Bas Arsac (XII <sup>e</sup> siècle)	

<p>20</p>	<p><b>Moulin</b> Les Grands Moulins</p>	 A black and white photograph showing a narrow, paved courtyard or alleyway between several traditional stone buildings. The buildings have multiple stories and some windows with shutters. A tree is visible on the left side of the frame, and the sky is overcast.
-----------	---	--

**Ensembles bâtis protégés au titre de l'article L.151-19**

Ces villages et hameaux sont constitués par le regroupement d'anciennes fermes.

Les bâtiments, en général implantés à l'alignement, souvent perpendiculairement à la rue (pointes de pignons ou toitures à pan coupé), sont organisés autour de cours ouverte ou en ligne. Des murs de clos prolongement l'alignement.

**❖ Noyau historique de la Petite.****❖ Hameau historique de la Bourlie.****❖ Secteur bâti ancien, « Chez Grolier ».****Murets en pierre protégés (article L151-19 du code de l'urbanisme)**



# BRIE

PATRIMOINE	ILLUSTRATION
<p><b><u>N°1</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Source de font froide</b></p> <p>Localisation : La Baisse</p> <p>Références cadastrales : Section H n°24</p> <p>Intérêt : Culturel et environnemental</p>	
<p><b><u>N°2</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Fontaine Font Fave / Lavoir</b></p> <p>Localisation : Font-Faye</p> <p>Références cadastrales : Section G n°334</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°3</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Fontaine des Cornouilliers</b></p> <p>Localisation : Forêt de la Braconne</p> <p>Références cadastrales : Section A n°9</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°4</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Bassin des Cornouilliers</b></p> <p>Localisation : Forêt de la Braconne</p> <p>Références cadastrales : Section A n°9</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	

<p><b><u>N°5</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Les Brebions - rue des 3 Porches</p> <p>Références cadastrales : Section G n°1479</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	
<p><b><u>N°6</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Les Brebions - rue des Renardières</p> <p>Références cadastrales : Section G n°266</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	
<p><b><u>N°7</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Le Bourg - Passage du Clocher</p> <p>Références cadastrales : Section AC n°185</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	
<p><b><u>N°8</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Le Bourg - Rue du Parc</p> <p>Références cadastrales : Section AC n°110</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	

<p><b><u>N°9</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Les Gendres -Rue du champ du Sable</p> <p>Références cadastrales : Section AP n°90</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	
<p><b><u>N°10</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis et ses détails</b></p> <p>Localisation : La Prévôtirie</p> <p>Références cadastrales : Section C n°886</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	
<p><b><u>N°11</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits de Verrières</b></p> <p>Localisation : Verrières</p> <p>Références cadastrales : Section H n°163</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°12</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir</b></p> <p>Localisation : De l'étang</p> <p>Références cadastrales : Section G n°573</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	

<p><b><u>N°13</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits</b></p> <p>Localisation : Le Bourg</p> <p>Références cadastrales : Section AC n°71</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°14</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits bamboueraie</b></p> <p>Localisation : Le bourg</p> <p>Références cadastrales : Section AC n°45</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°15</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits</b></p> <p>Localisation : Le Bourg - Rue des Hauts Puits</p> <p>Références cadastrales : Section AC n°146</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°16</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits</b></p> <p>Localisation : Le Bourg</p> <p>Références cadastrales : Section AD n°31</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	

<p><b><u>N°17</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>La bascule</b></p> <p>Localisation : Le Bourg - Rue du Bourg</p> <p>Références cadastrales : Section AC n°8</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°18</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits mairie</b></p> <p>Localisation : Le Bourg - Rue de la Mairie</p> <p>Références cadastrales : Section AC n°115</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°19</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits et timbre</b></p> <p>Localisation : Le Temple - Rue des Templiers</p> <p>Références cadastrales : Section AH n°90</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°20</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits des templiers</b></p> <p>Localisation : Le Temple - Rue des Templiers</p> <p>Références cadastrales : Section AH n°98</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	

<p><b><u>N°21</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Four à pain</b></p> <p>Localisation : La Métairie - Rue du Four à Pain</p> <p>Références cadastrales : Section AE n°31</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	
<p><b><u>N°22</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits</b></p> <p>Localisation : Les Rentes - Rue de la Carrière</p> <p>Références cadastrales : Section AI n°56</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°23</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits communal + porche</b></p> <p>Localisation : Le Temple - Rue Pierre Renouard</p> <p>Références cadastrales : Section AK n°154</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	

<p><b><u>N°24</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits Boissiers Descombe</b></p> <p>Localisation : Chez Masset - Rue Boissiers Descombes</p> <p>Références cadastrales : Section AK n°14</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°25</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits des habitants</b></p> <p>Localisation : Chez Masset - Rue Boissier Descombes</p> <p>Références cadastrales : Section AK n°1</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°26</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits du château</b></p> <p>Localisation : La Jauvigère - Rue du Paradis</p> <p>Références cadastrales : Section AK n°135 et 198</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	

<p><b><u>N°27</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits</b></p> <p>Localisation : Les Grands Voisins - Rue du Renteau</p> <p>Références cadastrales : Section F n°1632</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	 A photograph of a stone well structure. The well is built with large, rough-hewn stone blocks and has a flat, dark metal cover on top. It is situated next to a stone building with a tiled roof. There are some plants and a tree nearby.
<p><b><u>N°28</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits</b></p> <p>Localisation : Les Gailledrats - Chemin de Jardenat</p> <p>Références cadastrales : Section C n°22</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	 A photograph of a concrete well structure. The well is made of grey concrete and has a flat, dark metal cover on top. It is situated in a wooded area with dry grass and trees in the background.
<p><b><u>N°29</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits romain</b></p> <p>Localisation : Pré de Chez Jouany - Rue du puits romain</p> <p>Références cadastrales : Section F n°1001</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	 A photograph of a stone well structure. The well is built with stone blocks and has a flat, dark metal cover on top. It is situated in a wooded area with trees and a stone wall in the background.
<p><b><u>N°30</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits et timbre de la villa romaine</b></p> <p>Localisation : Chez Jouany - Rue de la villa romaine</p> <p>Références cadastrales : Section F sur le domaine public</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	 A photograph of a stone well structure. The well is built with stone blocks and has a flat, dark metal cover on top. It is situated in a wooded area with trees and a stone wall in the background.

<p><b><u>N°31</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits du champ du sable</b></p> <p>Localisation : Les Gendres - Rue de la Pierre Levée</p> <p>Références cadastrales : Section D n°564</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°32</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Margelle vieux puits</b></p> <p>Localisation : Chez Couprie - Impasse de la Forêt</p> <p>Références cadastrales : Section AM n°67</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°33</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Four à pain</b></p> <p>Localisation : Les Gailledrats - Rue du Paradis</p> <p>Références cadastrales : Section AL n°44</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	

<p><b><u>N°34</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits citerne</b></p> <p>Localisation : Les Gailledrats - Rue du Paradis</p> <p>Références cadastrales : Section AL n°44</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	 A photograph of a stone well in a village square. The well is made of light-colored stone and has a dark metal frame with ornate scrollwork. A basket of purple flowers hangs from the frame. The well is situated in front of a stone building with arched windows.
<p><b><u>N°35</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Monument aux morts (Mairie)</b></p> <p>Localisation : Bourg - Rue de la Mairie</p> <p>Références cadastrales : Section AC n°115</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	 A photograph of a stone monument in front of a stone wall. The monument is made of light-colored stone and features a plaque with text and a red cross. The wall behind it has a tiled roof and two hanging flower baskets.
<p><b><u>N°36</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Four à pain et ponne à lessive</b></p> <p>Localisation : La Jauvigère - Rue du Gros Chêne</p> <p>Références cadastrales : Section AK n°91</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	 A photograph of a stone structure, likely a bread oven and laundry tub. The structure is made of stone and brick, with a brick oven on the right and a stone basin on the left. The structure is situated in a stone building.

<p><b><u>N°37</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Four</b></p> <p>Localisation : La Jauvigère - Rue du Gros Chêne</p> <p>Références cadastrales : Section AK n°126</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	
<p><b><u>N°38</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Mairie et son square</b></p> <p>Localisation : Bourg - Rue de la Mairie</p> <p>Références cadastrales : Section AC n°115</p> <p>Intérêt : Architectural, historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°39</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Bourg - Les Chirons - Rue des Rossignols</p> <p>Références cadastrales : Section AV sur le domaine public à côté de la parcelle n°76</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	
<p><b><u>N°40</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Fontaine</b></p> <p>Localisation : Pres de la Fond - Rue de la Fontaine de Lirat</p> <p>Références cadastrales : Section G n°903</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	

<p><b><u>N°41</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Vestige du Dolmen de la Combe</b></p> <p>Localisation : La Combe</p> <p>Références cadastrales : Section OE à l'angle des parcelles n° 489/490 et 501</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°42</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Réserve d'eau</b></p> <p>Localisation : Les Frauds - Rue du Souvenir des Fusillés de la Braconne</p> <p>Références cadastrales : Section AN n°16</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°43</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Portail de ferme</b></p> <p>Localisation : La Métairie - Rue du Four à Pain</p> <p>Références cadastrales : Section AE n°36</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	
<p><b><u>N°44</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits</b></p> <p>Localisation : Les Métairies - Rue du Four à Pain</p> <p>Références cadastrales : Section AE n°33</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	

<p><b><u>N°45</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis des maisonnettes</b></p> <p>Localisation : Les Maisonnettes - Chemin Paul Thomas</p> <p>Références Section E n°1213</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	
<p><b><u>N°46</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis La Tour des Frauds</b></p> <p>Localisation : Les Frauds - Rue de la Chapelle</p> <p>Références cadastrales : Section AN n°154</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	
<p><b><u>N°47</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Pierre à chiens du logis de chasse</b></p> <p>Localisation : Les Frauds - Rue de la Chapelle</p> <p>Références cadastrales : Section AN n°198</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	

<p><b><u>N°48</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>La chapelle</b></p> <p>Localisation : Les Frauds - Rue de la Chapelle</p> <p>Références cadastrales : Section AN n°163</p> <p>Intérêt : Architectural, historique et culturel</p>	 A photograph of a stone chapel. It features a square tower with a tiled roof, a small arched window in the tower, a circular window below it, and a large arched wooden door at the base. The building is made of light-colored stone blocks.
<p><b><u>N°49</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Maison Thévet</b></p> <p>Localisation : Tartassonne - Rue André Thévet</p> <p>Références cadastrales : Section AH n°16</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	 A photograph of a narrow alleyway between stone buildings. The buildings are made of rough-hewn stone and have small windows. A paved path runs along the side of the buildings.
<p><b><u>N°50</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>La chapelle</b></p> <p>Localisation : Les Frauds - Rue de la Chapelle</p> <p>Références cadastrales : Section AN n°163</p> <p>Intérêt : Architectural, historique et culturel</p>	 A photograph of a row of stone tombs or small chapels. Each structure has a cross on top and is made of stone. They are arranged in a line on a gravel path.

<p><b><u>N°51</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Maison du patrimoine bibliothèque</b></p> <p>Localisation : Le Bourg - Route des Brebions</p> <p>Références cadastrales : Section AC n°48</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°52</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Eglise Saint- Médard</b></p> <p>Localisation : Le Bourg - Route des Brebions</p> <p>Références cadastrales : Section AH n°16</p> <p>Intérêt : Architectural, historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°53</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Monument des fusilles de la Braconne</b></p> <p>Localisation : forêt de la Braconne</p> <p>Références cadastrales : Section A n°18</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°54</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Stèle en hommage aux victimes et anciens combattants</b></p> <p>Localisation : Le Bourg - Route du Maine Joizeau</p> <p>Références cadastrales : Section H n°1147</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	

<p><b><u>N°55</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Monument aux morts du 515<sup>e</sup> régiment du train de la Braconne</b></p> <p>Localisation : Les Frauds - Rue du Souvenir des Fusillés de la Braconne</p> <p>Références cadastrales : Section A n°18</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	 A stone monument with a central figure and a wreath, surrounded by green hedges and trees.
<p><b><u>N°56</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : La Baisse Couprie - Route de la Grande Fosse</p> <p>Références cadastrales : Section F n°73</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	 A stone building with a white arched porch and a corrugated metal fence in the foreground.
<p><b><u>N°57</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits du logis de la fosse</b></p> <p>Localisation : Champs de la fosse</p> <p>Références cadastrales : Section B n°250</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	 A circular stone well opening, looking down into a dark interior.
<p><b><u>N°58</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Chêne classé arbre remarquable de Charente par l'association Charente nature</b></p> <p>Localisation : La Jauvigère</p> <p>Références cadastrales : Domaine public à côté de la Section AK n°131</p> <p>Intérêt : Paysager</p>	 A large, mature oak tree with a thick trunk and dense foliage, standing in a grassy area.

**N°59**

Caractéristiques : **Porches et vieux portails**

Localisation : Tartassonne - Rue André Thévet

Références cadastrales : Section AH n°7

Intérêt : Architectural

**N°60**

Caractéristiques : **Logis de Brie**

Localisation : Le Bourg - Rue du Logis

Références cadastrales : Section AC n°20

Intérêt : Architectural

**N°61**

Caractéristiques : **Puits rue de la Margelle**

Localisation : Les Boussats - Rue de la Margelle

Références cadastrales : Section AI n°37 et 38

Intérêt : Historique et culturel



<p><b><u>N°62</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits</b></p> <p>Localisation : Les Petits Voisins - Rue des Sainfoins</p> <p>Références cadastrales : Section F n°1601</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°63</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Corps de ferme</b></p> <p>Localisation : Le Querut - Rue de la Commanderie</p> <p>Références cadastrales : Section AH n°114</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	
<p><b><u>N°64</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Corps de ferme</b></p> <p>Localisation : Le Temple - Rue des Templiers</p> <p>Références cadastrales : Section AH n°87</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	

<p><b><u>N°65</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Maison de maître</b></p> <p>Localisation : Les Forges - Route de la Croix Gillot</p> <p>Références cadastrales : Section AM n°200</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	
<p><b><u>N°66</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Calvaire</b></p> <p>Localisation : Les Brebions - Rue des 3 Porches</p> <p>Références cadastrales : Domaine public à côté de la Section G n°2016</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	
<p><b><u>N°67</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Four à pain</b></p> <p>Localisation : Les Maisonnettes - Place du Vieux Four, Chemin Paul Thomas</p> <p>Références Section E n°185 et 852</p> <p>Intérêt : Historique et culturel</p>	

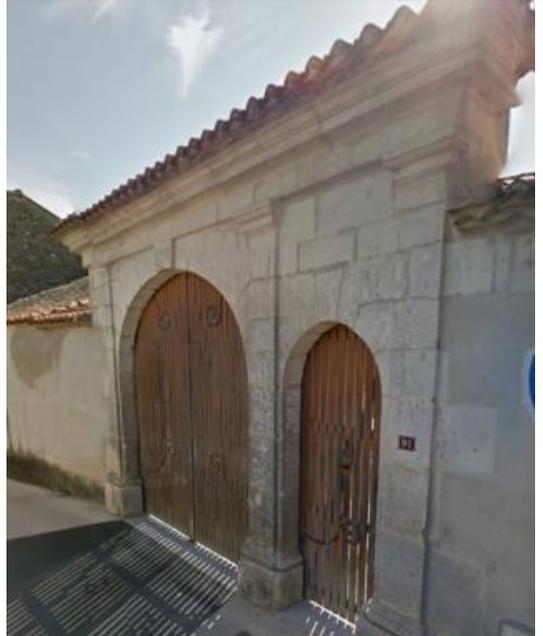
# CHAMPNIERS

PATRIMOINE	ILLUSTRATION
<p><b><u>N°1</u></b></p> <p>Localisation : Mairie</p> <p>Dénomination : <b>Maison bourgeoise</b> Situation cadastrale : Parcelle n° AP 516</p> <p>Etat général : Bon état</p> <p>Prescriptions particulières : L'aspect extérieur de la construction doit être préservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLU.</p>	
<p><b><u>N°2</u></b></p> <p>Localisation : Argence</p> <p>Dénomination : <b>Le château</b> Situation cadastrale : Parcelle n° AC 170 Etat général : Bon état</p> <p>Prescriptions particulières : L'aspect extérieur de la construction doit être préservé, son évolution devant se conformer au règlement du PLU. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	
<p><b><u>N°3</u></b></p> <p>Localisation : Argence</p> <p>Dénomination : <b>Demeure viticole</b> Situation cadastrale : Parcelle n° AC 103 Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLU. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	
<p><b><u>N°4</u></b></p> <p>Localisation : Chez Guérin</p> <p>Dénomination : <b>Demeure viticole</b> Situation cadastrale : Parcelle BV n°50</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLU. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	

<p><b><u>N°5</u></b></p> <p>Localisation : La Buzinie</p> <p>Dénomination : <b>Château de la Buzinie, ses dépendances et ses pilastres</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle BV n° 61-62-4 et 5</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, son évolution devant se conformer au règlement du PLU. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	
<p><b><u>N°6</u></b></p> <p>Localisation : Ferrière</p> <p>Dénomination : <b>Logis</b> (XIX<sup>e</sup> siècle)</p> <p>Situation cadastrale : Parcelle BN 465</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, son évolution devant se conformer au règlement du PLU. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés</p>	
<p><b><u>N°7</u></b></p> <p>Localisation : Les Cloux</p> <p>Dénomination : <b>Logis Charentais</b> (XIX<sup>e</sup> siècle)</p> <p>Situation cadastrale : Parcelle BK 105</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLU. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	
<p><b><u>N°8</u></b></p> <p>Localisation : Feuillade</p> <p>Dénomination : <b>Logis</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelles CI 161,162</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLU. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	

<p><b><u>N°9</u></b></p> <p>Localisation : Villeneuve</p> <p>Dénomination : <b>Moulin de Villeneuve</b> Situation cadastrale : Parcelles n° AH 153</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLU. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	
<p><b><u>N°10</u></b></p> <p>Localisation : Vouillac</p> <p>Dénomination : <b>Logis</b> Situation cadastrale : Parcelle n° BO 79</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLU. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	
<p><b><u>N°11</u></b></p> <p>Localisation : Argence</p> <p>Dénomination : <b>Demeure charentaise et Porche</b> (XIX<sup>e</sup> siècle) Situation cadastrale : Parcelle n° AC 456</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : L'aspect extérieur des constructions doit être préservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLU. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	
<p><b><u>N°12</u></b></p> <p>Localisation : Le Bois Muzet</p> <p>Dénomination : <b>Porche</b> (XIX<sup>e</sup> siècle)</p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° BW 42</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	

<p><b><u>N°13</u></b></p> <p>Localisation : Chez Marquis</p> <p>Dénomination : <b>Porche</b> (début XIX<sup>e</sup> siècle)</p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° BD 90 - 91</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°14</u></b></p> <p>Localisation : Chez Suraud</p> <p>Dénomination : <b>Porche</b> (XIX<sup>e</sup> siècle)</p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° CH 155</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°15</u></b></p> <p>Localisation : La Chignole</p> <p>Dénomination : <b>Porche</b> (début XIX<sup>e</sup> siècle)</p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° AI 193</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°16</u></b></p> <p>Localisation : Les Blancheteaux</p> <p>Dénomination : <b>Porche</b> (XIX<sup>e</sup> siècle)</p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° D 898</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	

<p><b><u>N°17</u></b></p> <p>Localisation : Les Coussauds</p> <p>Dénomination : <b>Porche</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° AN 764</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°18</u></b></p> <p>Localisation : Villeneuve</p> <p>Dénomination : <b>Porche</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° R 547</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°19</u></b></p> <p>Localisation : Viville</p> <p>Dénomination : <b>Porche</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° CL 333</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	

<p><b><u>N°20</u></b></p> <p>Localisation : Argence</p> <p>Dénomination : <b>Four à pain</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° O 242</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : Les murs en moellons resteront, soit en pierres apparentes, soit enduits lorsqu'ils l'étaient. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°21</u></b></p> <p>Localisation : Fontenille</p> <p>Dénomination : <b>Pigeonnier</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° BY 56</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : Les annexes en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°22</u></b></p> <p>Localisation : Les Blancheteaux</p> <p>Dénomination : <b>Pigeonnier</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° D 1396</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : Les détails et modénatures seront conservées. Les murs en moellons resteront, soit en pierres apparentes, soit enduits lorsqu'ils l'étaient.</p>	

<p><b><u>N°23</u></b></p> <p>Localisation : Les Giraudières</p> <p>Dénomination : <b>Pigeonnier</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° AL 76</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : La couverture du pigeonnier devra être préservée, en cas de réfection elle sera réalisée avec le matériau originel. Les détails et modénatures seront conservés. Les murs en moellons resteront, soit en pierres apparentes, soit enduits lorsqu'ils l'étaient.</p>	
<p><b><u>N°24</u></b></p> <p>Localisation : Les Montagnes</p> <p>Dénomination : <b>Château d'eau</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° CC 45</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : L'aspect extérieur de la construction doit être préservé, son évolution devant se conformer au règlement du PLU. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	
<p><b><u>N°25</u></b></p> <p>Localisation : Les Rossignols</p> <p>Dénomination : <b>Pigeonnier</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° BI 127</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : L'aspect extérieur des constructions doit être préservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLU. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	

<p><b><u>N°26</u></b></p> <p>Localisation : Viville</p> <p>Dénomination : <b>Chapelle</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° AW 237</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : L'aspect extérieur de la construction doit être préservé, son évolution devant se conformer au règlement du PLU. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	
<p><b><u>N°27</u></b></p> <p>Localisation : Le Bois Muzet / Denat</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° BS 4</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°28</u></b></p> <p>Localisation : Ferrière</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b> (XIX<sup>e</sup> siècle)</p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° BH 251</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°29</u></b></p> <p>Localisation : Les Poitevins</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° BH 60</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°30</u></b></p> <p>Localisation : Fontenille</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° BY 30</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°31</u></b></p> <p>Localisation : Lansac</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° BD 173</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°32</u></b></p> <p>Localisation : Le Maine</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° BZ 158</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°33</u></b></p> <p>Localisation : Les Bouillons</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : domaine public</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°34</u></b></p> <p>Localisation : Les Brissauds</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° B 48</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°35</u></b></p> <p>Localisation : Les Cloux</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° BK 52</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°36</u></b></p> <p>Localisation : Le Coussauds</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° AN 469</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°37</u></b></p> <p>Localisation : Les Giraudières</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° AL 15</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°38</u></b></p> <p>Localisation : Les Limbaudières</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° AN 811</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°39</u></b></p> <p>Localisation : Les Rossignols</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° BM 275</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°40</u></b></p> <p>Localisation : Viville</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° AW 521</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°41</u></b></p> <p>Localisation : Les Près de l'Or (Le Bourg)</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Domaine public</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°42</u></b></p> <p>Localisation : Chez Genot (bourg)</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° AP 11</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°43</u></b></p> <p>Localisation : Fontanson</p> <p>Dénomination : <b>Fontaine et lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° BM 23</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°44</u></b></p> <p>Localisation : La Chignolle</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° AI 196</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°45</u></b></p> <p>Localisation : Les Chauvauds</p> <p>Dénomination : <b>Fontaine et Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° BS 125</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°46</u></b></p> <p>Localisation : Chez Nauve</p> <p>Dénomination : <b>Fontaine et lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° BD 354 Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°47</u></b></p> <p>Localisation : Argence</p> <p>Dénomination : <b>Fontaine et Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Domaine public Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°48</u></b></p> <p>Localisation : Argence</p> <p>Dénomination : <b>Puits</b></p> <p>Situation cadastrale : Domaine public (Route de La Chignolle)</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°49</u></b></p> <p>Localisation : Argence</p> <p>Dénomination : <b>Puits</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° AC 125</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

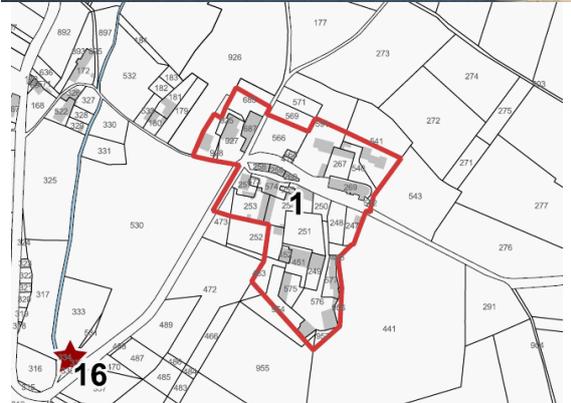
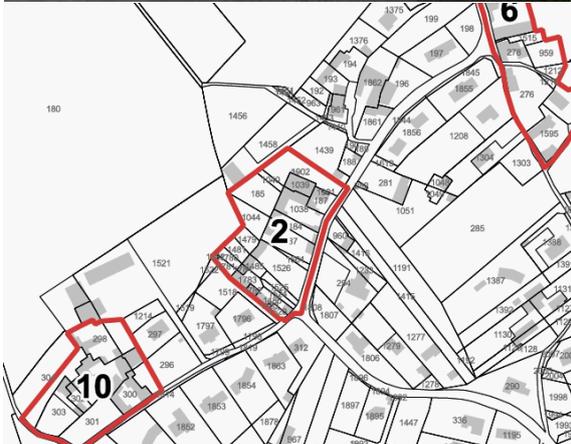
<p><b><u>N°50</u></b></p> <p>Localisation : Denat</p> <p>Dénomination : <b>Puits</b></p> <p>Situation cadastrale : Domaine public</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°51</u></b></p> <p>Localisation : La Chignolle</p> <p>Dénomination : <b>Puits</b></p> <p>Situation cadastrale : Impasse laennec</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°52</u></b></p> <p>Localisation : Argence</p> <p>Dénomination : <b>Pierre à laver</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° AC 135</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°53</u></b></p> <p>Localisation : Les Bouillons</p> <p>Dénomination : <b>Alambic</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° CM 58</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°54</u></b></p> <p>Localisation : La Fontenelle</p> <p>Dénomination : <b>Chêne</b> Situation cadastrale : Parcelle n° ZC 91</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : Le dessouchage des haies et plantations recensées, est interdit sauf si leur état sanitaire ou un enjeu fonctionnel (besoin d'aménager un accès) ou sécuritaire (problème de visibilité le long d'un axe de circulation ou carrefour) le justifie et dans ce cas sous réserve d'en replanter l'équivalent sur le territoire communal.</p>	
<p><b><u>N°55</u></b></p> <p>Localisation : Le bourg de Champniers</p> <p>Dénomination : <b>Muret</b> Situation cadastrale : Parcelle n° 546</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de ce muret (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°56</u></b></p> <p>Localisation : Argence</p> <p>Dénomination : <b>Muret</b> Situation cadastrale : Parcelle n° 491</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°57</u></b></p> <p>Localisation : Le bourg de Champniers</p> <p>Dénomination : <b>Ancienne Gare</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 433 Etat général : Moyen</p> <p>Prescriptions particulières : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé (volume, matériaux)</p>	

<p><b><u>N°58</u></b></p> <p>Localisation : Le bourg de Champniers</p> <p>Dénomination : <b>Maison</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 522 Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLU. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	
<p><b><u>N°59</u></b></p> <p>Localisation : Le bourg de Champniers</p> <p>Dénomination : <b>Maison de maître</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 144 Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLU. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	
<p><b><u>N°60</u></b></p> <p>Localisation : Denat</p> <p>Dénomination : <b>Ancienne commanderie de Denat</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelles BR 122 et 123</p> <p>Etat général : Moyen</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles du bâtiment (matériaux, méthodes de constructions), les détails et les modénatures seront conservés.</p>	

<p><b><u>Repérage jardins et parcs remarquables</u></b></p> <p>Lieu-dit : Le bourg de Champniers</p> <p>Dénomination : Jardin</p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 426 (entrée de bourg Ouest à la transition avec le lotissement)</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : Les parcs et jardins d'intérêt paysager identifiés au plan de zonage doivent être préservés en l'état. Ils ne peuvent faire l'objet de projet de constructions. Les murets clôturant ces jardins doivent également être conservés.</p>	
<p><b><u>Repérage jardins et parcs remarquables</u></b></p> <p>Lieu-dit : Les Limbaudières</p> <p>Dénomination : Jardin</p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 499</p> <p>Etat général : Bon</p> <p>Prescriptions particulières : Les parcs et jardins d'intérêt paysager identifiés au plan de zonage doivent être préservés en l'état. Ils ne peuvent faire l'objet de projet de constructions. Les murets clôturant ces jardins doivent également être conservés.</p>	

# CLAIX

PATRIMOINE	ILLUSTRATION
<p><b>N°1 - L'Église de Claix (dénomination du lieu-dit)</b> -Ensemble de bâtiments anciens</p> <p><b>Localisation et références cadastrales</b> L'Église de Claix (lieu-dit) - Section D - Ensemble parcellaire délimité au règlement graphique par une trame particulière</p> <p><b>Caractéristiques et intérêt patrimonial</b> Ensemble bâti ancien constitué autour de l'église Saint-Christophe de Claix, de forte qualité patrimoniale</p> <p><b>Prescriptions</b> Conserver la cohérence et les caractéristiques architecturales de l'ensemble de bâtiments, en favorisant l'emploi des matériaux traditionnels en cas d'une réhabilitation ; l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France s'imposera au sein du périmètre de protection (servitude AC1) de l'église.</p>	 
<p><b>N°2 - Saint-Georges - Ensemble de bâtiments anciens</b></p> <p><b>Localisation et références cadastrales</b> Le bourg - Section A - Ensemble parcellaire délimité au règlement graphique par une trame particulière</p> <p><b>Caractéristiques et intérêt patrimonial</b> Ensemble bâti remarquable du XIX<sup>e</sup> siècle ou antérieur</p> <p><b>Prescriptions</b> Conserver la cohérence et les caractéristiques architecturales de l'ensemble de bâtiments, en favorisant l'emploi des matériaux traditionnels en cas d'une réhabilitation ; conserver les clos et porches, conserver le marronnier identifié sur la parcelle 1487 excepté dans le cas d'un danger pour la sécurité.</p>	 

### **N°3 - Bâtiments anciens de la coopérative laitière Saint-Anne**

#### **Localisation et références cadastrales**

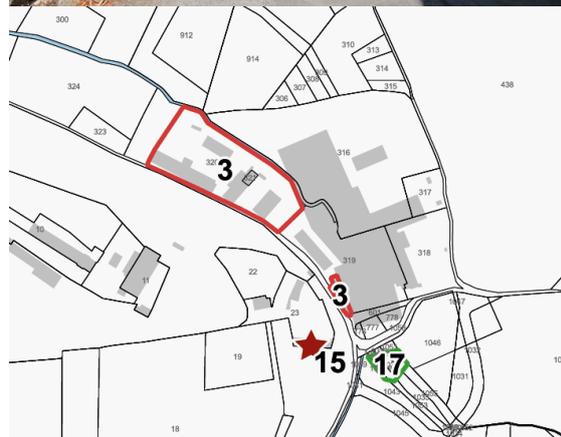
Château de Claix - Section B - Ensemble parcellaire délimité au règlement graphique par une trame particulière

#### **Caractéristiques et intérêt patrimonial**

Ensemble industriel remarquable figurant à l'inventaire régional du patrimoine

#### **Prescriptions**

Préserver les caractéristiques architecturales des parties les plus anciennes de l'usine (couverture, matériaux de façades...), s'agissant des bâtiments originels de la laiterie Saint-Anne-de-Claix (atelier ancien, logements ouvriers) ; protéger les inscriptions sur le bâtiment longé par la route de Moquerat.



### **N°4 - Beauregard - Ensemble de bâtiments anciens**

#### **Localisation et références cadastrales**

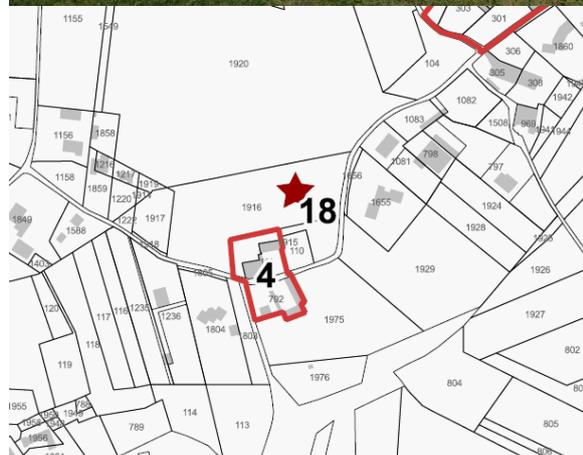
Beauregard - Section A - Ensemble parcellaire délimité au règlement graphique par une trame particulière

#### **Caractéristiques et intérêt patrimonial**

Ensemble bâti remarquable du XIX<sup>e</sup> siècle ou antérieur

#### **Prescriptions**

Conserver la cohérence et les caractéristiques architecturales de l'ensemble de bâtiments, en favorisant l'emploi des matériaux traditionnels en cas d'une réhabilitation ; conserver les clos et porches.



**N°5 - Chez Marceau - Ensemble de bâtiments anciens****Localisation et références cadastrales**

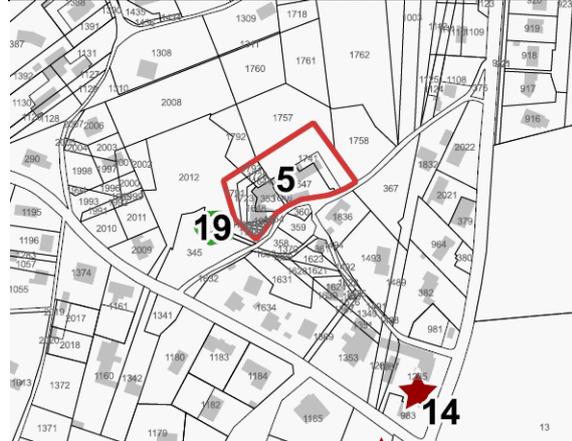
Le bourg - Section A - Ensemble parcellaire délimité au règlement graphique par une trame particulière

**Caractéristiques et intérêt patrimonial**

Ensemble bâti remarquable du XIX<sup>e</sup> siècle ou antérieur

**Prescriptions**

Conserver la cohérence et les caractéristiques architecturales de l'ensemble de bâtiments, en favorisant l'emploi des matériaux traditionnels en cas d'une réhabilitation ; conserver les clos et porches.

**N°6 - Chez Fournet - Ensemble de bâtiments anciens****Localisation et références cadastrales**

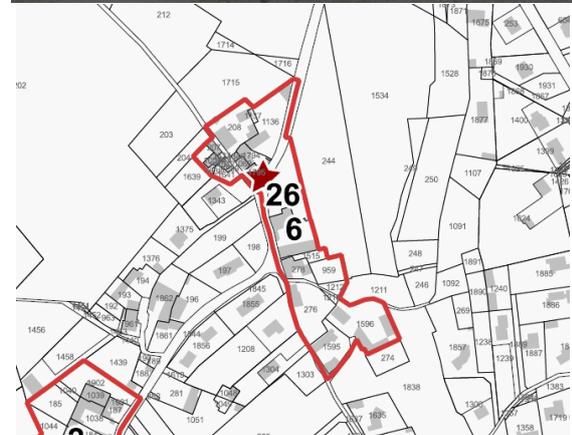
Le bourg - Section A - Ensemble parcellaire délimité au règlement graphique par une trame particulière

**Caractéristiques et intérêt patrimonial**

Ensemble bâti remarquable du XIX<sup>e</sup> siècle ou antérieur

**Prescriptions**

Conserver la cohérence et les caractéristiques architecturales de l'ensemble de bâtiments, en favorisant l'emploi des matériaux traditionnels en cas d'une réhabilitation ; conserver les clos et porches, préserver l'entrée principale couverte



**N°7 - Chez Prompt - Ensemble de bâtiments anciens**

**Localisation et références cadastrales**

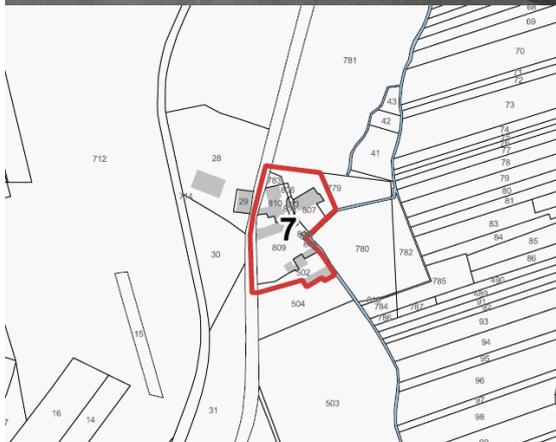
Chez Prompt - Section B - Ensemble parcellaire délimité au règlement graphique par une trame particulière

**Caractéristiques et intérêt patrimonial**

Ensemble bâti remarquable du XIX<sup>e</sup> siècle ou antérieur

**Prescriptions**

Conserver la cohérence de l'ensemble bâti et imposer l'utilisation des matériaux d'origine en cas de travaux de réhabilitation ; conserver le mur et son porche ; conserver les caractéristiques et qualités architecturales du moulin (toiture et ouvertures de façade)



**N°8 - Chez Chagneau - Ensemble de bâtiments anciens**

**Localisation et références cadastrales**

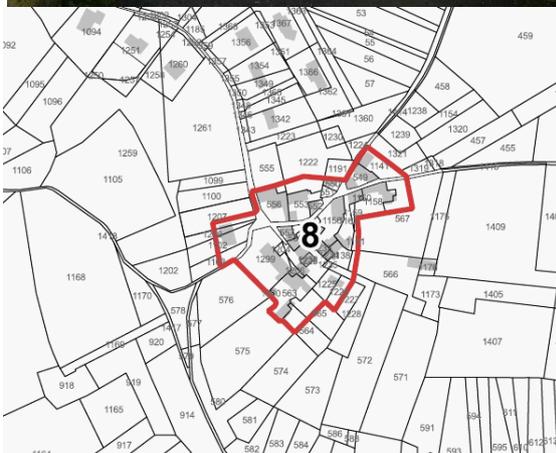
Chez Chagneau - Section C - Ensemble parcellaire délimité au règlement graphique par une trame particulière

**Caractéristiques et intérêt patrimonial**

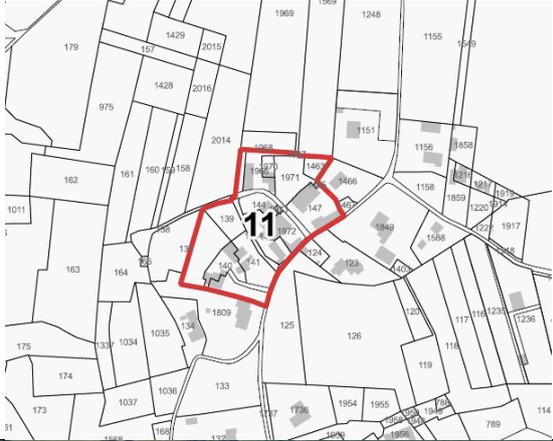
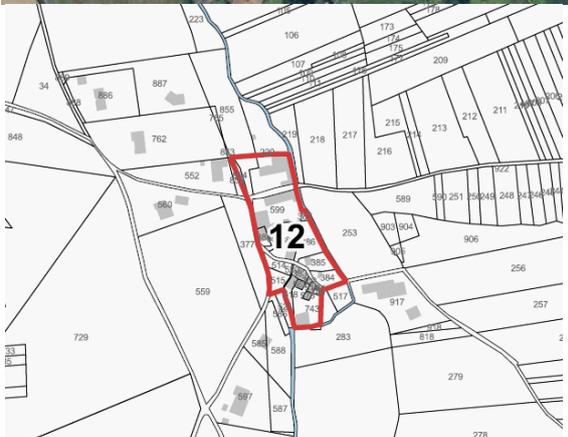
Ensemble bâti remarquable du XIX<sup>e</sup> siècle ou antérieur

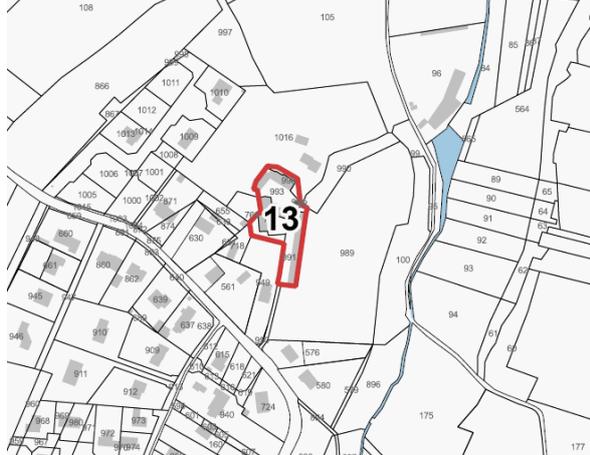
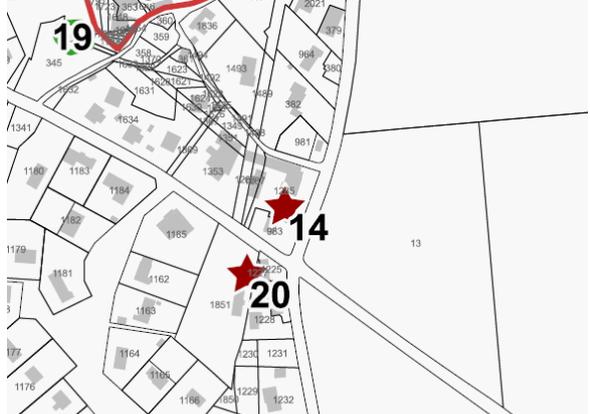
**Prescriptions**

Conserver la cohérence, l'unité des bâtiments et leurs détails architecturaux d'origine ; imposer l'emploi des matériaux traditionnels pour toute réhabilitation ; En cas de travaux, supprimer les ajouts anachroniques pour retrouver l'intégrité des constructions traditionnelles (enduits, ferronneries, éléments de modénature, clôtures...)



<p><b>N°9 - Chez Debaud - Ensemble de bâtiments anciens</b></p> <p><b>Localisation et références cadastrales</b> Chez Debaud - Section A - Ensemble parcellaire délimité au règlement graphique par une trame particulière</p> <p><b>Caractéristiques et intérêt patrimonial</b> Ensemble bâti remarquable du XIX<sup>e</sup> siècle ou antérieur</p> <p><b>Prescriptions</b> Conserver la cohérence et les caractéristiques architecturales de l'ensemble de bâtiments, en favorisant l'emploi des matériaux traditionnels en cas d'une réhabilitation</p>	
<p><b>N°10 - Les Baudins - Ensemble de bâtiments anciens</b></p> <p><b>Localisation et références cadastrales</b> Les Baudins - Section A - Ensemble parcellaire délimité au règlement graphique par une trame particulière</p> <p><b>Caractéristiques et intérêt patrimonial</b> Ensemble bâti remarquable du XIX<sup>e</sup> siècle ou antérieur</p> <p><b>Prescriptions</b> Conserver la cohérence et les caractéristiques architecturales de l'ensemble de bâtiments, en favorisant l'emploi des matériaux traditionnels en cas d'une réhabilitation</p>	

<p><b>N°11 - Chez Râle - Ensemble de bâtiments anciens</b></p> <p><b>Localisation et références cadastrales</b>            Chez le Râle - Section A - Ensemble parcellaire délimité au règlement graphique par une trame particulière</p> <p><b>Caractéristiques et intérêt patrimonial</b>            Ensemble bâti remarquable du XIX<sup>e</sup> siècle ou antérieur</p> <p><b>Prescriptions</b>            Conserver la cohérence et les caractéristiques architecturales de l'ensemble de bâtiments, en favorisant l'emploi des matériaux traditionnels en cas d'une réhabilitation</p>	 
<p><b>N°12 - Chez Verguin - Ensemble de bâtiments anciens</b></p> <p><b>Localisation et références cadastrales</b>            Chez Verguin - Section B - Ensemble parcellaire délimité au règlement graphique par une trame particulière</p> <p><b>Caractéristiques et intérêt patrimonial</b>            Ensemble bâti remarquable du XIX<sup>e</sup> siècle ou antérieur</p> <p><b>Prescriptions</b>            Conserver la cohérence et les caractéristiques architecturales de l'ensemble de bâtiments, en favorisant l'emploi des matériaux traditionnels en cas d'une réhabilitation</p>	 

<p><b>N°13 - Chez Albert - Ensemble de bâtiments anciens</b></p> <p><b>Localisation et références cadastrales</b>            Chez Albert - Section E - Ensemble parcellaire délimité au règlement graphique par une trame particulière</p> <p><b>Caractéristiques et intérêt patrimonial</b>            Ensemble bâti remarquable du XIX<sup>e</sup> siècle ou antérieur</p> <p><b>Prescriptions</b>            Conserver la cohérence et les caractéristiques architecturales de l'ensemble de bâtiments, en favorisant l'emploi des matériaux traditionnels en cas d'une réhabilitation ; conserver les clos et porches</p>	 
<p><b>N°14 - Ancienne mairie, école publique</b></p> <p><b>Localisation et références cadastrales</b>            Le bourg - Section A, parcelle 1285</p> <p><b>Caractéristiques et intérêt patrimonial</b>            Bâtiment civil d'époque III<sup>e</sup> République, d'intérêt architectural, historique et symbolique</p> <p><b>Prescriptions</b>            Conserver les caractéristiques architecturales du bâtiment et l'intégrité de sa façade principale ; imposer l'utilisation des matériaux d'origine en cas de travaux de réhabilitation ; conserver le mur de clôture situé en limite de la RD 7</p>	 

**N°15 - Château Saint-Georges****Localisation et références cadastrales**

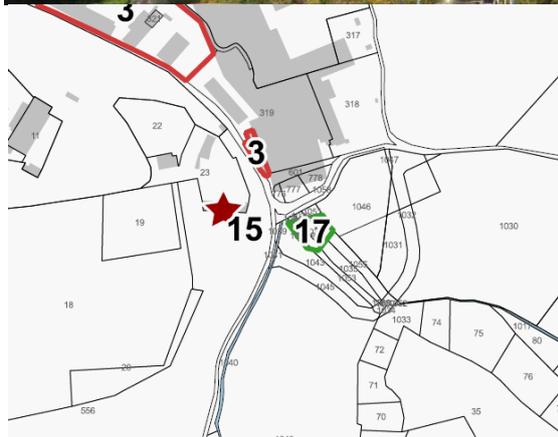
Le Château de Claix - Section E, parcelle 23

**Caractéristiques et intérêt patrimonial**

Château remarquable du XVIII<sup>e</sup> siècle, inscrit à l'inventaire régional du patrimoine

**Prescriptions**

Conserver les caractéristiques architecturales du château, des dépendances et des clos ; préserver l'intégrité des façades et leurs éléments de modénature ; imposer l'utilisation des matériaux d'origine en cas de travaux de réhabilitation

**N°16 - Lavoir****Localisation et références cadastrales**

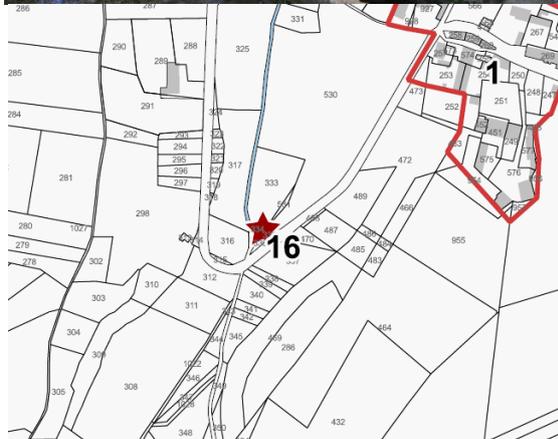
Bois et Prés de la Fontaine de Claix - Section E, parcelle 334

**Caractéristiques et intérêt patrimonial**

Élément de patrimoine mettant en valeur une résurgence d'eau et contribuant à la mise en valeur du ruisseau du Claix

**Prescriptions**

Préserver l'état connu de la construction, la restaurer dans le strict respect des techniques architecturales traditionnelles



**N°17 - Mare - Laiterie du château Saint-Georges****Localisation et références cadastrales**

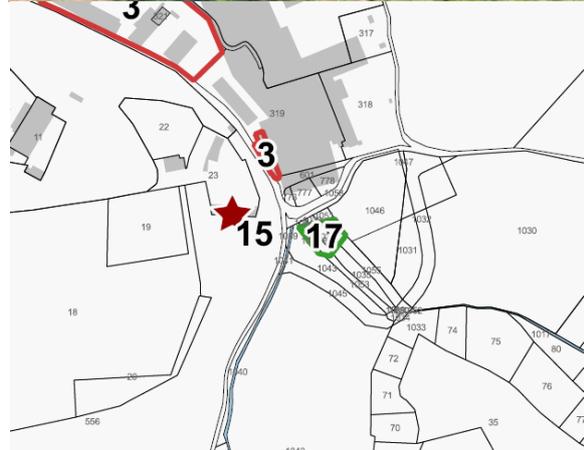
Laiterie du château Saint-Georges - Section B - Ensemble parcellaire délimité au règlement graphique par une trame particulière

**Caractéristiques et intérêt patrimonial**

Élément semi-naturel contribuant aux continuités écologiques

**Prescriptions**

Interdire tout comblement ou artificialisation du plan d'eau et garantir son maintien en eau par des opérations d'entretien écologique dans le respect de la sensibilité du milieu ; préserver l'environnement arboré et garantir la capacité de colonisation naturelle des berges par la végétation

**N°18 - Puits de Beauregard****Localisation et références cadastrales**

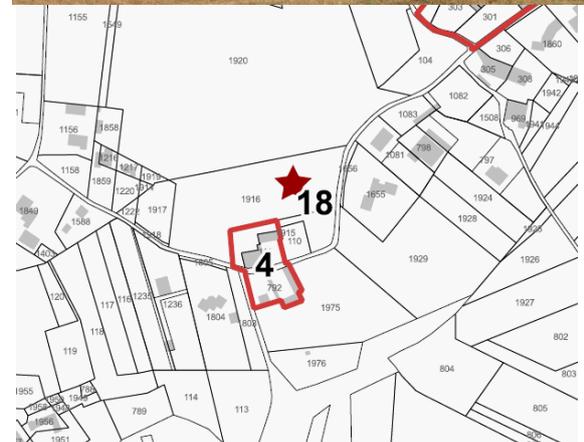
Beauregard - Section A, parcelle 1916

**Caractéristiques et intérêt patrimonial**

Élément de petit patrimoine rural lié à l'eau

**Prescriptions**

Préserver l'état connu de la construction, la restaurer dans le strict respect des techniques architecturales traditionnelles



**N°19 - Mare de chez Marceau****Localisation et références cadastrales**

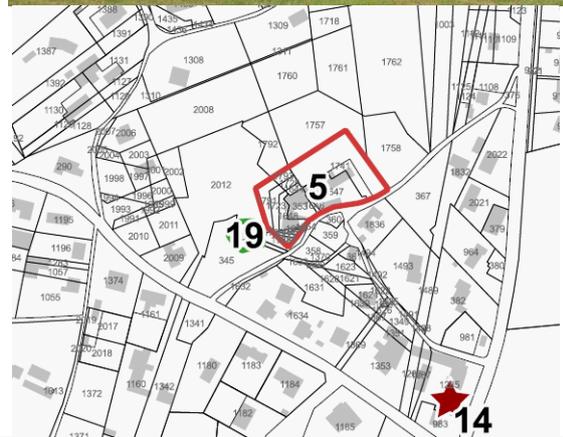
Le bourg - Section A - Ensemble parcellaire délimité au règlement graphique par une trame particulière

**Caractéristiques et intérêt patrimonial**

Élément semi-naturel contribuant aux continuités écologiques et à la gestion des eaux pluviales du bourg

**Prescriptions**

Interdire tout comblement ou artificialisation du plan d'eau et garantir son maintien en eau par des opérations d'entretien écologique dans le respect de la sensibilité du milieu ; préserver l'environnement arboré et garantir la capacité de colonisation naturelle des berges par la végétation

**N°20 - Ancienne gare du Petit Mairat****Localisation et références cadastrales**

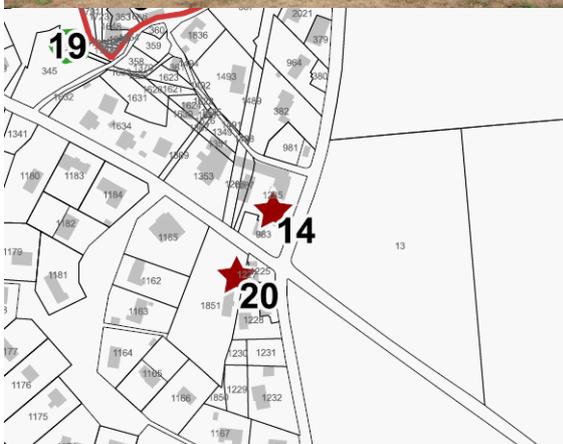
Le bourg - Section A, parcelle 1851

**Caractéristiques et intérêt patrimonial**

Élément historique de la commune

**Prescriptions**

Conserver l'aspect de l'ensemble bâti et imposer l'utilisation des matériaux d'origine en cas de travaux de réhabilitation ; conserver les éléments d'écriture



**N°21 - Pilastre à l'entrée de chez Chardy****Localisation et références cadastrales**

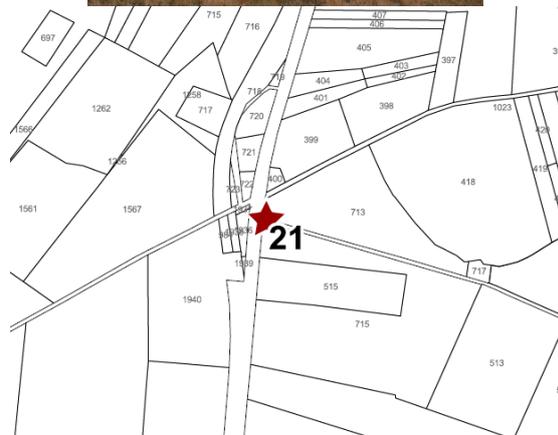
RD 7, vers Chez Chardy - Section E, parcelle 713

**Caractéristiques et intérêt patrimonial**

Petit élément patrimonial d'intérêt

**Prescriptions**

Interdire toute destruction de l'élément, restaurer ce dernier dans son état initial connu, autoriser son déplacement sous réserve de sa conservation à long terme

**N°22 - Plan d'eau de la vallée du Claix****Localisation et références cadastrales**

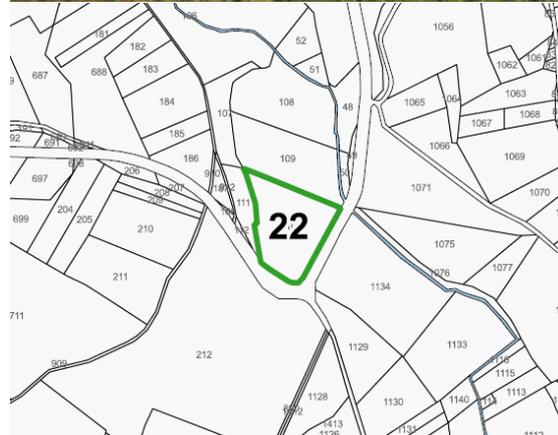
Bois de Fulène - Section D - Ensemble parcellaire délimité au règlement graphique par une trame particulière

**Caractéristiques et intérêt patrimonial**

Élément semi-naturel contribuant aux continuités écologiques

**Prescriptions**

Interdire tout comblement ou artificialisation du plan d'eau et garantir son maintien en eau par des opérations d'entretien écologique dans le respect de la sensibilité du milieu ; préserver l'environnement arboré et garantir la capacité de colonisation naturelle des berges par la végétation.



**N°23 - Plan d'eau du viaduc****Localisation et références cadastrales**

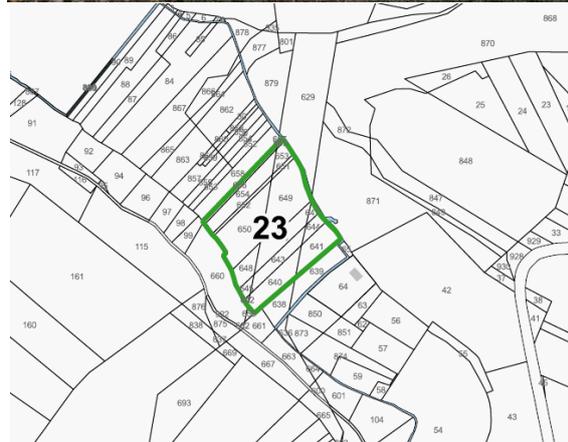
Près de Chez Dorgnion - Section D - Ensemble parcellaire délimité au règlement graphique par une trame particulière

**Caractéristiques et intérêt patrimonial**

Éléments semi-naturels contribuant aux continuités écologiques

**Prescriptions**

Interdire tout comblement ou artificialisation des plans d'eau et garantir leur maintien en eau par des opérations d'entretien écologique dans le respect de la sensibilité du milieu ; préserver l'environnement arboré et garantir la capacité de colonisation naturelle des berges par la végétation.

**N°24 - Chai, chez Debaud****Localisation et références cadastrales**

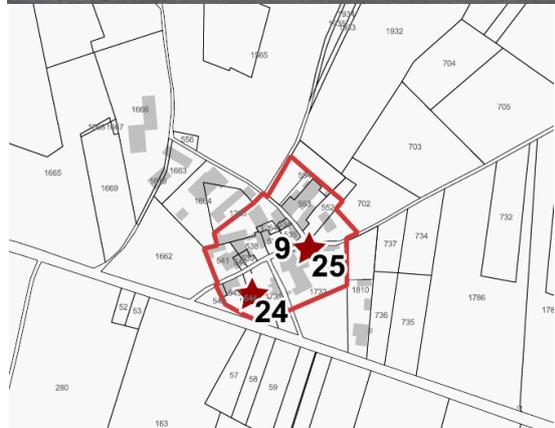
Chez Debaud - Section A, parcelle 544

**Caractéristiques et intérêt patrimonial**

Bâtiment ancien remarquable

**Prescriptions**

Conserver l'aspect du bâtiment et imposer l'utilisation des matériaux d'origine en cas de travaux de réhabilitation ; conserver les détails architecturaux de la façade principale (ouvertures, éléments de modénature).



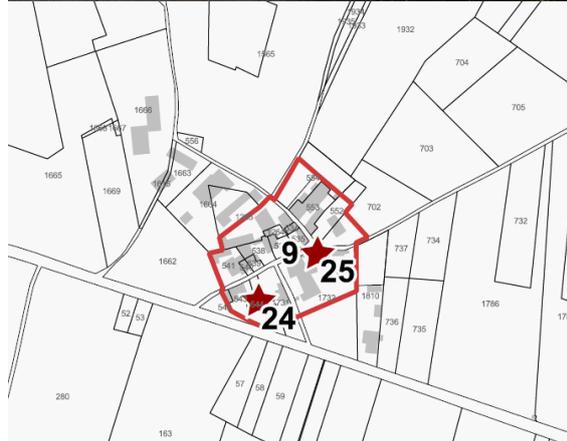
**N°25 - Portail**

**Localisation et références cadastrales**  
 Chez Debaud - Section A, parcelle 1732

**Caractéristiques et intérêt patrimonial**  
 Petit élément patrimonial d'intérêt

**Prescriptions**

Interdire toute destruction de l'élément, restaurer ce dernier dans son état initial connu, autoriser son déplacement sous réserve de sa conservation à long terme

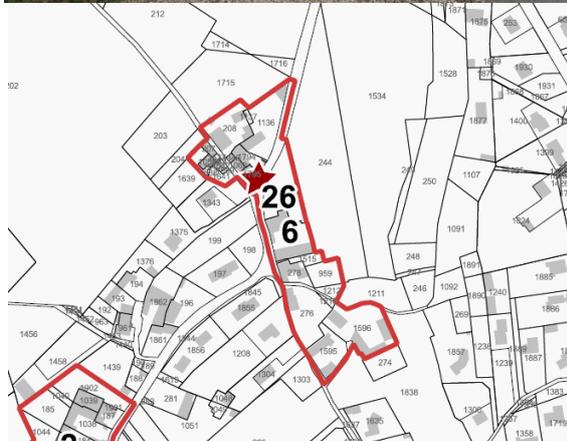
**N°26 - Portail et pilastres, chez Couzinet**

**Localisation et références cadastrales**  
 Le bourg - Section OA, parcelle 1795

**Caractéristiques et intérêt patrimonial**  
 Petit élément patrimonial d'intérêt

**Prescriptions**

Interdire toute destruction de l'élément, restaurer ce dernier dans son état initial connu, autoriser son déplacement sous réserve de sa conservation à long terme.



# DIGNAC

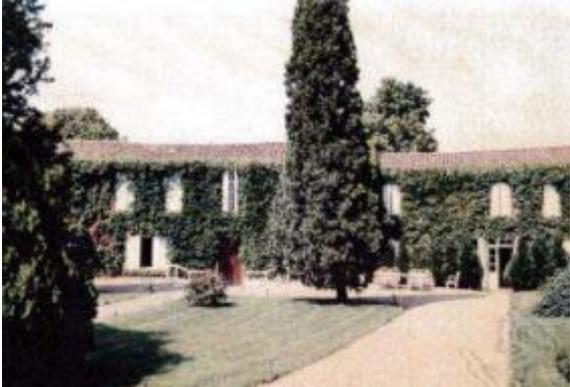
N°	PATRIMOINE	LOCALISATION / ILLUSTRATION
1	Puits recouvert	Route des Courrières
2	Puits	Impasse de l'Olivier
3	Dolmen	Chez Massilloux
4	Calvaire	Rue du Foucaud
5	Calvaire	Rue du Bourg
6	Lavoir du Bourg	Le Bourg
7	Puits/fontaine	Chez Nadaud
8	Puits	Impasse des Groies, Les Tourniers
9	Lavoir et fontaine	Impasse du Vicaire, Lascour
10	Fontaine des Thermes	Les Sables de Peugis
11	Puits de Cloulas	Cloulas, Terres de Billes
12	Lavoir et fontaine	Cloulas, Rue Saint-Sulpice
13	Lavoir	Le Maine Léonard
14	Fontaine lavoir	Chemin de la Source, Les Combes
15	Lavoir de Beaulieu Beaulieu	 <p><i>Lavoir de Beaulieu</i> @photographie Pays d'Art et d'Histoire</p>

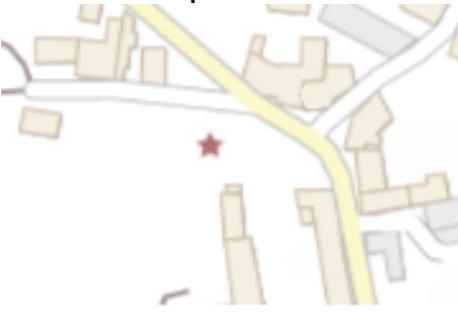
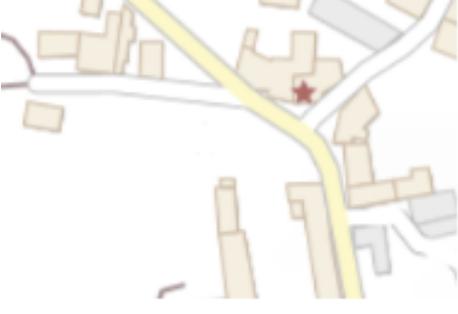
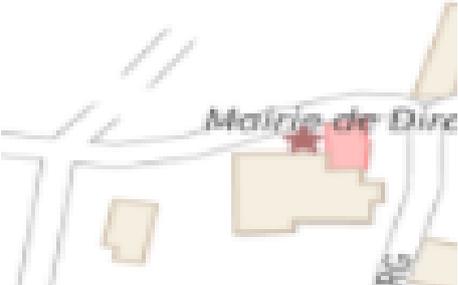
16	<p align="center"><b>Eglise Notre-Dame de la Nativité de la Vierge</b> (XII<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> siècle) Beaulieu</p>	 <p><i>Église de Beaulieu</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>
17	<p align="center"><b>Eglise Saint-Sulpice de Cloulas</b> (XII<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle) Cloulas</p>	 <p><i>Église Saint-Sulpice de Cloulas</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>
18	<p align="center"><b>Logis du Maine Léonard</b> (XVIII<sup>e</sup> siècle, porte datée de 1576) Le Maine Léonard</p>	 <p><i>Logis du Maine-Léonard</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>
19	<p align="center"><b>Château du Mas</b></p>	<p align="center">Route du Mas</p>
20	<p align="center"><b>Lavoir du Foucaud</b></p>	<p align="center">Chez Foucaud</p>
21	<p align="center"><b>Calvaire</b></p>	<p align="center">Impasse du Calvaire</p>

<b>22</b>	<b>Lavoir de Peugis</b>	Impasse de La Font
<b>23</b>	<b>Puits de Cloulas</b>	Cloulas, Impasse des Puits
<b>24</b>	<b>Puits de Cloulas</b>	Cloulas, Impasse des Puits
<b>25</b>	<b>Puits de Cloulas</b>	Cloulas, Impasse des Puits
<b>26</b>	<b>Demeure du Mas</b>	Terre du Mas, Route du Mas
<b>27</b>	<b>Calvaire</b>	carrefour des Justices
<b>28</b>	<b>Arbre remarquable</b>	Le Mas
<b>29</b>	<b>Source de l'Echelle</b>	Au Nord de La Marronnière
<b>30</b>	<b>Poirier ancien remarquable</b>	Route de Bellejoye
<b>31</b>	<b>Marronnier remarquable</b>	Beaulieu
<b>32</b>	<b>Chêne ancien remarquable</b>	Le Pouyaud
<b>33</b>	<b>Chêne ancien remarquable</b>	Parcours sportif
<b>34</b>	<b>Fontaine du Villot</b>	La Fontaine du Villot
<b>35</b>	<b>Fontaine/lavoir</b>	Domaine de la Beaurie

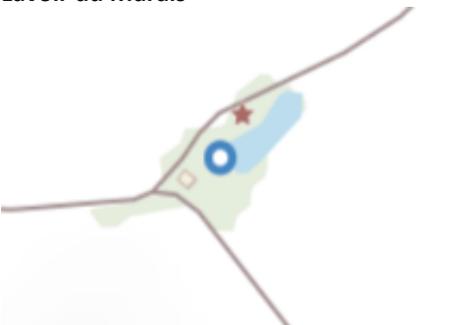
# DIRAC

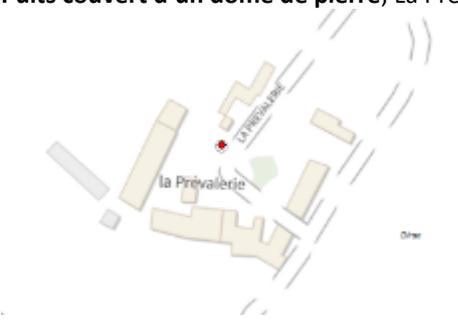
PATRIMOINE	ILLUSTRATION
<p><b>N°1</b></p> <p><b>Fontaine monolithique au Lyon</b></p> 	
<p><b>N°2</b></p> <p><b>Château d'Hurtebize</b> (XVIII<sup>e</sup> siècle), lieu-dit Hurtebize</p> 	
<p><b>N°3</b></p> <p><b>Manoir de Puypezet (XV<sup>e</sup> siècle), lieu-dit Hurtebize</b></p> 	
<p><b>N°4</b></p> <p><b>Moulin à eau du Got</b></p> 	

<p><b>N°5</b></p> <p><b>Puits couvert d'un dôme de pierre, Le Maine Neuf</b></p> 	
<p><b>N°6</b></p> <p><b>Moulin à eau de la Boissière</b></p> 	
<p><b>N°7</b></p> <p><b>Domaine du Châtelard (XIX<sup>e</sup> siècle), route du Châtelard</b></p> 	
<p><b>N°8</b></p> <p><b>La Croix de chemin des Ribondaines</b></p> 	

<p><b>N°9</b></p> <p><b>Le Prieuré (XIX<sup>e</sup> siècle), chemin du Prieuré</b></p> 	
<p><b>N°10</b></p> <p><b>La Croix des Rampeaux</b></p> 	
<p><b>N°11</b></p> <p><b>Escalier</b></p> 	
<p><b>N°12</b></p> <p><b>Mairie (XVIII<sup>e</sup> siècle)</b></p> 	

<p><b>N°13</b></p> <p><b>Eglise Saint-Martial (XII<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> siècle)</b></p> 	
<p><b>N°14</b></p> <p><b>Château (XIII<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècle)</b></p> 	
<p><b>N°15</b></p> <p><b>Lavoir du château de Dirac</b></p> 	
<p><b>N°16</b></p> <p><b>Lavoir de Puyrajoux</b></p> 	

<p><b>N°17</b></p> <p><b>Lavoir du Boisseau</b></p> 	
<p><b>N°18</b></p> <p><b>Cheminée de la Tuilerie des Fougères (XIX<sup>e</sup> siècle)</b></p> 	
<p><b>N°19</b></p> <p><b>Lavoir de Roprie</b></p> 	
<p><b>N°20</b></p> <p><b>Lavoir du Marais</b></p> 	

<p><b><u>N°21</u></b></p> <p><b>Le Chêne du Pendu</b></p>  <p>Chez Baudaud</p>	
<p><b><u>N°22</u></b></p> <p><b>Puits couvert d'un dôme de pierre, Chez Trillaud</b></p>  <p>Chez Trillaud</p>	
<p><b><u>N°23</u></b></p> <p><b>Puits couvert d'un dôme de pierre, La Prévalerie</b></p>  <p>la Prévalerie</p>	

<p><b>N°24</b></p> <p><b>Puits des Maisons Blanches</b></p>  <p>A map of the village of les Maisons Blanches. A red star marks the location of the well. The map shows several streets: 'RTE DA', 'CHE DE LA C', 'VOIE ROMAINE', and 'RUE DE LA COURRIERE'.</p>	 <p>A photograph of a traditional stone well. It features a circular stone basin with a metal frame and a bucket hanging from a pulley system. The well is set against a stone wall.</p>
<p><b>N°25</b></p> <p><b>Entrée de Chez Marty (XIX<sup>e</sup> siècle)</b></p>  <p>A map of the area around Chez Marty. A red star marks the location of the entrance. The map shows a road and some green spaces.</p>	 <p>A photograph of a stone entrance to a property. It features two towers with conical roofs and a central archway. The structure is built with rough-hewn stone.</p>
<p><b>N°26</b></p> <p><b>Lavoir du Moulin de la Pue</b></p>  <p>A map of the area around the Moulin de la Pue. A red star marks the location of the lavoir. The map shows a river and some buildings.</p>	 <p>A photograph of a traditional stone lavoir (laundry house). It has a simple wooden roof supported by stone pillars and is situated in a grassy area.</p>
<p><b>N°27</b></p> <p><b>Portail du Maine Neuf</b></p>  <p>A map of the area around the Maine Neuf. A red star marks the location of the portal. The map shows a street and some buildings.</p>	 <p>A photograph of a stone portal. It features three pillars with decorative finials and a central archway. The portal is set in a residential area.</p>

<p><b>N°28</b></p> <p><b>Portail de ferme de la Boissière</b></p> 	
<p><b>N°29</b></p> <p><b>Porche de la Prévalerie</b></p> 	
<p><b>N°30</b></p> <p><b>Pigeonnier du Marais (131 rue du Marais)</b></p> 	
<p><b>N°31</b></p> <p><b>Pigeonniers au Moulin de la Boissière</b></p> 	

<p><b>N°32</b></p> <p><b>Portail (28 rue du Marais)</b></p> 	
<p><b>N°33</b></p> <p><b>Portail (rue du Puits aux Maisons Blanches)</b></p> 	
<p><b>N°34</b></p> <p><b>Portail (57 rue des Clauds au Marais)</b></p> 	
<p><b>N°35</b></p> <p><b>Portail (place des Magnolias à Roprie)</b></p> 	

<p><b>N°36</b></p> <p><b>Portail (rue des Lavandes à Roprie)</b></p> 	
<p><b>N°37</b></p> <p><b>Portail (rue des Coronilles à Roprie)</b></p> 	
<p><b>N°38</b></p> <p><b>Puits le long de la RD939 (Boisseau)</b></p> 	
<p><b>N°39</b></p> <p><b>Puits route des étangs (Boisseau)</b></p> 	

<p><b>N°40</b></p> <p><b>Puits (340 route de Frégeneuil)</b></p> 	
<p><b>N°41</b></p> <p><b>Puits (228 impasse de Sauvignac)</b></p> 	
<p><b>N°42</b></p> <p><b>Puits (13 rue de la Fontaine - Ribondaines)</b></p> 	
<p><b>N°43</b></p> <p><b>Croix de Roprie (intersection RD104 et rue des Lilas)</b></p> 	

<p><b>N°44</b></p> <p><b>Borne « Tuileries Fougère »</b></p> 		
<p><b>N°45</b></p> <p><b>Borne Grand Font</b></p> 		

# FLÉAC

N°	PATRIMOINE	ILLUSTRATION
1	<b>Lavoir de Brénat</b> Brénat Rue de la Fontaine	
2	<b>Logis de Bellejoie</b> (XVIII <sup>e</sup> , XIX <sup>e</sup> siècle) Bellejoie	
3	<b>Fontaine de Bellejoie</b> Bellejoie	

4	<b>Lavoir de La Vallade</b> La Vallade	
5	<b>Logis de Bois Renaud</b> Pigeonnier et portail de l'ancien logis de Boisrenaud (XVIII <sup>e</sup> siècle) La Vallade Chemin de l'Etang	
6	<b>Corps de ferme</b> La Vallade Rue du Pible	
7	<b>Corps de ferme</b> XIX <sup>e</sup> siècle Les Mornats Place des Mornats	

8	<b>Nécropole mérovingienne</b> Rue de La Lurate	
9	<b>Logis des Poignards</b> XVIII <sup>e</sup> siècle Les Poignards Rue des Vergers	
10	<b>Logis de la Vergne</b> XVI <sup>e</sup> , XVIII <sup>e</sup> siècle La Vergne Rue de la Vergne	
11	<b>Logis de La Lugeat</b> XIX <sup>e</sup> siècle La Lugeat	

<b>12</b>	<b>Les chapelles du cimetière</b> 1846 La Vergne	
<b>13</b>	<b>Fontaine</b> Pête-Levrette	
<b>14</b>	<b>Logis de Chalonne</b> XVI <sup>e</sup> , XVII <sup>e</sup> siècle Parc de Chalonne	
<b>15</b>	<b>Lavoir des droits de l'enfant</b> Le Bourg - Ecole Rue du 8 mai 1945	

<b>16</b>	<b>Hôtel de ville</b> ancien hôtel particulier, XIX <sup>e</sup> siècle Le Bourg	
<b>17</b>	<b>Église et Doyenné</b> XII <sup>e</sup> , XIII <sup>e</sup> , XIV <sup>e</sup> siècle Le Bourg	
<b>18</b>	<b>Jardins de l'Hôtel de Ville</b> Le Bourg	

19	<b>Le château</b> XIX <sup>e</sup> siècle Le Bourg	
20	<b>Croix Martin de Bourgon</b> Haut côte Sainte-Barbe	
21	<b>Corps de ferme</b> Le Tranchard Bas	
22	<b>Corps de ferme</b> Le Tranchard Haut	

23	<b>Étang</b> Rue Porteau Barraud	
24	<b>Parc de propriété</b> Le Bourg Impasse des Tourterelles Rue du Tranchard	
25	<b>Logis des Godiers</b> XVIII <sup>e</sup> siècle Les Godiers Rue des Bertons	
26	<b>Port- Charente- Écluse</b> 2 <sup>e</sup> moitié XIX <sup>e</sup> siècle Coulée verte « Basseau »	

27	<b>Roche fendue</b> Parc de Chalonne	
28	<b>Bassin de Chalonne</b> Parc de Chalonne	
29	<b>Bassin et puits couvert de Chalonne</b> Parc de Chalonne	
30	<b>Chêne remarquable</b> Bois de Nompeux	

# GARAT

PATRIMOINE	ILLUSTRATION
<p><b><u>N°1</u></b></p> <p>Localisation : Route de La Chapelle</p> <p>Dénomination : <b>Chapelle</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 102</p> <p>Intérêt patrimonial : Architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Le principe consiste à entretenir ces éléments de patrimoine. Dans le cas d'une restauration de cet élément, les travaux viseront à restituer leur état initial connu (respect de la forme, hauteur et des matériaux d'origine).</p>	
<p><b><u>N°2</u></b></p> <p>Lieu-dit : Biguerie</p> <p>Dénomination : <b>Croix</b></p> <p>Situation cadastrale : Domaine public</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : Le principe consiste à entretenir ces éléments de patrimoine. Dans le cas d'une restauration de cet élément, les travaux viseront à restituer leur état initial connu (respect de la forme, hauteur et des matériaux d'origine).</p>	
<p><b><u>N°3</u></b></p> <p>Lieu-dit : La Croix Blanche</p> <p>Dénomination : <b>Croix</b></p> <p>Situation cadastrale : Domaine public</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : Le principe consiste à entretenir ces éléments de patrimoine. Dans le cas d'une restauration de cet élément, les travaux viseront à restituer leur état initial connu (respect de la forme, hauteur et des matériaux d'origine).</p>	

<p><b><u>N°4</u></b></p> <p>Lieu-dit : Les Grandes Tuileries</p> <p>Dénomination : <b>Croix</b> Situation cadastrale : Domaine public</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : Le principe consiste à entretenir ces éléments de patrimoine. Dans le cas d'une restauration de cet élément, les travaux viseront à restituer leur état initial connu (respect de la forme, hauteur et des matériaux d'origine).</p>	
<p><b><u>N°5</u></b></p> <p>Lieu-dit : La Brousse</p> <p>Dénomination : <b>Croix</b> Situation cadastrale : Parcelle n° 33</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : Le principe consiste à entretenir ces éléments de patrimoine. Dans le cas d'une restauration de cet élément, les travaux viseront à restituer leur état initial connu (respect de la forme, hauteur et des matériaux d'origine).</p>	
<p><b><u>N°6</u></b></p> <p>Lieu-dit : Route de Marthon</p> <p>Dénomination : <b>Croix</b></p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : Le principe consiste à entretenir ces éléments de patrimoine. Dans le cas d'une restauration de cet élément, les travaux viseront à restituer leur état initial connu (respect de la forme, hauteur et des matériaux d'origine).</p>	
<p><b><u>N°7</u></b></p> <p>Lieu-dit : La Tranchade</p> <p>Dénomination : <b>Croix</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 11</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : Le principe consiste à entretenir ces éléments de patrimoine. Dans le cas d'une restauration de cet élément, les travaux viseront à restituer leur état initial connu (respect de la forme, hauteur et des matériaux d'origine).</p>	

<p><b><u>N°8</u></b></p> <p>Lieu-dit : Vieux Saint-Catherine</p> <p>Dénomination : <b>Croix</b></p> <p>Situation cadastrale : Domaine public</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : Le principe consiste à entretenir ces éléments de patrimoine. Dans le cas d'une restauration de cet élément, les travaux viseront à restituer leur état initial connu (respect de la forme, hauteur et des matériaux d'origine).</p>	
<p><b><u>N°9</u></b></p> <p>Lieu-dit : Le Plantier</p> <p>Dénomination : <b>Four à chaux</b></p> <p>Situation cadastrale : Domaine public</p> <p>Intérêt patrimonial : Historique et culturel</p> <p>Prescriptions particulières : Le principe consiste à entretenir ces éléments de patrimoine. Dans le cas d'une restauration de cet élément, les travaux viseront à restituer leur état initial connu (respect de la forme, hauteur et des matériaux d'origine).</p>	
<p><b><u>N°10</u></b></p> <p>Lieu-dit : Chaix</p> <p>Dénomination : <b>Gardoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 259</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : Les points d'eau inventoriés ne devront pas être comblés</p>	
<p><b><u>N°11</u></b></p> <p>Lieu-dit : Neuillac</p> <p>Dénomination : <b>Gardoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 28</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : Les points d'eau inventoriés ne devront pas être comblés</p>	

<p><b><u>N°12</u></b></p> <p>Lieu-dit : La Tranchade</p> <p>Dénomination : <b>Gardoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 26</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : Les points d'eau inventoriés ne devront pas être comblés</p>	
<p><b><u>N°13</u></b></p> <p>Lieu-dit : La Tranchade</p> <p>Dénomination : <b>Maison barque</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 26</p> <p>Intérêt patrimonial : Historique, culturel et paysager</p> <p>Prescriptions particulières : Le principe consiste à préserver les caractéristiques de ce bâti ancien. Les prescriptions de base : L'apport de matériaux de substitution ne peut qu'être exceptionnel en gardant les dispositions d'origine (proportions, profils, couleurs).</p>	
<p><b><u>N°14</u></b></p> <p>Lieu-dit : Villars</p> <p>Dénomination : <b>Gardoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 89</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : Les points d'eau inventoriés ne devront pas être comblés</p>	
<p><b><u>N°15</u></b></p> <p>Lieu-dit : Villars</p> <p>Dénomination : <b>Gardoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 41</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : Les points d'eau inventoriés ne devront pas être comblés</p>	

<p><b><u>N°16</u></b></p> <p>Lieu-dit : La Bragette</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 66</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°17</u></b></p> <p>Lieu-dit : Chaix</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 95</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°18</u></b></p> <p>Lieu-dit : Les Grandes Tuileries</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 50</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°19</u></b></p> <p>Lieu-dit : La Pue</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 16</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°20</u></b></p> <p>Lieu-dit : Barret</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 228</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°21</u></b></p> <p>Lieu-dit : Neuillac</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 176</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°22</u></b></p> <p>Lieu-dit : Le Plantier</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 22</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°23</u></b></p> <p>Lieu-dit : Villars</p> <p>Dénomination : <b>Lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 42</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°24</u></b></p> <p>Lieu-dit : Baillange</p> <p>Dénomination : <b>Moulin et habitation</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 15</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel et architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Les travaux viseront donc à restituer leur état initial connu en respectant à la fois la forme et les matériaux d'origine. Il conviendra de respecter les gabarits. Les surélévations et écrêtements seront interdits. Les règles de l'architecture traditionnelle devront être respectées.</p> <p>Lors d'un changement de destination d'une construction, les travaux respecteront également les principales caractéristiques de ce bâti traditionnel.</p> <p>Couvertures :</p> <p>Le volume et la pente d'origine seront conservés et la réfection de toiture sera réalisée avec le matériau originel, y compris pour les accessoires de couverture ; en cas d'extension ou modification, le projet devra prendre en compte</p>	

<p>la volumétrie initiale du bâtiment et ses matériaux.</p> <p>Maçonneries, façades : Les pierres de taille seront conservées apparentes, sans être enduites, ni peintes, ni sablées, afin de conserver leur aspect de surface. Le rejointoiement doit affleurer le nu de la pierre, sans creux ni saillie. Les remplacements ou les compléments se feront en pierre de taille de pays. Les murs en moellons resteront, soit en pierres apparentes, soit enduits lorsqu'ils l'étaient. Dans ce cas, l'enduit sera d'une couleur proche de celle des pierres de pays, il sera affleurant, sans surépaisseur. En cas d'extension, de modification ou de création de percements, le projet devra prendre en compte la volumétrie initiale du bâtiment, ses matériaux.</p> <p>Les détails et modénatures seront conservés.</p> <p>Clôtures : Les murets de clôtures en pierres existants doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine.</p>	
<p><b>N°25</b></p> <p>Lieu-dit : Bas-Arsac</p> <p>Dénomination : <b>Moulin et lavoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 11</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel et architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Le principe consiste à entretenir ces éléments de patrimoine. Dans le cas d'une restauration de cet élément, les travaux viseront à restituer leur état initial connu (respect de la forme, hauteur et des matériaux d'origine). Tous travaux sur les éléments repérés doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.</p>	
<p><b>N°26</b></p> <p>Lieu-dit : Le petit Moulin</p> <p>Dénomination : <b>Moulin</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 36</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel et architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Le principe consiste à entretenir ces éléments de patrimoine. Dans le cas d'une restauration de cet élément, les travaux viseront à restituer leur état initial connu (respect de la forme, hauteur et des matériaux d'origine). Tous travaux sur les éléments repérés doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.</p>	

<p><b><u>N°27</u></b></p> <p>Lieu-dit : Le Picard</p> <p>Dénomination : <b>Moulin</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 40</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel et architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Le principe consiste à entretenir ces éléments de patrimoine. Dans le cas d'une restauration de cet élément, les travaux viseront à restituer leur état initial connu (respect de la forme, hauteur et des matériaux d'origine). Tous travaux sur les éléments repérés doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.</p>	
<p><b><u>N°28</u></b></p> <p>Lieu-dit : Les Grandes Tuileries</p> <p>Dénomination : <b>Porche</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 118</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel et architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°29</u></b></p> <p>Lieu-dit : Les Grandes Tuileries</p> <p>Dénomination : <b>Portail et pilastres</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 99</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel et architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	

<p><b><u>N°30</u></b></p> <p>Lieu-dit : Les Grandes Tuileries</p> <p>Dénomination : <b>Porche</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 76</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel et architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés</p>	
<p><b><u>N°31</u></b></p> <p>Lieu-dit : Bragette</p> <p>Dénomination : <b>Corps de ferme (habitation, dépendances, porche et parc)</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 18</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel et architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Le principe consiste à entretenir ces éléments de patrimoine. Dans le cas d'une restauration de cet élément, les travaux viseront à restituer leur état initial connu (respect de la forme, hauteur et des matériaux d'origine). Tous travaux sur les éléments repérés doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.</p>	 
<p><b><u>N°32</u></b></p> <p>Lieu-dit : Vieux Sainte-Catherine</p> <p>Dénomination : <b>Porche</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 13</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel et architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	

<p><b><u>N°33</u></b></p> <p>Lieu-dit : Vieux Sainte-Catherine</p> <p>Dénomination : <b>Porche</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 156</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel et architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés</p>	
<p><b><u>N°34</u></b></p> <p>Lieu-dit :</p> <p>Dénomination : <b>Porche</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 50</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel et architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés</p>	
<p><b><u>N°35</u></b></p> <p>Lieu-dit : Villars</p> <p>Dénomination : <b>Porche</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 17</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel et architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	

<p><b><u>N°36</u></b></p> <p>Lieu-dit : Villars</p> <p>Dénomination : <b>Porche</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 57</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel et architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés</p>	
<p><b><u>N°37</u></b></p> <p>Lieu-dit : Chez Grelet</p> <p>Dénomination : <b>Porche</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 98</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel et architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés</p>	
<p><b><u>N°38</u></b></p> <p>Lieu-dit : Les Bournies</p> <p>Dénomination : <b>Corps de ferme fermé + dépendances et bassin</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 9</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel et architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Les travaux viseront donc à restituer leur état initial connu en respectant à la fois la forme et les matériaux d'origine. Il conviendra de respecter les gabarits. Les surélévations et écrêtements seront interdits. Les règles de l'architecture traditionnelle devront être respectées. Lors d'un changement de destination d'une construction, les travaux respecteront également les principales caractéristiques de ce bâti traditionnel.</p> <p><u>Couvertures :</u> Le volume et la pente d'origine seront conservés et la réfection de toiture sera réalisée avec le matériau originel, y compris pour les accessoires de couverture ; en cas d'extension ou</p>	

<p>modification, le projet devra prendre en compte la volumétrie initiale du bâtiment et ses matériaux.</p> <p><u>Maçonneries, façades :</u></p> <p>Les pierres de taille seront conservées apparentes, sans être enduites, ni peintes, ni sablées, afin de conserver leur aspect de surface. Le rejointoiement doit affleurer le nu de la pierre, sans creux ni saillie. Les remplacements ou les compléments se feront en pierre de taille de pays. Les murs en moellons resteront, soit en pierres apparentes, soit enduits lorsqu'ils l'étaient. Dans ce cas, l'enduit sera d'une couleur proche de celle des pierres de pays, il sera affleurant, sans surépaisseur. En cas d'extension, de modification ou de création de percements, le projet devra prendre en compte la volumétrie initiale du bâtiment, ses matériaux.</p> <p>Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°39</u></b></p> <p>Lieu-dit : Le Bourg</p> <p>Dénomination : <b>Porche</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 50</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel et architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine.</p> <p>Les détails et modénatures seront conservés</p>	
<p><b><u>N°40</u></b></p> <p>Lieu-dit : Le Bourg</p> <p>Dénomination : <b>Porche</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 165</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel et architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine.</p> <p>Les détails et modénatures seront conservés</p>	

<p><b><u>N°41</u></b></p> <p>Lieu-dit : Le Bourg</p> <p>Dénomination : <b>Monuments aux Morts</b></p> <p>Situation cadastrale : Domaine public</p> <p>Intérêt patrimonial : Historique</p> <p>Prescriptions particulières : Le principe consiste à entretenir ces éléments de patrimoine. Dans le cas d'une restauration de cet élément, les travaux viseront à restituer leur état initial connu (respect de la forme, hauteur et des matériaux</p>	
<p><b><u>N°42</u></b></p> <p>Lieu-dit : Le Bourg</p> <p>Dénomination : <b>Puits</b></p> <p>Situation cadastrale : Domaine public</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : Le principe consiste à entretenir ces éléments de patrimoine. Dans le cas d'une restauration de cet élément, les travaux viseront à restituer leur état initial connu (respect de la forme, hauteur et des matériaux d'origine).</p>	
<p><b><u>N°43</u></b></p> <p>Lieu-dit : Allée Dubois</p> <p>Dénomination : <b>Pilastres</b></p> <p>Situation cadastrale : Domaine public</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : Le principe consiste à entretenir ces éléments de patrimoine. Dans le cas d'une restauration de cet élément, les travaux viseront à restituer leur état initial connu (respect de la forme, hauteur et des matériaux d'origine).</p>	

<p><b><u>N°44</u></b></p> <p>Lieu-dit : Les Tuileries de Denat</p> <p>Dénomination : <b>Pilastres et portail</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n° 49</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel et architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°45</u></b></p> <p>Lieu-dit : Denat</p> <p>Dénomination : <b>Corps de ferme (habitation + dépendances)</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n°71</p> <p>Intérêt patrimonial : Architectural et culturel</p> <p>Prescriptions particulières : Les travaux viseront donc à restituer leur état initial connu en respectant à la fois la forme et les matériaux d'origine. Il conviendra de respecter les gabarits. Les surélévations et écrêtements seront interdits. Les règles de l'architecture traditionnelle devront être respectées. Lors d'un changement de destination d'une construction, les travaux respecteront également les principales caractéristiques de ce bâti traditionnel.</p> <p><u>Couvertures :</u> Le volume et la pente d'origine seront conservés et la réfection de toiture sera réalisée avec le matériau originel, y compris pour les accessoires de couverture ; en cas d'extension ou modification, le projet devra prendre en compte la volumétrie initiale du bâtiment et ses matériaux.</p> <p><u>Maçonneries, façades :</u> Les pierres de taille seront conservées apparentes, sans être enduites, ni peintes, ni sablées, afin de conserver leur aspect de surface. Le rejointoiement doit affleurer le nu de la pierre, sans creux ni saillie. Les remplacements ou les compléments se feront en pierre de taille de pays. Les murs en moellons resteront, soit en pierres apparentes, soit enduits lorsqu'ils l'étaient.</p>	

<p>Dans ce cas, l'enduit sera d'une couleur proche de celle des pierres de pays, il sera affleurant, sans surépaisseur. En cas d'extension, de modification ou de création de percements, le projet devra prendre en compte la volumétrie initiale du bâtiment, ses matériaux.</p> <p>Les détails et modénatures seront conservés.</p> <p><u>Clôture :</u> Les murets de clôtures en pierres existants doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine.</p>	
<p><b>N°46</b></p> <p>Lieu-dit : L'Ermitage</p> <p>Dénomination : <b>Chapelle néo-gothique</b> (début XX<sup>e</sup>)</p> <p>Situation cadastrale : Parcelle n°13</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel et architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Les travaux viseront donc à restituer leur état initial connu en respectant à la fois la forme et les matériaux d'origine. Il conviendra de respecter les gabarits. Les surélévations et écrêtements seront interdits. Les règles de l'architecture traditionnelle devront être respectées.</p> <p>Lors d'un changement de destination d'une construction, les travaux respecteront également les principales caractéristiques de ce bâti traditionnel.</p> <p><u>Couvertures :</u> Le volume et la pente d'origine seront conservés et la réfection de toiture sera réalisée avec le matériau originel, y compris pour les accessoires de couverture ; en cas d'extension ou modification, le projet devra prendre en compte la volumétrie initiale du bâtiment et ses matériaux.</p> <p><u>Maçonneries, façades :</u> Les pierres de taille seront conservées apparentes, sans être enduites, ni peintes, ni sablées, afin de conserver leur aspect de surface. Le rejointoiement doit affleurer le nu de la pierre, sans creux ni saillie. Les remplacements ou les compléments se feront en pierre de taille de pays. Les murs en moellons resteront, soit en pierres apparentes, soit enduits lorsqu'ils l'étaient.</p> <p>Dans ce cas, l'enduit sera d'une couleur proche de celle des pierres de pays, il sera affleurant, sans surépaisseur. En cas d'extension, de modification ou de création de percements, le projet devra prendre en compte la volumétrie initiale du bâtiment, ses matériaux.</p>	

<p>Les détails et modénatures seront conservés.  <u>Clôture</u> :  Les murets de clôtures en pierres existants doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine.</p>	
<p><b>N°47</b></p> <p>Lieu-dit : Bourg</p> <p>Dénomination : <b>Mur de clôtures en pierre</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelles n° 206-207</p> <p>Intérêt patrimonial : Architectural</p> <p>Prescriptions particulières : Les murs de clôtures doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine.</p>	
<p><b>N°48</b></p> <p>Lieu-dit : Bourg - Le Tillé</p> <p>Dénomination : <b>Corps de ferme, son parc et mur de clôture</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelles n° 25-26-27</p> <p>Intérêt patrimonial : Paysager</p> <p>Prescriptions particulières : Les travaux viseront donc à restituer leur état initial connu en respectant à la fois la forme et les matériaux d'origine. Il conviendra de respecter les gabarits. Les surélévations et écrêtements seront interdits. Les règles de l'architecture traditionnelle devront être respectées.  Lors d'un changement de destination d'une construction, les travaux respecteront également les principales caractéristiques de ce bâti traditionnel.</p> <p><u>Couvertures</u> :  Le volume et la pente d'origine seront conservés et la réfection de toiture sera réalisée avec le matériau originel, y compris pour les accessoires de couverture ; en cas d'extension ou modification, le projet devra prendre en compte la volumétrie initiale du bâtiment et ses matériaux.</p> <p><u>Maçonneries, façades</u> :  Les pierres de taille seront conservées apparentes, sans être enduites, ni peintes, ni sablées, afin de conserver leur aspect de surface. Le rejointoiement doit affleurer le nu de la pierre, sans creux ni saillie. Les remplacements ou les compléments se feront en pierre de taille de pays. Les murs en moellons resteront, soit en pierres apparentes, soit enduits lorsqu'ils l'étaient.</p>	

<p>Dans ce cas, l'enduit sera d'une couleur proche de celle des pierres de pays, il sera affleurant, sans surépaisseur. En cas d'extension, de modification ou de création de percements, le projet devra prendre en compte la volumétrie initiale du bâtiment, ses matériaux.</p> <p>Les détails et modénatures seront conservés.</p> <p><u>Clôture</u> :</p> <p>Les murets de clôtures en pierres existants doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine.</p> <p><u>Les parcs et jardins d'intérêt paysager</u> identifiés au plan de zonage doivent conserver leur dominante végétale. Aucune construction nouvelle n'y sera tolérée à l'exception des piscines non couvertes et des abris de jardin ou petits édifices techniques de moins de 12 m<sup>2</sup> d'emprise au sol, le tout en nombre limité. Les aires de stationnement seront également tolérées sous réserve de leur insertion paysagère (préservation des arbres de haute tige ou à défaut nouvelles plantations), de leur caractère limité en surface et réversible (retour à l'état naturel).</p>	
<p><b><u>N°49</u></b></p> <p>Lieu-dit : Chément</p> <p>Dénomination : <b>Château</b> (XVIII<sup>e</sup> siècle) (habitation, dépendances et parc)</p> <p>Situation cadastrale : Parcelles n° 75</p> <p>Intérêt patrimonial : Architectural et culturel</p> <p>Prescriptions particulières : Les travaux viseront donc à restituer leur état initial connu en respectant à la fois la forme et les matériaux d'origine. Il conviendra de respecter les gabarits. Les surélévations et écrêtements seront interdits. Les règles de l'architecture traditionnelle devront être respectées.</p> <p>Lors d'un changement de destination d'une construction, les travaux respecteront également les principales caractéristiques de ce bâti traditionnel.</p> <p><u>Couvertures</u> :</p> <p>Le volume et la pente d'origine seront conservés et la réfection de toiture sera réalisée avec le matériau originel, y compris pour les accessoires de couverture ; en cas d'extension ou modification, le projet devra prendre en compte la volumétrie initiale du bâtiment et ses matériaux.</p> <p><u>Maçonneries, façades</u> :</p> <p>Les pierres de taille seront conservées apparentes, sans être enduites, ni peintes, ni sablées, afin de conserver leur aspect de surface.</p>	 

<p>Le rejointoiement doit affleurer le nu de la pierre, sans creux ni saillie. Les remplacements ou les compléments se feront en pierre de taille de pays. Les murs en moellons resteront, soit en pierres apparentes, soit enduits lorsqu'ils l'étaient. Dans ce cas, l'enduit sera d'une couleur proche de celle des pierres de pays, il sera affleurant, sans surépaisseur. En cas d'extension, de modification ou de création de percements, le projet devra prendre en compte la volumétrie initiale du bâtiment, ses matériaux. Les détails et modénatures seront conservés.</p> <p><u>Clôture</u> :</p> <p>Les murets de clôtures en pierres existants doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine.</p>	
<p><b><u>N°50</u></b></p> <p>Lieu-dit : Bourg</p> <p>Dénomination : <b>Mare / Gardoir</b></p> <p>Situation cadastrale : Parcelles n° 46</p> <p>Intérêt patrimonial : Culturel</p> <p>Prescriptions particulières : Les points d'eau inventoriés ne devront pas être comblés.</p>	
<p><b><u>N°51</u></b></p> <p><b>Lavoir ruisseau de la Rochejoubert</b></p>	<p>La Brousse /parcelle AA23</p>
<p><b><u>N°52</u></b></p> <p><b>Ancienne gare</b></p>	<p>Le Champ de Callais /parcelle ZH64</p>

# GOND-PONTOUVRE

PATRIMOINE	ILLUSTRATION
<p><b>N° 1 et N°2</b></p> <p><b>Vestiges de fours à chaux</b> Rue des Fontennes</p> <p>Patrimoine bâti</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> <b>En cas de travaux ou de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément.</b></p>	
<p><b>N°3</b></p> <p><b>Lavoir et anguillards</b> Place de l'indépendance</p> <p>Patrimoine bâti</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> <b>En cas de travaux, il conviendra de respecter les caractéristiques architecturales typiques du bord de Touvre et du bâti existant en arrière-plan. Conservation de l'Anguillard et de l'aménagement qualitatif du bord de Touvre</b></p>	
<p><b>N° 4</b></p> <p><b>Roue à aubes du Moulin Rivaud</b> Rue Pasteur</p> <p>Patrimoine industriel</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> <b>En cas de travaux ou de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelle de cet élément (roue, vannes,...) liées aux vestiges industriels des bords de Touvre</b></p>	

<p><b>N° 5</b></p> <p><b>Roue à aubes du Moulin Rivet</b> impasse près Pont de la Touvre</p> <p>Patrimoine industriel</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> <b>En cas de travaux ou de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelle de cet élément (roue, vannes,...) liées aux vestiges industriels des bords de Touvre</b></p>	
<p><b>N° 6</b></p> <p><b>Chapelle Sainte-Anne</b> route de Paris - La Providence</p> <p>Patrimoine bâti</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> <b>Sauvegarde des caractéristiques architecturales de l'édifice</b></p>	
<p><b>N° 7</b></p> <p><b>Entrepôts de Maillard</b> 35 route de Vars</p> <p>Patrimoine bâti (ancien dépôts tramway)</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> <b>En cas de travaux ou de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément : fronton et façade à conserver.</b></p>	
<p><b>N° 8</b></p> <p><b>Piles du pont du petit Vouillac</b> route de Vars - derrière le boulodrome</p> <p>Patrimoine bâti ferroviaire</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> <b>Sauvegarde de cet élément de patrimoine lié au transport ferroviaire d'antan.</b></p>	

<p><b>N° 9</b></p> <p><b>Usine élévatoire des eaux de Foulpougne</b> Foulpougne</p> <p>Patrimoine bâti industriel</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> <b>En cas de travaux ou de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de ce bâtiment remarquable lié au passé industriel de l'agglomération.</b></p>	
<p><b>N° 10</b></p> <p><b>Viaduc de Foulpougne</b> Foulpougne, rue Pasteur</p> <p>Patrimoine bâti ferroviaire</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> <b>En cas d'aménagement du secteur, il conviendra de respecter l'harmonie entre la trame verte et bleue et l'élément architectural constitué par le viaduc, ainsi que l'ancienne usine des eaux.</b></p>	
<p><b>N° 11</b></p> <p><b>Ancienne Usine Cofpa</b> 144 route de Vars</p> <p>Patrimoine bâti industriel</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> <b>En cas de travaux ou de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de ce bâtiment : éléments architecturaux caractéristiques des façades.</b></p>	
<p><b>N° 12</b></p> <p><b>Lavoir de Chalonne</b> Route de Vars – Chalonne</p> <p>Patrimoine historique</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> <b>Respect des caractéristiques architecturales et de l'histoire du lieu, typiques du bord de Charente.</b></p>	

<p><b>N° 13</b></p> <p><b>Croix</b> Rue du pas de la vigne</p> <p>Patrimoine historique</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> <b>Préservation de cet élément historique en cas d'aménagement</b></p>	
<p><b>N° 14</b></p> <p><b>Fontaine Laroche</b> Rue des cheminées</p> <p>Patrimoine bâti</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> <b>Respect des caractéristiques architecturales et de l'histoire du lieu, typiques du bord de Charente.</b></p>	
<p><b>N° 15</b></p> <p><b>Fontaine</b> Bourlion</p> <p>Patrimoine bâti</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> <b>Préservation de cet ouvrage historique et de ses éléments architecturaux en cas de travaux ou d'aménagement à proximité.</b></p>	

<p><b>N° 16</b></p> <p><b>Croix</b> Rue Honoré de Balzac</p> <p>Patrimoine historique</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> <b>Préservation de cet élément historique en cas d'aménagement</b></p>	
<p><b>N° 17</b></p> <p><b>Croix</b> Rue de la Croix Rompue</p> <p>Patrimoine historique</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> <b>Préservation de cet élément historique en cas d'aménagement</b></p>	
<p><b>N° 18</b></p> <p><b>Cèdre remarquable</b> Route de Paris /parcelle AL52</p> <p>Patrimoine naturel</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> <b>Préservation de cet élément naturel en cas d'aménagement</b></p>	

<p><b>N° 19</b></p> <p><b>Cèdre remarquable</b> Rue Pasteur /parcelle AN202</p> <p>Patrimoine naturel</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> <b>Préservation de cet élément naturel en cas d'aménagement</b></p>	
<p><b>N° 20</b></p> <p><b>Fronton ancienne école des filles de Roffit</b> 219 route de Vars /parcelle AK120</p> <p>Patrimoine historique</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> <b>En cas de travaux ou de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de ce bâtiment : éléments architecturaux caractéristiques de la façade.</b></p>	

# JAULDES

N°	PATRIMOINE	ILLUSTRATION
1	<p><b>Lavoir de Nouailles</b> Nouailles</p>	
2	<p><b>Puits de Nouailles</b> Nouailles</p>	
3	<p><b>Abreuvoir de Nouailles</b> Nouailles</p>	
4	<p><b>Lavoir de Treillis</b> Le Treillis</p>	

5	<p><b>Lavoir de L'Âge</b> L'Âge</p>	
6	<p><b>Lavoir de la Mercerie</b> La Mercerie</p>	
7	<p><b>Pigeonnier carré (XVII<sup>e</sup> siècle)</b> Logis de la Motte</p>	
8	<p><b>Logis de la Motte (XVII<sup>e</sup> siècle)</b> 449 rue du Logis de la Motte</p>	

9	<p style="text-align: center;"><b>Portail</b> 2 route du Pont d'Agris, Le Bourg</p>	 <p style="text-align: right;"><i>Portail @photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>
10	<p style="text-align: center;"><b>Pigeonnier carré (XIX<sup>e</sup> siècle)</b> 2 route du Pont-d'Agris, Le Bourg</p>	
11	<p style="text-align: center;"><b>Pigeonnier carré (XIX<sup>e</sup> siècle)</b> Place Schoeneck, Le Bourg</p>	

12	<p><b>Porche (1889)</b> 125 Grand-rue au bourg</p>	
13	<p><b>Ancienne école de Cherves</b> Cherves, route de Brie</p>	
14	<p><b>Portail</b> 247 chemin de Cussac</p>	
15	<p><b>Lojhes</b> Parcelle B786</p>	

<p><b>16</b></p>	<p><b>Portail</b> 508 rue du Père de la Brosse, Magnac</p>	
<p><b>17</b></p>	<p><b>Portail</b> 30 rue de Nouillet, Nouailles</p>	
<p><b>18</b></p>	<p><b>Logis du Bois de Jauldes</b> 537 rue du Rond-Point du Bois</p>	
<p><b>19</b></p>	<p><b>Logis de l'Espoir</b> chemin Philippe de Corgnol, Glange</p>	

20	<p><b>Château de Fayolle</b> (ruines, XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> siècles) route du Château-de-Fayolle</p>	
21	<p><b>Église Saint-Martin</b> (XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècles) Le Bourg</p>	
22	<p><b>Pierre mégalithique</b> dite « Pierre Ceinturée » près du hameau de Glange</p>	

23	<p align="center"><b>Stèle aux aviateurs américains du 19 juin 1944</b> rue de la Stèle des Américains</p>	
24	<p align="center"><b>Puits</b> 60 rue de la Stèle des Américains Chez Renard</p>	
25	<p align="center"><b>Lac des Lichères</b> Lichères</p>	
26	<p align="center"><b>Etang de Fayolle</b> Fayolle</p>	
27	<p align="center"><b>Fontaine de l'Aiguille</b> L'Aiguille</p>	

28	<p><b>Puits</b> route du Pont d'Agris Bourg</p>	
29	<p><b>Puits</b> route de La Rochefoucauld Glange</p>	
30	<p><b>Puits</b> route de Margnac, Margnac</p>	
31	<p><b>Puits</b> rue de la Jonchère, La Jonchère</p>	

32	<p style="text-align: center;"><b>Puits</b> Puits au Sud de la Jonchère /ZE92</p>	
33	<p style="text-align: center;"><b>Puits</b> route de Brie, La Mornière</p>	
34	<p style="text-align: center;"><b>Puits</b> La Motte</p>	
35	<p style="text-align: center;"><b>Puits</b> Le Petit Cherves</p>	

36	<p style="text-align: center;"><b>Puits</b> rue du Puits de Cherves, Cherves</p>	 A tractor is working in a field of tall green grass. The tractor is dark-colored with a yellow tank. The background shows a line of trees under a clear sky.
37	<p style="text-align: center;"><b>Puits de la Pelle</b> Puits de la Pelle</p>	 A well structure made of concrete blocks and stones, partially overgrown with vegetation. A wooden plank is leaning against the structure. A black cable or pipe runs across the top of the frame.
38	<p style="text-align: center;"><b>Etang de Cussac</b> Cussac</p>	 A narrow stream flowing through a dense forest. The water is dark and reflects the surrounding greenery. The banks are covered in lush vegetation.

39	<b>Chêne remarquable</b> route de l'Aiguille	
40	<b>Chêne remarquable</b> La Maison de Prunaud	

# LA COURONNE

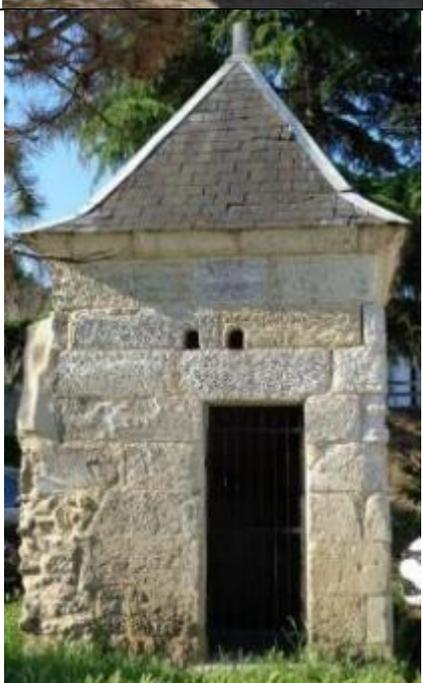
*Patrimoine religieux, porches, corps de fermes typiques, petit patrimoine bâti*

N°	ADRESSE	PATRIMOINE	STATUT	ILLUSTRATION
1	Carrefour route de Breuty et chemin de Font Roy	<b>Chapelle Notre-Dame de Breuty</b>	privé	
2	Route de Mognac	<b>Chapelle Saint-Nicolas (XII<sup>e</sup> siècle)</b>	privé	
	De plan rectangulaire, la façade, orientée à l'Ouest, est percée d'un portail en plein cintre, sans colonne, dont la voussure est ornée d'un bandeau en dents de scie. La nef unique est très simple, tandis que le chœur est couvert d'un berceau également en plein cintre. L'abside, plus étroite, a conservé sa voûte en cul-de-four.			
3	4 chemin du Parc	<b>Logis du Grand Maine</b>	privé	

4	Carrefour giratoire Oisellerie	<b>Porche</b>	public	
5	43 route des Courtes	<b>Corps de ferme Les Courtes</b>	privé	
6	8 impasse de Lafont	<b>Porche XIX<sup>e</sup> siècle</b>	public privé	
7	79 route des compagnons d'Emmaüs	<b>Porche</b>	privé	
8	23 rue Joliot Curie	<b>Corps de ferme</b>	privé	

9	25 rue Joliot Curie	<b>Corps de ferme (1860)</b>	privé	
10	9/9bis route de la Picardie	<b>Corps de ferme (portail 1830)</b>	privé	
11	Maison neuve	<b>Piliers</b>	privé	
12	8 chemin des Séverins	<b>Porche</b>	privé	

13	Route du Giraudeau	<b>Corps de ferme</b>	privé	
14	25 route de la Fouillouse	<b>Corps de ferme</b>	-	
15	23 route de la Courade	<b>Corps de ferme (1798)</b>	privé	
16	route de la Courade /BL130	<b>Puits</b>	privé	

17	Place de la Gare	Halle de gare	public	
18	Route de Mognac	Tour de Télégraphe Chappe (1823)	privé	
19	Square de l'Intrépide Rue de l'Union	Pigeonnier	public	

20	Rue Léonard Jarraud	Croix	privé	
21	Rue du Lavoir	Lavoir de Breuty	public	
22	Rue Léonard Jarraud	Lavoir-Fontaine	public	
23	La Picardie Intersection Route du Coteau / Route du Clémenceau	Lavoir La Picardie	privé	

24	Village de Lafont Route des compagnons d'Emmaüs	<b>Fontaine Lafont</b>	public	
25	Village de Lafont 78 route des compagnons d'Emmaüs	<b>Puits Lafont</b>	privé	
26	Village de Lafont Route des compagnons d'Emmaüs	<b>Lavoir Lafont</b>	public	 

27	5 impasse Fontaine de la Contrie	<b>Fontaine et lavoir de La Contrie</b>	public	 A stone structure with a basin and a wooden railing, situated outdoors in a wooded area.
28	Village du Mas	<b>Puits Le Mas</b>	public	 A stone structure with a wooden frame, situated outdoors in a grassy area.
29	Près de Rouffignac	<b>Fontaine et lavoir Le Mas</b>	public	 A stone structure partially obscured by dense, overgrown vegetation.
30	Route de chez Liet	<b>Puits Chez Liet</b>	public	 A stone structure with a wooden door, situated outdoors in a grassy area.

31	Jardin public Avenue de la Gare	<b>Puits jardin public</b>	public	
32	route du Giraudeau	<b>Puits Giraudeau</b>	privé	
33	Nige chat Plantier des Fontaines	<b>Fontaine Nige Chat</b>	privé	

34	route des Fayards	<b>Puits des Fayards</b>	public	
35	Les Séverins	<b>Puits Les Séverins</b>	public	
36	Le Grand Maine Chemin du Parc	<b>Puits Le Grand Maine</b>	public	

37	48 route des Courtes	Puits Les Courtes	public	
38	Avenue de la Gare	Ecole Marie Curie	public	
Ecole construite par l'architecte Roger Baleix en 1934 dans un style art déco, labellisée « Architecture contemporaine remarquable »				
39	Place de l'Hôtel de Ville	Mairie	public	
<p>Mairie-Halle, architecte Édouard Warin (1873, XX<sup>e</sup> siècle)          La mairie est un bâtiment compact en pierre de taille composé d'un corps central saillant et de deux ailes latérales. La toiture en ardoise est flanquée de pans trapézoïdaux qui renforcent le caractère monumental de la construction. La façade est ornée de pilastres soulignés de bandeaux ; elle est surmontée d'un fronton qui abrite une horloge bordée de deux colonnettes en marbre rose.</p>				

40	2 bis route de la Contrie	<b>Pigeonnier Les Gallands XVII<sup>e</sup> siècle</b>	privé	
----	---------------------------	--	-------	--

**Logis et maisons remarquables**

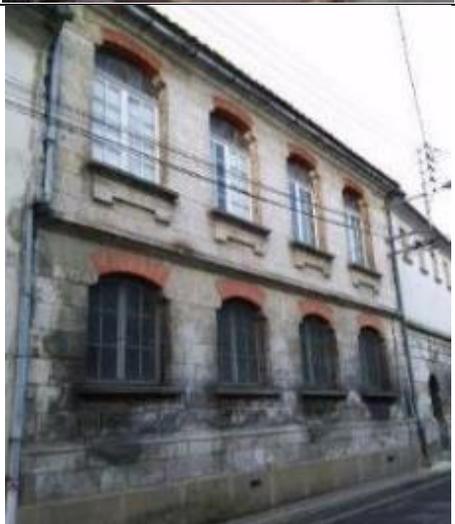
N°	ADRESSE	PATRIMOINE	STATUT	ILLUSTRATION
41	Route de la Tourette	<b>Logis de la Tourette</b>	privé	
<p>Le domaine se compose de deux constructions à un étage accolées l'une à l'autre dans le même prolongement, protégé par des toits de tuiles à faible pente. La première construite avant le XVIII<sup>e</sup> siècle abrite les éléments les plus anciens, un escalier en pierre et des caves voûtées. Elle a été agrandie par l'adjonction de la seconde dénommée « la grande maison » et par un bâtiment perpendiculaire pour les communs au XIX<sup>e</sup> siècle. Le portail à double entrée est adossé à un petit colombier dressé sur piliers (une faie) dont le toit est surmonté d'un fronton triangulaire. De l'autre côté, la construction s'ouvre sur une terrasse qui surplombe la vallée des Eaux Claires et domine un parc orné d'une grande cage à oiseaux en fer forgé édifée en 1860.</p>				

42	Route de Nersac La Tour Saint-Jean	<b>Manoir de la Tour Saint-Jean</b> (XVIe, XVIIIe siècle)	privé	
<p>Le corps du logis est de forme rectangulaire dont le rez-de-chaussée et le premier étage sont éclairés de quatre travées de baies. Le soubassement est coiffé d'une terrasse bordée d'un parapet ajouré de rosaces et soutenue par une galerie à arcade en plein cintre. L'originalité de l'édifice est une haute tour qui le flanque à l'Ouest, couverte d'une toiture en cloche au-dessus d'une corniche à modillons (ornement en forme de console inversée) ; elle était autrefois surmontée d'une statue de Saint-Jean remplacée par une fleur de lys en fer forgé. Au nord, le bâtiment s'ouvre sur un jardin en pente, jadis orné de beaux rosiers, bordé par le canal de la Boême.</p>				
43	1 route de la Contrie	<b>Maison la Contrie et parc</b>	privé	
44	Route de Mognac	<b>Logis de Mognac</b>	privé	
<p>Le plus ancien corps du logis, daté du XIV<sup>e</sup> siècle, est situé au Nord dominant la vallée de la Charreau ; il abrite une vaste salle voutée en berceau à peine brisé où l'on trouve un four à pain. Il est flanqué, à la fin du Moyen-Age, d'une tour carrée sous un toit pyramidal qui garde une lucarne en biseau. Un pavillon de plus fort volume est ajouté au XVII<sup>e</sup> siècle auquel est construit à angle droit un bâtiment plus petit probablement au XIX<sup>e</sup> siècle. Certaines ouvertures en arc brisé subsistent de l'édifice médiéval.</p>				

45	Route de Breuty	<b>Maison de maître de Cothiers</b>	privé	
Moulin à papier de Cothiers, puis usine à papier de cigarettes (1840, 1898, XX <sup>e</sup> siècle)				
46	13 route des Compagnons d'Emmaüs	<b>Maison de maître de Colas</b>	privé	
47	50 route de Barbary	<b>Logis de Barbary</b>	privé	
La bâtisse actuelle forme, avec ses dépendances, un V ouvert au midi sur la vallée de la Charreau. Certaines constructions datent du XVIII <sup>e</sup> siècle, d'autres ont été remaniées au XIX <sup>e</sup> siècle. Du moulin, il ne subsiste que le canal.				
48	2 route de la Contrie	<b>Logis des Amandiers</b>	privé	
Le bâtiment principal, orné de deux frontons triangulaires au niveau du toit, date du XIX <sup>e</sup> siècle. Il est accolé, en prolongement, d'un édifice plus ancien muni de meurtrières.				

49	3 rue des Gallands	<b>Logis des Gallands</b> (portail et habitation XVII <sup>e</sup> siècle)	privé	
50	Route de la Croisade	<b>Logis de la Croisade et son parc</b>	privé	
51	2 place des Aireaux	<b>Maison des Airauds</b>	privé	
52	Rue Léonard Jarraud	<b>Maison de Léonard Jarraud</b>	privé	

53	8 route des Fayards	<b>Logis des Fayards et son parc</b>	privé	
54	15 route des Fayards	<b>Maison des Fayards</b>	privé	

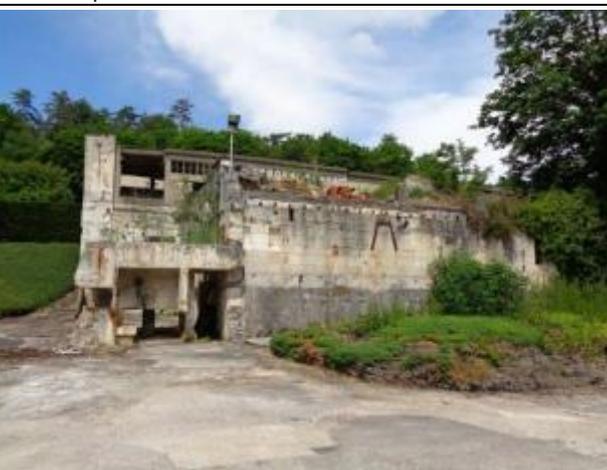
55	8 place de l'hôtel de ville	<b>Maison de 1890</b>	privé	
56	19 rue Pasteur	<b>Bâtiment Pasteur</b>	public	

**Patrimoine industriel**

N°	ADRESSE	PATRIMOINE	STATUT	ILLUSTRATION
57	1 allée des sports	<b>Espace culturel- Centre social</b>	public	
<p>Ancienne usine de construction mécanique Somecour puis Milletes et Cie avec cheminée (1880), actuel centre socioculturel et sportif.</p> <p>Ancienne tréfilerie, puis usine d'aviation et ensuite usine de machine outils. Bâtiments des anciens ateliers recouverts de tuiles mécaniques en pierre de taille et d'autre en toit à longs pans. Un bâtiment (bâtiment de direction) à deux étages avec un toit à longs pans recouverts d'ardoise.</p>				

58	8 rue de l'abbaye	<b>Ancienne Scierie Albert</b>	privé	
<p>Le logement patronal à un étage est couvert de tuiles creuses. L'atelier de fabrication, flanqué d'une cheminée en brique (1<sup>er</sup> quart du XX<sup>e</sup> siècle) avec un toit à longs pans, était protégé par des tuiles mécaniques et ses baies en arc segmentaire ouvraient sur une aire de stockage.</p>				
59	Impasse des Beauvais	<b>Moulin des Beauvais</b>	privé	
<p>Moulin puis usine à papier de Beauvais (XVII<sup>e</sup> siècle). L'atelier de fabrication et le bâtiment d'eau dessinés par l'architecte Paul Abadie sont en pierre de taille à un étage. L'ancienne écurie en rez-de-chaussée, surmontée des étendoirs, est en moellon, couverts de tuile creuse. Au Nord de l'usine, le logement patronal à un étage avec combles et le logement ouvrier à deux étages sont en moellon couverts de tuile mécanique. Au Sud, l'ancienne conciergerie et les bureaux sont en pierre de taille, couverts de tuiles mécaniques, tandis que le logement de contremaître à un étage est en moellon couvert de tuile creuse. La cité ouvrière qui longe l'allée d'entrée est composée de logements en rez-de-chaussée à structure béton couverts de tuiles mécaniques.</p>				
60	Route de Poulet	<b>Moulin de Poulet</b>	privé	
<p>Moulin puis usine à papier de Poulet, cartonnerie Thomas (1906, XIX<sup>e</sup> siècle) Le logement patronal et l'orangerie sont en pierre de taille, le logement ouvrier et les parties agricoles en moellon, tandis que les bâtiments de production sont en béton ou en parpaing avec charpente métallique.</p>				

61	135 route de Bordeaux	<b>Moulin de l'Abbaye</b>	privé	
<p>Anciennes papeteries de l'Abbaye (dites de La Couronne) sur le site du Moulin de l'Abbaye (1800, 1838, usine 1877, XX<sup>e</sup> siècle) : bâtiments administratifs et logements, actuellement pépinière d'entreprises.</p> <p>L'entrée, bordée de deux piliers ouvragés en pierre de taille, donne accès, en longeant la garderie d'enfants, au bâtiment qui abritait l'activité administrative. En pierre de taille sur un étage couvert de tuiles creuses, il est percé en son centre d'un porche surmonté de la grande horloge de 1877, restaurée par les soins de Monsieur Poupeau. Le logis patronal, au Sud, est en pierre de taille bordé à l'Ouest par un grand jardin qui longe la Boème. Au Nord, les différents entrepôts et ateliers de fabrication de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en moellon enduit ou en béton, sont prolongés par l'usine des années 1950 à structure métallique couverte d'une toiture en shed.</p>				
62	33 rue des Compagnons d'Emmaüs	<b>Moulin de Barillon</b>	privé	
<p>Moulin à papier Barillon (1842-1899, 1905), actuel village artisan de La Couronne.</p> <p>Les bâtiments de l'ancienne usine à papier sont en pierre de taille, à un étage avec toits à longs pans et croupes, couverts de tuiles creuses. Le rez-de-chaussée des bureaux est également en pierre de taille surmonté d'un étage en béton couvert d'une terrasse. Les ateliers de fabrication modernes sont en moellon couvert d'une charpente métallique et shed. Les plus anciens ateliers et l'écurie sont en moellon couverts de toits à longs pans en tuiles mécaniques.</p>				
63	23 route des Compagnons d'Emmaüs	<b>Moulin de Colas</b>	privé	
<p>Moulin à papier de Colas, puis Alamigeon (XVII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècle), actuel centre Emmaüs</p> <p>Le bâtiment de l'ancien moulin à papier est en pierre de taille à un étage, couvert d'un toit à longs pans et croupes couvert de tuile creuse. Les salles des machines à papier sont en moellon enduit, avec toits à longs pans et lanterneau couverts de tuiles mécaniques ; l'éclairage se fait par des ouvertures en arc à plein-cintre.</p>				

64	CHS Camille Claudel	<b>Moulin de Breuty</b>	privé	
Bâtiment d'eau en rez-de-chaussée avec étage de comble, baies en arc plein-cintre, toit à longs pans et croupes, couvert de tuiles mécaniques ; atelier de fabrication à un étage couvert de tuiles creuses.				
65	26 route du Grand Girac	<b>Moulin du Grand Girac</b>	privé	
Bâtiment en pierre de taille recouvert d'un toit à longs pans et croupes.				
66	121 route de Breuty	<b>Moulin de Cothiers</b>	privé	
Les ateliers de fabrication et les bureaux étaient en pierre de taille couverts de tuiles mécaniques et le magasin industriel construit dans les années 1950 est à ossature métallique.				

67	Impasse du Moulin de l'Escalier	<b>Moulin de l'Escalier</b>	privé	
68	15 route du Moulin Neuf	<b>Moulin Neuf</b>	privé	
69	71 route du Moulin d'Auguy	<b>Moulin d'Auguy</b>	privé	
70	route de Bourisson	<b>Moulin de Bourisson</b>	privé	

**Patrimoine naturel**

N°	ADRESSE	PATRIMOINE	STATUT	ILLUSTRATION
71	Creux du Loup	Caverne du creux du Loup		
72	Parcelle BS346/BS381	Arbre remarquable		
73	Parcelle BP259	Arbre remarquable		
74	Parcelle BN3	Arbre remarquable		
75	La Fontaine du Poirier	Source de la Fontaine du Poirier		
76	Parc de l'Abbaye Notre-Dame Parcelle AY183	Séquoia à feuilles d'if (arbre remarquable à enjeu fort de conservation)		 <p data-bbox="1018 1989 1417 2022">©ETEN Environnement, 18/07/2023</p>

**Autre patrimoine bâti**

N°	ADRESSE	PATRIMOINE	STATUT	ILLUSTRATION
77	Route de la Grande Rivière /BH 315	<b>Moulin de la Courade</b>		
78	36 route de Mouthiers	<b>Piliers et portail d'origine du Château de la Côte</b>		

# LINARS

N°	PATRIMOINE	ILLUSTRATION
1	<p><b>Puits à poulie</b> rue du Bois domaine public</p>	
2	<p><b>Puits à tambour</b> rue du Puits domaine public</p>	
3	<p><b>Puits à corde</b> Village les Frégonnières Route des Frégonnières Parcelle BB41</p>	
4	<p><b>Fontaine</b> Village Jarousson Parcelle ZC39</p>	

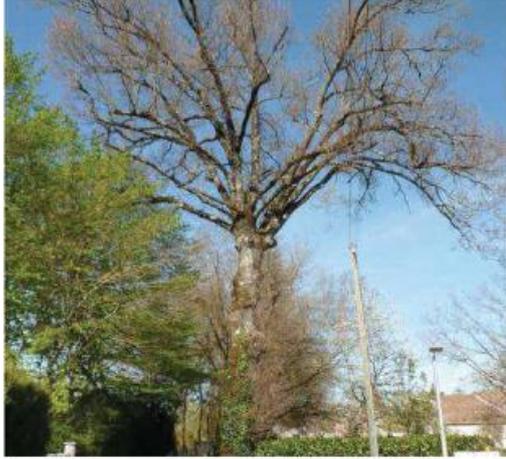
5	<p><b>Fontaine</b> La Touche Parcelle AM107</p>	
6	<p><b>Puits à poulie</b> rue du Bourg Parcelle AL195</p>	
7	<p><b>Lavoir</b> Village Jarousson Parcelle ZC39</p>	
8	<p><b>Porche</b> rue du Puits Parcelle AL266</p>	

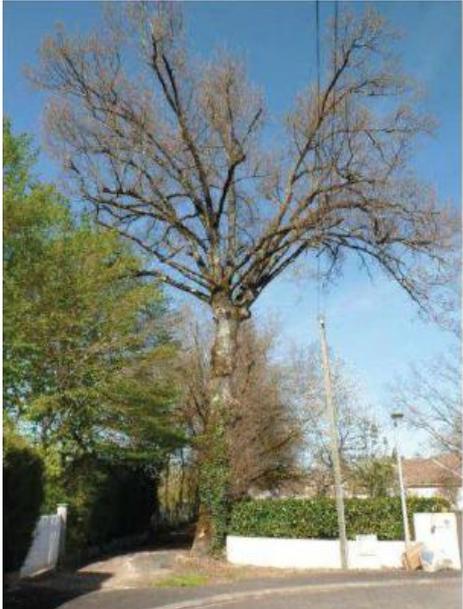
9	<p><b>Porche</b> rue du Bourg Parcelle AL156</p>	
10	<p><b>Porche</b> Rue des Boisdons Parcelle AM356</p>	
11	<p><b>Porche</b> Chemin de Pierre Levée Parcelle AY4</p>	
12	<p><b>Entrée</b> Lieu-dit Belair Parcelle BA97</p>	

<p><b>13</b></p>	<p><b>Entrée</b> Village les Frégonnières Parcelle BB3</p>	 A photograph showing a stone entrance gate with two tall, fluted columns and a decorative top. A black metal gate is partially open, leading to a paved area. The background shows a clear blue sky and some greenery.
<p><b>14</b></p>	<p><b>Porche</b> La Grelière chemin du Pont Marie Parcelle AA28</p>	 A photograph of a stone building with a large, arched green door. The building has a red-tiled roof and a small window to the left of the door. The scene is set on a paved street under a clear blue sky.
<p><b>15</b></p>	<p><b>Porche</b> La Grelière Rue de la Grelière Parcelle AA34</p>	 A photograph of a stone archway leading to a white building. A blue and white chevron sign is visible on the right side of the archway. The scene is set on a paved street under a clear blue sky.
<p><b>16</b></p>	<p><b>Porche</b> Village Jarousson chemin de Pierre Levée à Chevanon Parcelle AD28</p>	 A photograph of a stone building with a large, arched white door. The building has a red-tiled roof and a small window to the right of the door. The scene is set on a paved street under a clear blue sky.

17	<p><b>Porche</b> Village Jarousson chemin de Pierre Levée à Chevanon Parcelle AC44</p>	
18	<p><b>Entrée</b> Château de Moulède Parcelle AA2</p>	
19	<p><b>Porche</b> Village Cheneuzac, rue de la Gordolle Parcelle AO4</p>	
20	<p><b>Porche</b> Village Cheneuzac rue de la Gordolle Parcelle AO5</p>	

21	<p><b>Chêne</b> Les Boisdons Rue de la Futaie Parcelle AM219</p>	
22	<p><b>Chêne</b> Les Boisdons Rue de la Futaie Parcelle AM350</p>	
23	<p><b>Chênes</b> Les Boisdons Rue de la Futaie Rue des Grands Chênes Parcelle AM215</p>	

<p>24</p>	<p><b>Chênes</b> Chemin du Loup Domaine public</p>  	 
<p>25</p>	<p><b>Chênes</b> Les Boisdons Rue des Grands Chênes Parcelle AM232</p>	 

26	<p><b>Chêne</b> Rond-point des Groies Parcelle AP81</p>	
27	<p><b>Chêne</b> Passage des Ombrages Domaine public</p>	
28	<p><b>Frêne</b> Fontaine Jarousson Parcelle ZC5</p>	
29	<p><b>Tilleul</b> Fontaine Jarousson Parcelle ZC5</p>	

# L'ISLE D'ESPAGNAC

PATRIMOINE	ILLUSTRATION
<p><b>N°1</b></p> <p><b>Logis de Pindray</b> (XIV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècle) 10 rue du Logis/parcelle AR69</p> <p><i>Intérêt</i> : Architectural</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, ordonnancement des percements, pentes de toiture, agencement des volumes...).</p>	 <p><i>Logis de Pindray @photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>
<p><b>N°2</b></p> <p><b>Lavoir de la Font Chauvin</b> Vallée du Lunesse /parcelle AV39</p> <p><i>Intérêt</i> : Architectural, historique</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction), ainsi que les éléments de végétation caractérisant son contexte.</p>	
<p><b>N°3</b></p> <p><b>Eglise Saint Michel</b> Rue Aristide Briand /parcelle AM146</p> <p><i>Intérêt</i> : Architectural, historique</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, agencement des volumes...).</p>	

<p><b>N°4</b></p> <p><b>Le Logis de Bois Menu</b> (tour XVI<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècle) Lieu-dit Bois Menu /parcelle AT164</p> <p><i>Intérêt</i> : Architectural</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, ordonnancement des percements, pentes de toiture, agencement des volumes...).</p>	 <p><i>Logis de Bois-Menu @photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>
<p><b>N°5</b></p> <p><b>Moulin de la Font Noire</b> Impasse du Moulin /parcelle AM124</p> <p><i>Intérêt</i> : Architectural</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, ordonnancement des percements, pentes de toiture, agencement des volumes...).</p>	
<p><b>N°6</b></p> <p><b>Le Logis des Mérigots</b> (XVII<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> siècle) Les Mérigots, rue des Ecoles /parcelle BA77</p> <p><i>Intérêt</i> : Architectural</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, ordonnancement des percements, pentes de toiture, agencement des volumes...).</p>	
<p><b>N°7</b></p> <p><b>Le Logis de Chaumontet : corps de logis et tour carrée (pigeonnier)</b> (XVIII<sup>e</sup> siècle) Chaumontet /parcelle AK132</p> <p><i>Intérêt</i> : Architectural</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, ordonnancement des percements, pentes de toiture, agencement des volumes...).</p>	

	
<p><b>N°8</b></p> <p><b>La Croix du vieux Chaumontet</b> Chaumontet</p> <p><i>Intérêt : Historique</i></p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction) et plus particulièrement les éléments de bâti et de végétation caractérisant son contexte.</p>	
<p><b>N°9</b></p> <p><b>Le logis du bourg : corps de logis et tour carrée</b> Rue Paul Langevin /parcelle AR233</p> <p><i>Intérêt : Architectural</i></p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, ordonnancement des percements, pentes de toiture, agencement des volumes...).</p>	

**N°10**

**La Maison du Gros Pierre (XIX<sup>e</sup> siècle) : portail**  
17 rue Denis Papin/parcelle AV127

*Intérêt* : Architectural

*Prescriptions / recommandations*

Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.

**N°11**

**La croix du sentier de la font chauvin**  
Vallée du Lunesse/parcelle AV22

*Intérêt* : Historique

*Prescriptions / recommandations*

En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction) et plus particulièrement les éléments de bâti et de végétation caractérisant son contexte.



**Croix de la Font Chauvin**

@photographie Pays d'Art et d'Histoire

<p><b><u>N°12</u></b></p> <p><b>La fontaine votive</b> Rue Pindray /parcelle AR74</p> <p><i>Intérêt</i> : Historique</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction) et plus particulièrement les éléments de bâti et de végétation caractérisant son contexte.</p>	
<p><b><u>N°13</u></b></p> <p><b>Grille des Mérigots</b> Les Mérigots, à l'entrée du parc François Mitterrand /parcelle AL468</p> <p><i>Intérêt</i> : Historique</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> A conserver</p>	
<p><b><u>N°14</u></b></p> <p><b>Arbre remarquable (chêne)</b> Bois des Mérigots /parcelle BA132</p> <p><i>Intérêt</i> : Paysager</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> Le dessouchage est interdit, en cas de besoin, l'égagement sera opéré dans un souci esthétique (respect du port général du sujet). L'entretien des abords du sujet repéré se fera en limitant au maximum l'utilisation des produits phytosanitaires.</p>	

# MAGNAC-SUR-TOUVRE

N°	PATRIMOINE	ILLUSTRATION
1	<p><b>Bibliothèque - Ancienne école et son préau</b></p> <p>Le Bourg, 40 rue Victor Hugo /AK 172</p> <p>Intérêt architectural</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> Périmètre de protection de l'église Saint-Cybard, classée monument historique. La restauration devra se faire en conformité avec l'architecture traditionnelle. Interdiction de démolir.</p>	
2	<p><b>Clos</b></p> <p>Entreeroches /AZ3, 7 et 8</p> <p>Intérêt paysager</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> La réhabilitation devra se faire dans le respect des matériaux d'origine. Maintien d'une bordure pour fleurissement et de contrehaut enherbé. Création d'ouvertures soumise à autorisation.</p>	
3	<p><b>Vieux Porche de la place des Vignerons</b></p> <p>Relette /AD119</p> <p>Intérêt paysager</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> Interdiction de démolir.</p>	

	<p><b>Clos</b> La Vallade /AR67</p> <p>Intérêt paysager et pittoresque</p> <p><b>4</b> <i>Prescriptions / recommandations</i> Interdiction de démolir ou de créer des ouvertures. La restauration devra se faire dans le respect de <u>l'appareillage</u> et du matériau d'origine.</p>	
	<p><b>Clos</b> Bourg - 35 rue Victor Hugo/ Place du 8 mai /AI172</p> <p>Intérêt paysager</p> <p><b>5</b> <i>Prescriptions / recommandations</i> La réhabilitation devra se faire dans le respect des matériaux d'origine. Interdiction de création de nouvelles ouvertures</p>	

<p>6</p>	<p><b>Porche et clos</b> Relette, 6 rue Louis Blériot /AD63</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> Interdiction de démolir et/ou de créer de nouvelles ouvertures. La restauration devra se faire dans le respect de l'architecture et des matériaux d'origine.</p>	
<p>7</p>	<p><b>Passerelle de Relette</b> Relette</p> <p>Intérêt historique et paysager</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> L'entretien et la mise en valeur se feront dans le respect de la nature de l'élément et du cadre naturel.</p>	
<p>8</p>	<p><b>Lavoir du Relette</b> Relette /AC19</p> <p>Intérêt historique et paysager</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> Interdiction de démolir. L'entretien et la mise en valeur se feront en conformité avec la nature de l'élément (privilégier la sobriété).</p>	
<p>9</p>	<p><b>Mur de Clos</b> Bussac /AW43, AW44</p> <p>Intérêt paysager</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> Interdiction de démolir ou de créer des ouvertures. La réhabilitation devra se faire dans le respect des matériaux d'origine.</p>	

<p><b>10</b></p>	<p><b>Fontaine de Bussac</b> Bussac /AW12</p> <p>Intérêt historique</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> La mise en valeur et/ou la restauration se fera en conformité avec l'aspect naturel des lieux et la nature de la construction.</p>	
<p><b>11</b></p>	<p><b>Porche, Place de la Mairie</b> Bourg /AK 166</p> <p>Intérêt paysager</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> La réhabilitation devra se faire dans le respect des matériaux d'origine. Interdiction de création d'ouvertures</p>	
<p><b>12</b></p>	<p><b>Lavoir de la Vallade / Ruisseau de Bellevue</b> La Vallade /AN143</p> <p>Intérêt historique</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> Interdiction de démolir. L'entretien et la mise en valeur se feront en conformité avec la nature de l'élément (privilégier la sobriété).</p>	
<p><b>13</b></p>	<p><b>Lavoir des Quatre Vents</b> Le Petit Grelet /AV33</p> <p>Intérêt historique et pittoresque</p> <p><i>Protection / Recommandations :</i> Interdiction de démolir. L'entretien et la mise en valeur se feront en conformité avec la nature de l'élément (privilégier la sobriété).</p>	

<p><b>14</b></p>	<p><b>Eglise Saint-Cybard</b> Le Bourg</p> <p>Intérêt historique, architectural et paysager</p> <p>Bâtiment datant des XI et XII<sup>e</sup> siècle Classé Monument Historique depuis 1907.</p>	 <p><i>Église Saint-Cybard</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>
<p><b>15</b></p>	<p><b>Maison Bourgeoise -Rue Aristide Briand</b> Le Bourg /AL23</p> <p>Intérêt architectural et paysager</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>16</b></p>	<p><b>Mairie</b> Le Bourg /AK 171</p> <p>Intérêt architectural et paysager</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Périmètre de protection de l'église Saint-Cybard, classée monument historique.</p>	
<p><b>17</b></p>	<p><b>Presbytère et Jardin de l'Eglise</b> Le Bourg /AK68</p> <p>Intérêt architectural et paysager</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> Périmètre de protection du Monument Historique. Démolition interdite.</p>	

		 
<p><b>18</b></p>	<p><b>Lavoir de l'Eglise</b> Le Bourg /AK69</p> <p>Intérêt historique, pittoresque et paysager</p> <p><i>Protection / Recommandations</i> Périmètre de protection de l'église Saint-Cybard, classée monument historique. Interdiction de démolir. L'entretien et la mise en valeur se feront en conformité avec la nature de l'élément (privilégier la sobriété).</p>	 

<p>19</p>	<p><b>Lavoir double du Bourg</b> Le Bourg - AK 7</p> <p>Intérêt historique, pittoresque et paysager</p> <p><i>Protection / Recommandations</i> Périmètre de protection de l'église Saint-Cybard, classée monument historique. Interdiction de démolir. L'entretien et la mise en valeur se feront en conformité avec la nature de l'élément (privilégier la sobriété).</p>	
<p>20</p>	<p><b>Maison des Têtes du Pont</b> Le Bourg /AK229-230</p> <p>Intérêt urbain et paysager</p> <p><i>Protection / Recommandations</i> Périmètre de protection de l'église Saint-Cybard, classée monument historique. Démolition interdite. Inconstructibilité de la parcelle AK229</p>	
<p>21</p>	<p><b>Maison des Têtes du Pont</b> Le Bourg /AL15</p> <p>Intérêt urbain et paysager</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Périmètre de protection de l'église Saint-Cybard, classée monument historique. Démolition interdite.</p>	

22	<p><b>Maison poitevine, place de la Mairie</b> Bourg - Place de la Mairie / AK 124</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> Périmètre de protection de l'église Saint-Cybard, classée monument historique. Respect du gabarit de la place. La restauration devra se faire en conformité avec l'architecture traditionnelle</p>	
23	<p><b>Maison poitevine, place de la Mairie</b> Bourg - Place de la Mairie / AK167</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> Périmètre de protection de l'église Saint-Cybard, classée monument historique. Respect du gabarit de la place. La restauration devra se faire en conformité avec l'architecture traditionnelle.</p>	
24	<p><b>Maison poitevine, place de la Mairie</b> Bourg - Place de la Mairie / AK172</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> Périmètre de protection de l'église Saint-Cybard, classée monument historique. Respect du gabarit de la place. La restauration devra se faire en conformité avec l'architecture traditionnelle.</p>	
25	<p><b>Maison poitevine, place de la Mairie</b> Bourg - Place de la Mairie / AK247</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> Périmètre de protection de l'église Saint-Cybard, classée monument historique. Respect du gabarit de la place. La restauration devra se faire en conformité avec l'architecture traditionnelle.</p>	

26	<p><b>Pigeonnier du château</b> Rue Aristide Briand /AL17</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> La réhabilitation devra se faire dans le respect des matériaux d'origine.</p>	
27	<p><b>Arbre remarquable</b> Rue des Sablières /BB65</p> <p>Intérêt paysager</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> A préserver</p>	
28 29 30	<p><b>Cèdres remarquables</b> Rue du Vallon / AM326 (2), AM345 (1)</p> <p>Intérêt paysager</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> A préserver</p>	
31	<p><b>Logis de Relette (XVIII<sup>e</sup> siècle)</b> 77 rue Pasteur /AD68</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Prescriptions / recommandations</i> La réhabilitation devra se faire dans le respect des matériaux d'origine.</p>	

<p><b>32</b></p>	<p><b>Pigeonnier carré</b> 25 rue de Veuze / AK192</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>33</b></p>	<p><b>Corps de ferme</b> Rue de Veuze / AK37</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	 
<p><b>34</b></p>	<p><b>Maison de bourg</b> Place de l'église / AK58</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	

<p><b>35</b></p>	<p><b>Château de Maumont</b> Rue Aristide Briand /AL17</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	 <p><b>Château de Maumont</b> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>
<p><b>36</b></p>	<p><b>Demeure et grange</b> 4 rue Jean Jaurès /AM128</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>37</b></p>	<p><b>Puits</b> Rue Jean Jaurès/AN15</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>38</b></p>	<p><b>Logis d'Entreroche</b> Entreroches /AZ9</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	

<p><b>39</b></p>	<p><b>Porche</b> Entreroches /AZ3</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>40</b></p>	<p><b>Corps de ferme</b> Entreroches /AZ7</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>41</b></p>	<p><b>Mur de clos</b> Entreroches /AZ4</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	

<p><b>42</b></p>	<p><b>Maison</b> Impasse de la Pisciculture /AD108</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>43</b></p>	<p><b>Domaine de Belisle</b> Veuze /AI11</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>44</b></p>	<p><b>Maison de bourg</b> Rue Pasteur /AD73-74</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>45</b></p>	<p><b>Maison</b> Rue Pasteur /AD103</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	

<p><b>46</b></p>	<p><b>Maison de bourg</b> Rue Blériot /AD69</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>47</b></p>	<p><b>Puits</b> Rue Blériot /AD84</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>48</b></p>	<p><b>Ecole élémentaire Relette</b> Rue René Gillardie /AB33</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>49</b></p>	<p><b>Demeure</b> 4 rue Joliot Curie /AA74, 73</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	

<p><b>50</b></p>	<p><b>Demeure</b> 9 rue Joliot Curie /AA97</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>51</b></p>	<p><b>Maison des Têtes du Pont</b> Rue Joliot Curie /AA1</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>52</b></p>	<p><b>Porche</b> Rue Victor Hugo /AI173</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>53</b></p>	<p><b>Maison sur île</b> Rue Aristide Briand /AL1, 2, 3, 4, 5, 6, 7</p>	

<p><b>54</b></p>	<p><b>Demeure</b> Rue Aristide Briand /AL16</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>55</b></p>	<p><b>Mur</b> Rue Joseph Vernet /AW80</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>56</b></p>	<p><b>Corps de ferme</b> 55 rue Jules Verne /AR185</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>57</b></p>	<p><b>Corps de ferme</b> 2 rue Racine /AR87</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	

<p><b>58</b></p>	<p><b>Porche et mur de clos</b> Rue Paul Cézanne /AW32</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>59</b></p>	<p><b>Puits</b> Rue Pierre Loti /AK187</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>60</b></p>	<p><b>Porche</b> Rue Auguste Herbin /AW223</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
<p><b>61</b></p>	<p><b>Mur de clos</b> 8 rue Claude Monet /AW53</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	

62	<p><b>Mur de clos</b> Rue Claude Monet /AW66</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
63	<p><b>Corps de ferme</b> 15 rue Auguste Herbin /AW47</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
64	<p><b>Mur</b> 4 rue Joseph Vernet /AW50</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
65	<p><b>Mur en pierre</b> Place des Tilleuls Rue Joseph Vernet /AW46</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
66	<p><b>Mur</b> 2 rue de La Fontaine /AR48</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	

67	<p><b>Mur de bourg</b> Rue Molière /AR67</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
68	<p><b>Mur de bourg</b> 13 rue Racine /AR217</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
69	<p><b>Porche</b> Rue Auguste Herbin /AW22</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
70	<p><b>Corps de ferme et Porche</b> 6 rue Molière / AR81</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	

71	<p><b>Mur de clos</b> Rue Auguste Herbin /AW224</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
72	<p><b>Mur en pierre</b> Rue Claude Monet /AW213</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
73	<p><b>Maison de bourg</b> 12 impasse Claude Monet /AW65</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	
74	<p><b>Corps de ferme</b> 12 rue La Fontaine /AR184</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	

<p><b>75</b></p>	<p><b>Corps de ferme et porche</b> 2 rue Auguste Herbin /AW22</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	 The top photograph shows a stone farm building with a prominent white arched porch, situated on a street. The bottom photograph shows a similar stone building with a white arched porch, viewed from a different angle across a street.
<p><b>76</b></p>	<p><b>Maison</b> Impasse Claude Monet /AW63, AW202</p> <p>Intérêt paysager et architectural</p> <p><i>Protection / recommandations</i> Restauration conforme à l'architecture d'origine.</p>	 A photograph of a stone house with blue shutters, located in an impasse. The house has a rustic appearance with a mix of stone and plaster.

# MARSAC

PATRIMOINE	ILLUSTRATION
<p><b><u>N°1</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Rue du centre</p> <p>Références cadastrales : C1147</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murs des dépendances clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°2</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : 93 rue de l'Eglise</p> <p>Références cadastrales : C91</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murs des dépendances clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°3</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : 96 rue de l'Eglise</p> <p>Références cadastrales : C90</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murs des dépendances clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	

<p><b><u>N°4</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Rue du centre</p> <p>Références cadastrales : C1058</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murs des dépendances clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°5</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Portail</b></p> <p>Localisation : Rue du centre</p> <p>Références cadastrales : C1133</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murs des dépendances clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°6</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Ancien évêché</b></p> <p>Localisation : Chemin de l'Evêché</p> <p>Références cadastrales : C45</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles du bâti (matériaux, méthode de construction, percements...).</p>	
<p><b><u>N°7</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche de propriété viticole ceinturé de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière</b></p> <p>Localisation : Route de Guissalle</p> <p>Références cadastrales : C976</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	

<p>Prescriptions : Les murs des dépendances clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°8</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche de propriété viticole ceinturé de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière</b></p> <p>Localisation : Route de Guissalle</p> <p>Références cadastrales : C971</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murs des dépendances clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°9</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis des Montagnes : corps de bâtiment, pigeonnier et portail</b></p> <p>Localisation : Route de Guissalle</p> <p>Références cadastrales : C1073</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles des éléments bâtis et leur unité d'ensemble (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°10</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Moulin</b></p> <p>Localisation : sur un bras de la Charente</p> <p>Références cadastrales : C51</p> <p>Intérêt : Historique et Architectural</p>	

<p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles du bâti (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°11</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Ponts</b></p> <p>Localisation : Proximité du bourg, bras de la Charente</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les maçonneries en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Le tablier métallique et garde-corps seront restaurés dans leur état d'origine</p>	
<p><b><u>N°12</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Ancienne écluse</b></p> <p>Localisation : Proximité du bourg, bras de la Charente</p> <p>Intérêt : Architectural (ouvrage hydraulique)</p> <p>Prescriptions : Les maçonneries en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine.</p>	
<p><b><u>N°13</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis de Quanty</b></p> <p>Localisation : Chemin du Quanty</p> <p>Références cadastrales : E20</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles du bâti (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°14</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche de propriété viticole ceinturé de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière</b></p> <p>Localisation : Ladoux</p> <p>Références cadastrales : F922</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murs des dépendances clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°15</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Fontaine</b></p> <p>Localisation : Ladoux</p> <p>Références cadastrales : F566</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles du bâti (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°16</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Grande demeure bourgeoise</b></p> <p>Localisation : Le Pérat, route du Bertit</p> <p>Références cadastrales : ZD36</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles du bâti (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°17</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Résurgence du Cros</b></p> <p>Localisation : Les Moreaux</p> <p>Références cadastrales : entre ZW9 et ZW10</p> <p>Intérêt : Historique</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration et nettoyage des abords, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (forme de la cavité).</p>	
<p><b><u>N°18</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Chez Bertit</p> <p>Références cadastrales : F640</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°19</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Maison de type villa</b></p> <p>Localisation : Route des Sables / Rue de Chez Vasly</p> <p>Références cadastrales : ZL252</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles du bâti (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°20</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche cantonné de dépendances et composé d'une porte charretière et piétonnière</b></p> <p>Localisation : Lagroux, 45 rue de la Fontaine</p> <p>Références cadastrales : B189</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°21</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Lagroux, 44 rue de la Fontaine</p> <p>Références cadastrales : B194</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°22</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Fontaine / Lavoir</b></p> <p>Localisation : Lagroux</p> <p>Références cadastrales : ZI69</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°23</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Fontaine couverte / Lavoir et timbre</b></p> <p>Localisation : La Faye, Route des Trois Villages</p> <p>Références cadastrales : ZP89</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°24</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Fontaine couverte et timbre</b></p> <p>Localisation : Les Guérinauds (rue des Vallons)</p> <p>Références cadastrales : ZN17</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°25</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis de la Pougnerie</b></p> <p>Localisation : La Pougnerie</p> <p>Références cadastrales : ZT2</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles des éléments bâtis et leur unité d'ensemble (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°26</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis de Chante-Merle</b></p> <p>Localisation : Chemin de Chante-Merle</p> <p>Références cadastrales : ZN114</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	

<p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles des éléments bâtis et leur unité d'ensemble (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°27</u></b></p> <p>Arbre remarquable : <b>Frênes</b> Parcelle ZT52 Intérêt : Paysager Prescriptions : à préserver</p>	
<p><b><u>N°28</u></b></p> <p>Arbre remarquable : <b>Noyer</b> Parcelle ZT32 Intérêt : Paysager Prescriptions : à préserver</p>	
<p><b><u>N°29</u></b></p> <p>Arbre remarquable : <b>If</b> Chez Quanty, parcelle ZW17 Intérêt : Paysager Prescriptions : à préserver</p>	
<p><b><u>N°30</u></b></p> <p>Arbre remarquable : <b>Chêne</b> Lagroux, parcelle ZK1 Intérêt : Paysager Prescriptions : à préserver</p>	
<p><b><u>N°31</u></b></p> <p>Arbre remarquable : <b>Chêne</b> Lagroux, parcelle ZK181 Intérêt : Paysager Prescriptions : à préserver</p>	

# MORNAC

N°	PATRIMOINE	ILLUSTRATION
1	<p><b>Mairie de Mornac</b> vers 1860 Parcelle AX169</p>	 <p><i>Mairie</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>
2	<p><b>Eglise Saint-Martin</b> XII<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècle Parcelle AX183</p>	 <p><i>Façade de l'église Saint-Martin</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>
3	<p><b>Pigeonnier</b> près de la bibliothèque 8 rue de l'Église</p>	

4	<p><b>Maison à ardoise qui est une des plus anciennes de Mornac</b>  Le Bourg  AT153  Intérêt : architectural et historique  Prescription : En cas de restauration, il conviendra de conserver la toiture ardoise.</p>	
5	<p><b>Demeure</b>  1 rue des Fauvettes  AX164</p>	
6	<p><b>Demeure XIX<sup>e</sup> siècle</b>  15 route de Montbron  AW56</p>	
7	<p><b>Maison de maître</b>  Puy de Nanteuil  AB102  Intérêt : architectural  Prescription : En cas de restauration il conviendra de respecter les caractéristiques originelles des éléments architecturaux et conserver les piliers d'entrée.</p>	

8	<p style="text-align: center;"><b>Porche au Quéroy</b> Le Quéroy, rue des Acacias BE112</p> <p style="text-align: center;">Intérêt : architectural</p> <p>Prescription : Les murets de clôtures et le porche en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
9	<p style="text-align: center;"><b>Logis du Quéroy</b> Le Quéroy BI57</p> <p style="text-align: center;">Intérêt : architectural et historique</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, ordonnancement des percements, pentes de toiture, agencement des volumes...) et de conserver l'ensemble des éléments bâtis qui caractérisent le site, notamment les proches, y compris ceux situés de part d'autre de la Rue des Lauriers, et les murs de clôtures qui caractérisent le site.</p>	
10	<p style="text-align: center;"><b>École du Quéroy</b> 36 route de Mirambeau BI75</p>	
11	<p style="text-align: center;"><b>Château des Ballans</b> Les Ballans AO197</p> <p style="text-align: center;">Intérêt : architectural et historique</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, ordonnancement des percements, pentes de toiture, agencement des volumes...) et de conserver l'ensemble des éléments bâtis qui caractérisent le site.</p>	

12	<p><b>Pavillon (maison du gardien)</b>          Domaine des Ballans          Parcelle AO197</p>	
13	<p><b>Corps de ferme</b>          impasse des Jardins</p>	
14	<p><b>Corps de ferme</b>          Les Mesniers          47 route des Quatre-Saisons          AX41</p>	
15	<p><b>Corps de ferme</b>          2 route des Laquais          AO245</p>	
16	<p><b>Corps de logis</b>          Les Theils, 19 route du Chêne Vert          AP370</p>	
17	<p><b>Corps de logis et Piliers qui constituent l'élément architectural majeur du site</b>          Les Theils, 12 route du Chêne Vert          AP385          Intérêt : architectural          Prescription : Il est interdit de détruire les piliers. En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles des piliers.</p>	
18	<p><b>Corps de ferme</b>          Les Theils, 10 route du Chêne Vert /AP668</p>	

19	<p style="text-align: center;"><b>Puits</b> Brouterie, 14 route des Cèdres BE53</p>	
20	<p style="text-align: center;"><b>Pigeonnier</b> Brouterie, rue du Pigeonnier BE24</p>	
21	<p style="text-align: center;"><b>Demeure</b> Brouterie, 2 rue du Pigeonnier BE25-27</p>	
22	<p style="text-align: center;"><b>Château des Laquais (XVIII<sup>e</sup> siècle) et pigeonnier du château des Laquais (1666)</b> Les Laquais, 20 route des Laquais</p>	

23	<p><b>Logis de Chergé</b> (XVIII<sup>e</sup> siècle) 9 route des Prés AT63</p>	
24	<p><b>Logis des Gentis</b> (XVIII<sup>e</sup> siècle) Les Gentis, 1 route des Gentis AA142</p>	
25	<p><b>Logis de Chambroie</b> (XVII<sup>e</sup> siècle, Second Empire) rue du Logis de Chambroie AX32</p>	
26	<p><b>Atelier et outils de maréchal ferrant</b> 6 rue de la Forge</p>	 <p><i>Atelier et outils de maréchal ferrant</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>

# MOUTHIERS-SUR-BOËME

<p><b>N°1</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche Corps de ferme</b> dont la partie basse remonte au XVI<sup>e</sup> siècle.  <b>Pigeonnier carré</b> muni d'une lucarne à fronton pignon décorée d'une coquille ; <b>ancien four à pain</b></p> <p>Localisation : Chez Grenet</p> <p>Références cadastrales : E932, E933</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLUI. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	
<p><b>N°2</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Pigeonnier</b>. Le bâti originel a subi de lourdes altérations avec de nouvelles ouvertures et des constructions récentes sans cohérence avec l'existant</p> <p>Localisation : La Peireuse</p> <p>Références cadastrales : E1041</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : La couverture du pigeonnier devra être préservée, en cas de réfection, elle sera réalisée avec le matériau originel. Les détails et modénatures seront conservés. Les murs en moellons resteront, soit en pierres apparentes, soit enduits lorsqu'ils l'étaient.</p>	
<p><b>N°3</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoirs</b></p> <p>Localisation : Gersac</p> <p>Références cadastrales : D1083 - Domaine public</p> <p>Intérêt : Historique</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b>N°4</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Muret</b></p> <p>Localisation : Bourg, route de Fouquebrune</p> <p>Références cadastrales : Domaine public</p> <p>Intérêt : Historique</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de ce muret (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b>N°5</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Domaine</b> en date du XVI<sup>e</sup> siècle Maison de maître et ses annexes (pigeonnier, appartement, granges...) accompagnées d'un parc et ses terrasses, murs de jardins, escaliers pierre de Fouquebrune du XVIII<sup>e</sup> siècle</p> <p>Localisation : Les Gagniers</p> <p>Références cadastrales : C480, C482, C483, C1641, 1642</p> <p>Intérêt : Architectural et paysager</p> <p>Prescriptions : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLUi. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	  

<p><b><u>N°6</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis et son parc</b></p> <p>Localisation : Le Gué</p> <p>Références cadastrales : C1131</p> <p>Intérêt : Architectural et paysager</p> <p>Prescriptions : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLUi. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	
<p><b><u>N°7</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Arbre remarquable</b></p> <p>Localisation : Les Gagniers</p> <p>Références cadastrales : Domaine public</p> <p>Intérêt : Paysager</p> <p>Prescriptions : Si leur état sanitaire ou un enjeu fonctionnel (besoin d'aménager un accès) ou sécuritaire (problème de visibilité le long d'un axe de circulation ou carrefour) le justifie et dans ce cas sous réserve d'en replanter l'équivalent sur le territoire communal.</p>	
<p><b><u>N°8</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis des Rousselières</b> - Château de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle Pilastres et allée plantée face à l'entrée du domaine</p> <p>Localisation : Les Rousselières</p> <p>Références cadastrales : D583, D584, D585</p> <p>Intérêt : Architectural et paysager</p> <p>Prescriptions : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLUi. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	

<p><b><u>N°9</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Vieux chêne</b></p> <p>Localisation : Boisblet</p> <p>Références cadastrales : C1548</p> <p>Intérêt : Paysager</p> <p>Prescriptions : Le dessouchage des haies et plantations recensées, est interdit sauf si leur état sanitaire ou un enjeu fonctionnel (besoin d'aménager un accès) ou sécuritaire (problème de visibilité le long d'un axe de circulation ou carrefour) le justifie et dans ce cas sous réserve d'en replanter l'équivalent sur le territoire communal.</p>	
<p><b><u>N°10</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Corps de logis rectangulaire</b> de la fin du XVIème siècle. Présence d'une tour en poivrière.</p> <p>Localisation : Boisblet</p> <p>Références cadastrales : C858, C859, C862, C860, C1546</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLUi. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	
<p><b><u>N°11</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Maison ouvrière</b></p> <p>Localisation : Bourg</p> <p>Références cadastrales : C1356</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLUi.</p>	

<p><b><u>N°12</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Four à pain</b></p> <p>Localisation : Bourg, rue du fournil</p> <p>Références cadastrales : C99</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLUi.</p>	
<p><b><u>N°13</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Pigeonnier</b></p> <p>Localisation : Chez Garnaud, rue de la Rochandry</p> <p>Références cadastrales : C41</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : La couverture du pigeonnier devra être préservée, en cas de réfection elle sera réalisée avec le matériau originel. Les détails et modénatures seront conservés. Les murs en moellons resteront, soit en pierres apparentes, soit enduits lorsqu'ils l'étaient.</p>	
<p><b><u>N°14</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis</b> dont les bases remontent à la Guerre de Cent Ans. Il a été reconstruit à la fin du XVème siècle. Corps de bâtiment rectangulaire édifié sur un rocher qui domine un étang. Présence d'une double enceinte avec des fossés en eau.</p> <p>Localisation : Forges</p> <p>Références cadastrales : C2300</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLUi. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	

<p><b><u>N°15</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Parc et dépendance (dont résurgences) du logis de Forges.</b></p> <p>Localisation : Forges</p> <p>Références cadastrales : C506</p> <p>Intérêt : Paysager</p> <p>Prescriptions : Le dessouchage des haies et plantations recensées, est interdit sauf si leur état sanitaire ou un enjeu fonctionnel (besoin d'aménager un accès) ou sécuritaire (problème de visibilité le long d'un axe de circulation ou carrefour) le justifie et dans ce cas sous réserve d'en replanter l'équivalent sur le territoire communal.</p>	
<p><b><u>N°16</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Gare</b> (vers 1850)</p> <p>Localisation : Bourg</p> <p>Références cadastrales : C2260</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé (volume, matériaux)</p>	
<p><b><u>N°17</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Muret de clôture, pilastres, parc</b></p> <p>Localisation : Le Bourg</p> <p>Références cadastrales : C47</p> <p>Intérêt : Paysager</p> <p>Prescriptions : Les parcs et jardins d'intérêt paysager identifiés au plan de zonage doivent être préservés en l'état. Ils ne peuvent faire l'objet de projet de constructions. Les murets clôturant ces jardins doivent également être conservés. En cas de restauration, il conviendra de respecter leurs caractéristiques originelles (matériaux, méthode).</p>	

<p><b><u>N°18</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Viaduc des Coutaubières</b> (vers 1850)</p> <p>Localisation : Les Coutaubières</p> <p>Références cadastrales : Domaine public</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°19</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Domaine</b> avec présence d'une haute tour carrée ; portail en anse de panier de porte qui date de 1781.</p> <p>Localisation : Le Ménadeau</p> <p>Références cadastrales : F42</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLUi. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	
<p><b><u>N°20</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Corps de logis et porche</b> (XVIII<sup>e</sup> siècle) à trois niveaux</p> <p>Localisation : Le Portail</p> <p>Références cadastrales : C1518, C1519</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	

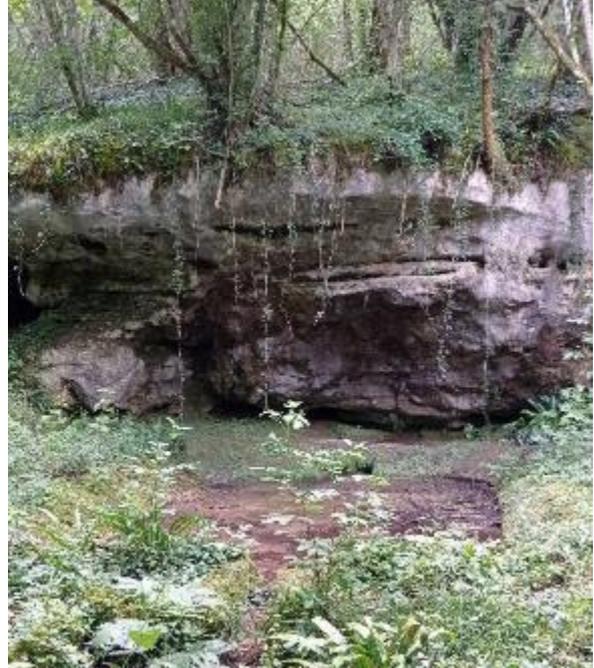
<p><b><u>N°21</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Le Roc</p> <p>Références cadastrales : A26, A27</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés</p>	
<p><b><u>N°22</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir</b></p> <p>Localisation : Le Roc</p> <p>Références cadastrales : A109</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°23</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Monuments aux morts</b></p> <p>Localisation : Bourg</p> <p>Références cadastrales : Domaine public</p> <p>Intérêt : Historique</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°24</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Croix et monuments aux morts</b></p> <p>Localisation : Bourg</p> <p>Références cadastrales : 70</p> <p>Intérêt : Historique</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°25</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Bélier hydraulique</b></p> <p>Localisation : Route du viaduc</p> <p>Références cadastrales : C1227</p> <p>Intérêt : Architectural, historique</p> <p>Prescriptions : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé (volume, matériaux)</p>	
<p><b><u>N°26</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Statues</b></p> <p>Localisation : Entrée nord du bourg</p> <p>Références cadastrales : Domaine public</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°27</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir</b></p> <p>Localisation : Bourg</p> <p>Références cadastrales : 1629</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°28</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits</b></p> <p>Localisation : Bourg</p> <p>Références cadastrales : 1629</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°29</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir et fontaine</b></p> <p>Localisation : Chez Morinaud</p> <p>Références cadastrales : C612, C613</p> <p>Intérêt : Architectural, historique</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°30</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Croix</b></p> <p>Localisation : Forge</p> <p>Références cadastrales : C2296</p> <p>Intérêt : Historique</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°31</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Pilastres et maison ancienne</b></p> <p>Localisation : Bourg</p> <p>Références cadastrales : C1949</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLUi. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets) doivent être également conservés.</p>	
<p><b><u>N°32</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis et ancienne maison de meunier.</b> <b>Moulin à farine et huile de noix</b> du XVII<sup>e</sup> siècle</p> <p>Localisation : Le Moulin du Duc</p> <p>Références cadastrales : C1139, C1140, C1623, C1624</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	

<p>Prescriptions : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLUi. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets) doivent être également conservés.</p>	
<p><b>N°33</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Chez Morinaud Références cadastrales : C1727</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b>N°34</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Corps de ferme, arbre remarquable</b></p> <p>Localisation : Le Bournet Références cadastrales : A2602, 2603, 2604, 2605, 2608</p> <p>Intérêt : Architectural, écologique</p> <p>Prescriptions : L'aspect extérieur des constructions doit être conservé, leur évolution devant se conformer au règlement du PLUi. Les éléments maçonnés de clôture (pilastres, murets...) doivent être également conservés.</p>	
<p><b>N°35</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Pigeonnier couvert en poivrière</b></p> <p>Localisation : Chez Naulet</p> <p>Références cadastrales : B1024</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : La couverture du pigeonnier devra être préservée, en cas de réfection elle sera réalisée avec le matériau originel. Les détails et modénatures seront conservés. Les murs en moellons resteront, soit en pierres apparentes, soit enduits lorsqu'ils l'étaient.</p>	

<p><b><u>N°36</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Four à pain</b></p> <p>Localisation : Le Grand Guerin</p> <p>Références cadastrales : ZI136</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : La restauration de ce patrimoine devra permettre de lui restaurer son aspect et sa forme d'origine dans le respect des matériaux et techniques traditionnelles.</p>	
<p><b><u>N°37</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Four à pain</b></p> <p>Localisation : Chez Morinaud</p> <p>Références cadastrales : C1861</p> <p>Intérêt : Architectural / Culturel</p> <p>Prescriptions : La restauration de ce patrimoine devra permettre de lui restaurer son aspect et sa forme d'origine dans le respect des matériaux et techniques traditionnelles.</p>	
<p><b><u>N°38</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Chez Morinaud</p> <p>Références cadastrales : C2160</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	

<p><b><u>N°39</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Four à pain</b></p> <p>Localisation : Le Petit Guillon</p> <p>Références cadastrales : A2417</p> <p>Intérêt : Architectural / Culturel</p> <p>Prescriptions : La restauration de ce patrimoine devra permettre de lui restaurer son aspect et sa forme d'origine dans le respect des matériaux et techniques traditionnelles.</p>	
<p><b><u>N°40</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Croix de carrefour</b></p> <p>Localisation : Gersac</p> <p>Références cadastrales : Domaine Public</p> <p>Intérêt : Historique</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°41</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir</b></p> <p>Localisation : Les Fayards</p> <p>Références cadastrales : entre parcelle ZI9 et ZI111</p> <p>Intérêt : Architectural, historique</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°42</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Château de la Foy</b></p> <p>XIV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècle</p> <p>Inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (façades et toitures du bâtiment principal)</p>	
<p><b><u>N°43</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Retranchement préhistorique du camp des Anglais</b></p> <p>Néolithique</p> <p>Classé monument historique 14/02/1930</p>	

# NERSAC

N°	OBJET	ILLUSTRATION
1	<p align="center"><b>Moulin de Fleurac</b> Ancien moulin à blé, puis moulin à papier dit de Fleurac (XVI<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècle), ISMH 1984/12/28</p>	
2	<p align="center"><b>Séchoir Moulin de Fleurac</b></p>	
3	<p align="center"><b>Château de Fleurac</b> Château de Fleurac (XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècle), ISMH 1988/07/08 (façades et toitures, douves, terrasses et balustrades, escalier en pierre)</p>	
4	<p align="center"><b>Logis de Boisbedeuil</b> lieu-dit Bois Bedeuil XIX<sup>e</sup> siècle</p>	
5	<p align="center"><b>Bascule du Logis de Boisbedeuil</b> lieu-dit Bois Bedeuil</p>	

6	<p><b>Ecluse de la Mothe</b> 1778</p>	
7	<p><b>Logis de la Mothe</b> lieu-dit La Mothe XVIII<sup>e</sup> siècle</p>	
8	<p><b>Pigeonnier de la Mothe</b> XVIII<sup>e</sup> siècle</p>	
9	<p><b>Ancienne gare de voyageurs</b> milieu XIX<sup>e</sup> siècle</p>	
10	<p><b>Lavoir de Pombretton ancienne fontaine</b> <b><i>non localisé</i></b></p>	

11	<b>Lavoir de Pombreton</b> <i>non localisé</i>	
12	<b>Lavoir de Pombreton côté cascade</b> <i>non localisé</i>	
13	<b>Lavoir du Peu</b> AK402	
14	<b>Lavoir du Bourg</b> place des Tanneries AS41	
15	<b>Lavoir des Fleuranceaux</b> AD49	

16	<p style="text-align: center;"><b>Portail</b> 38 route de la Couronne AO64</p>	
17	<p style="text-align: center;"><b>Portail</b> 34 route de la Couronne AO61</p>	
18	<p style="text-align: center;"><b>Edicule</b> 11 route de la Couronne AO51</p>	
19	<p style="text-align: center;"><b>Portail à piliers</b> route de la Couronne, Pombreton AO92</p>	
20	<p style="text-align: center;"><b>Fontaine</b> route de la Couronne, Pombreton AO92</p>	

21	<p><b>Portail</b> Chez Dallaud AP139</p>	
22	<p><b>Logis de Pombreton</b> 3 rue du Logis XVIII<sup>e</sup> siècle</p>	
23	<p><b>Ecluse de la Boëme</b> Route de Pombreton Derrière AM137</p>	
24	<p><b>Ecluse de la Boëme Les Varennes</b> <i>non localisé</i></p>	
25	<p><b>Ecluse de la Boëme jardins de Pombreton</b> <i>non localisé</i></p>	

26	<p><b>Pont de pierres bras de la Boëme</b> jardins de Pombreton <i>non localisé</i></p>	
27	<p><b>Portail La Goupillère</b> 10 rue du Clos AM35</p>	
28	<p><b>Puits sous édicule</b> 32 rue de la Fuie AM281</p>	
29	<p><b>Fontaine</b> rue des Fontenelles AL297</p>	

30	<p><b>Puits</b> 7 rue des Gachiniard AR455</p>	
31	<p><b>Muret de pierres</b> rue des Gachiniard AR88, 468</p>	
32	<p><b>Portail</b> 10 rue des Gachiniard AR218</p>	
33	<p><b>Portail</b> 15 rue des Gachiniard AR88</p>	
34	<p><b>Bâtisse</b> 15 rue des Gachiniard AR88</p>	

35	<p><b>Puits</b> rue de la Garde AR369</p>	
36	<p><b>Portail</b> Rue de Chez Bernier AR190</p>	
37	<p><b>Grange (1822)</b> rue de Chez Bernier</p>	
		
38	<p><b>Ancienne fontaine</b> rue des Grenouillères</p>	

39	<p style="text-align: center;"><b>Portail</b> Rue des Berniers</p>	
40	<p style="text-align: center;"><b>Portail (construction de 1832)</b> rue des Artisans</p>	
41	<p style="text-align: center;"><b>Maison de maître dite Deschamps</b> XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> siècle Grande rue AS470</p>	
42	<p style="text-align: center;"><b>Les Halles</b> rue de l'été</p>	
43	<p style="text-align: center;"><b>Portail</b> 2 route d'Angoulême</p>	

44	<p style="text-align: center;"><b>Bâtisse</b> 2 route d'Angoulême</p>	
45	<p style="text-align: center;"><b>Portail privé</b> 19 route d'Angoulême</p>	
46	<p style="text-align: center;"><b>Puy privé</b> 19 route d'Angoulême</p>	
47	<p style="text-align: center;"><b>Mairie de Nersac</b> côté place de l'Union</p>	
48	<p style="text-align: center;"><b>Château de la Foucaudie</b> (XVI<sup>e</sup> siècle) actuelle Mairie de Nersac</p>	

49	<p><b>Passage Cercle du Commerce</b> Mairie de Nersac AC142</p>	 A photograph showing a stone tower with a conical roof, part of a larger stone structure, situated on a street corner. The sky is overcast.
50	<p><b>Bâtisse</b> place de Eglise AS43</p>	 A photograph of a large, light-colored stone building with multiple windows and a mansard roof, located on a street corner. The sky is blue with some clouds.
51	<p><b>Piliers de la Bâtisse</b> place de Eglise AS43</p>	 A photograph showing a row of stone pillars or columns in a row, with trees and a building in the background. The sky is blue with white clouds.
52	<p><b>Eglise Saint-Pierre</b> (XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> siècle) ISMH 1925/05/14 AS72</p>	 A photograph of the facade of a stone church with a large arched doorway and a tall, narrow window above it. The sky is blue with white clouds.
53	<p><b>Pont Lamy</b> Chemin du Pont Lamy AS187</p>	 A photograph showing a stone bridge over a small stream or canal, with a road leading to it. The sky is blue with white clouds.

54	<p><b>Portail La Commanderie</b> route de Châteauneuf AS257</p>	
55	<p><b>Moulin Papart (LA COMMANDERIE)</b> XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> siècle AS257</p>	
56	<p><b>Usine de feutre</b> chemin du pont Lamy XIX<sup>e</sup> siècle AS255</p>	
57	<p><b>Piliers</b> 12 Grande rue AS103</p>	
58	<p><b>Usine à papier LAROCHE-JOUBERT puis usine de feutre WEILLER</b> vers 1850 AS496</p>	

59	<b>Ancienne Mairie - Ecole</b> AC182	
60	<b>Maison</b> rue des Ecoles AC373	
61	<b>Pigeonnier</b> Parc de Lubersac Rue d'Epagnac	
62	<b>Lucarnes</b> Ancien Bâtiment de l'office français de la biodiversité, rue de l'été AS40	

63	<p><b>Monument aux Morts</b> sculpteur H. Pain (1921) Parc de Lubersac AC345</p>	
64	<p><b>Anciennes tanneries</b> actuellement Salle des Fêtes AS330</p>	
65	<p><b>Ancienne pompe</b> rue de l'été AS43 (étoile)</p>	
66	<p><b>Usine à papier LAROCHE-JOUBERT</b> <b>puis usine de feutre DESCHAMPS</b> moulin XVII<sup>e</sup> siècle, logement patronal et ateliers XIX<sup>e</sup> siècle AS498</p>	

67	<p><b>Ancien puits</b> Place de La Meure AB58</p>	
68	<p><b>Pont de La Meure</b> 1874</p>	
69	<p><b>Sarcophage mérovingien et Sépulture napoléonienne</b> Ancien cimetière AC2</p>	

70	Ancien puits du cimetière	
71	Pigeonnier place de l'Union <b>non localisé</b>	
72	Bâtisse place de l'Union <b>non localisé</b>	

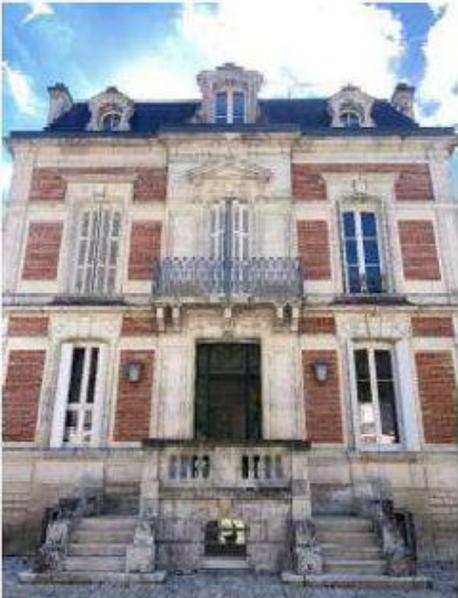
73	<b>Cité de la Foucaudie</b> Seconde moitié du XX <sup>e</sup> siècle	
74	<b>Plaque aux Fleuranceaux</b> Route des Fleuranceaux AI25	
75	<b>Arbre remarquable</b> Rue des Fontenelles AM308	
76	<b>Arbre remarquable</b> Rue des Fontenelles AM308-309	

# PLASSAC-ROUFFIAC

N°	PATRIMOINE	ILLUSTRATION
1	<p><b>Lavoir de Plassac</b> Plassac</p>	 <p><i>Lavoir de Plassac</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>
2	<p><b>Lavoir de Rouffiac</b></p>	<p>Rouffiac</p>
3	<p><b>Lavoir de Cluzeau</b></p>	<p>Cluzeau</p>
4	<p><b>Ancienne église dite chapelle Saint-Jean-Baptiste de Rouffiac</b> (XII<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> siècle) 76 rue des Murailles</p>	 <p><i>Église Saint-Jean-Baptiste de Rouffiac</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>
5	<p><b>Château de Rouffiac</b> (XV<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècle) rue des Murailles</p>	 <p><i>Château de Rouffiac</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>

<b>6</b>	<b>Ancien corps de ferme</b>	82 rue du Champ du Pommier hameau Les-Hérauds
<b>7</b>	<b>Porche</b>	84 rue du Champ du Pommier hameau Les-Hérauds (parcelle ZA35)
<b>8</b>	<b>Porche</b>	111 chemin de la Faye
<b>9</b>	<b>Corps de ferme</b>	144 rue du Champ des Seigles
<b>10</b>	<b>Croix</b>	entre ZN5 et ZN17 à Tillac
<b>11</b>	<b>Pigeonnier</b>	Chemin du Champ Doré parcelle ZC6
<b>12</b>	<b>Pigeonnier</b>	Rue des Coffres parcelle ZB14
<b>13</b>	<b>Pigeonnier</b>	aux Coffres, parcelle ZB20
<b>14</b>	<b>Arbre remarquable (tilleul)</b>	Les Brisseaux sur le domaine public communal

# PUYMOYEN

N°	PATRIMOINE	ILLUSTRATION
1	<p><b>Domaine</b> composé d'une <b>résidence remarquable</b> du XIX<sup>e</sup> siècle et ses deux <b>dépendances</b> présentant les mêmes caractéristiques architecturales que le bâtiment principal : toiture en ardoise, façades avec une alternance de briques et de pierres.</p> <p>La conservation de l'organisation de la façade et des menuiseries en bois ; la restauration des éléments décoratifs et de modénature ; la préservation des escaliers extérieurs et la réutilisation des matériaux d'origine ont permis de conserver l'intégrité du bâtiment qui lui confère aujourd'hui un intérêt patrimonial et architectural qu'il conviendra de préserver.</p>	<p>23 rue de la Vallée des Eaux Claires (parcelle BD11)</p>
<div style="display: flex; flex-wrap: wrap; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p><i>Vue depuis l'extérieur du domaine</i></p> </div> <div style="text-align: center;">  <p><i>Façade principale</i></p> </div> <div style="text-align: center;">  <p><i>Pavillons</i></p> </div> <div style="text-align: center;">  <p><i>Façade sud</i></p> </div> </div>		

2	<b>If remarquable</b>	Rue du Château du Diable
3	<b>Puits</b>	<p>Rue du Château du Diable</p>  <p><i>Puits restauré du Petit-Rochefort</i> @photographie Pays d'Art et d'Histoire</p>
4	<b>Maison du Château du diable</b> XIX <sup>e</sup> siècle <b>et portail sculpté</b>	 <p><i>Portail sculpté du Château dit « du diable »</i> @photographie Pays d'Art et d'Histoire</p>
5	<b>Arbre remarquable</b>	Rue du Verger
6	<b>Arbre remarquable</b>	Rue du Verger

7	Croix	 <p><i>Croix de chemin du Verger</i> @photographie Pays d'Art et d'Histoire</p>
8	Muret en pierre	Chemin des Prauds
9	Murets en pierre	Chemin des Rochers
10	Arbre remarquable	Rue de la Ferme
11	Arbre remarquable	Rue des Ecoles / Rue des Pandis
12	Logis de Charsé XIX <sup>e</sup> siècle	 <p><i>Logis de Charsé</i> @photographie Pays d'Art et d'Histoire</p>

# ROULLET-SAINT-ESTÈPHE

PATRIMOINE	ILLUSTRATION
<p><b><u>N°1</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Fontaine et lavoir</b></p> <p>Localisation : Les Châteliers</p> <p>Description / Intérêt : La fontaine et le lavoir sont l'expression d'usages et de pratiques sociales aujourd'hui disparues. Leur intérêt réside dans leur aspect esthétique et l'histoire de la vie communale qu'ils racontent.</p>	
<p><b><u>N°2</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits</b></p> <p>Localisation : Chez Thibeau</p> <p>Description / Intérêt : Le puits est l'expression d'usages et de pratiques sociales aujourd'hui disparues. Leur intérêt réside dans leur aspect esthétique et l'histoire de la vie communale qu'ils racontent. Bien qu'abimé, il marque le paysage du village.</p>	
<p><b><u>N°3</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits</b></p> <p>Localisation : Chez Besson</p> <p>Description / Intérêt : Le puits est l'expression d'usages et de pratiques sociales aujourd'hui disparues. Leur intérêt réside dans leur aspect esthétique et l'histoire de la vie communale qu'ils racontent. Bien qu'abimé, il marque le paysage du village.</p>	

<p><b>N°4</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits</b></p> <p>Localisation : Fustifort</p> <p>Description / Intérêt : Le puits est l'expression d'usages et de pratiques sociales aujourd'hui disparues. Leur intérêt réside dans leur aspect esthétique et l'histoire de la vie communale qu'ils racontent. Bien qu'abimé, il marque le paysage du village</p>	
<p><b>N°5</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Berguille</p> <p>Description / Intérêt : Le porche est l'expression du statut social de celui ayant procédé à la construction de l'édifice. Celui-ci est remarquable par sa simplicité.</p>	
<p><b>N°6</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Les Girauds</p> <p>Description / Intérêt : Le porche est l'expression du statut social de celui ayant procédé à la construction de l'édifice. Celui-ci s'inscrit dans un large pan de mur en pierre de taille orné de moulures.</p>	
<p><b>N°7</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits</b></p> <p>Localisation : Les Dagnauds</p> <p>Description / Intérêt : Le puits est l'expression d'usages et de pratiques sociales aujourd'hui disparues. Leur intérêt réside dans leur aspect esthétique et l'histoire de la vie communale qu'ils racontent. Bien qu'abimé, il marque le paysage du village</p>	

<p><b><u>N°8</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Ensemble bâti</b></p> <p>Localisation : La Petillerie</p> <p>Description / Intérêt : Cette construction a un aspect monumental tout à fait remarquable. Les bâtiments sont organisés autour d'une cour carrée dans laquelle on pénètre par un porche.</p>	
<p><b><u>N°9</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Ensemble bâti</b></p> <p>Localisation : La Charlotrie</p> <p>Description / Intérêt : Cette construction a un aspect monumental tout à fait remarquable. Les bâtiments sont organisés autour d'une cour carrée dans laquelle on pénètre par un porche.</p>	
<p><b><u>N°10</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Ensemble bâti</b></p> <p>Localisation : Les Andreaux</p> <p>Description / Intérêt : Cette construction a un aspect monumental tout à fait remarquable. Les bâtiments sont organisés autour d'une cour carrée dans laquelle on pénètre par un porche.</p>	
<p><b><u>N°11</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Le Bois</p> <p>Description / Intérêt : Le porche est l'expression du statut social de celui ayant procédé à la construction de l'édifice. Celui-ci est remarquable par l'appareillage qu'il accueille en partie haute</p>	

<p><b><u>N°12</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits</b></p> <p>Localisation : Les Girards</p> <p>Description / Intérêt : Le puits est l'expression d'usages et de pratiques sociales aujourd'hui disparues. Leur intérêt réside dans leur aspect esthétique et l'histoire de la vie communale qu'ils racontent. Bien qu'abimé, il marque le paysage du village.</p>	
<p><b><u>N°13</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Le Meurouge</p> <p>Description / Intérêt : Le porche est l'expression du statut social de celui ayant procédé à la construction de l'édifice. Celui-ci est intéressant car construit en pierre de pays.</p>	
<p><b><u>N°14</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Les Toussaints</p> <p>Description / Intérêt : Le porche est l'expression du statut social de celui ayant procédé à la construction de l'édifice. Celui-ci s'inscrit dans un large pan de mur en pierre de taille orné de moulures.</p>	
<p><b><u>N°15</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Patrimoine religieux marquant un carrefour de voies</b></p> <p>Localisation : Croix blanche</p> <p>Description / Intérêt : Le porche est l'expression du statut social de celui ayant procédé à la construction de l'édifice. Celui-ci est intéressant car construit en pierre de pays.</p>	

<p><b><u>N°16</u></b></p> <p>Caractéristiques :</p> <p>Localisation : Perspective sur la plaine agricole depuis la RD22</p> <p>Description / Intérêt : La perspective sur la plaine agricole est tout à fait remarquable et l'intérêt paysager doit être souligné. Alors que l'arrière-plan est formé par les boisements plus ou moins épars, le premier plan laisse le regard courir sur une plaine céréalière aux terras noires et tourbeuses.</p>	
<p><b><u>N°17</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir</b></p> <p>Localisation : Groies des Trois Fontaines</p> <p>Référence cadastrale : parcelle F375</p>	
<p><b><u>N°18</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Tour Saint-Jean</b></p> <p>Localisation : Les Bergerons</p> <p>Référence cadastrale : parcelle ZY27</p>	

# RUELLE-SUR-TOUVRE

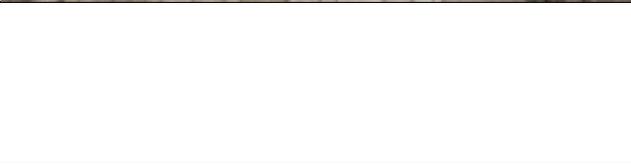
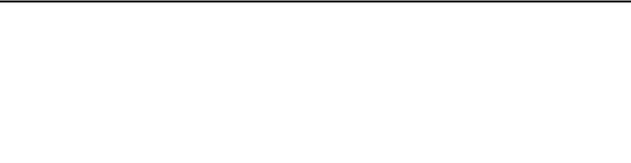
N°	PATRIMOINE	ILLUSTRATION
1	Ecole des Garçons	Rue Charles Gide AM 68
2	Ancienne Poste 1930 (Actuellement Pharmacie)	Rue Camille Pelletan BC812-813
3	Logis de Fissac	Route de Gond Pontouvre AL 13-14-15-16-17-424-426
4	Logis de Villement	Route de Gond Pontouvre BK 263
5	Bâtiment 87 (Bât Eiffel 1925)	Zac Seguins - Ribéreux Rue de la Gammare AL 634
	 <p><i>Bâtiment n°87 de la Fonderie de Ruelle @photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>	
6	Ancien Hôtel de Direction Naval Group	Rue Charles Moraud AM 337
	<p><i>Prescriptions / recommandations</i> En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, ordonnancement des percements, pente de toitures, agencement des volumes...) Les extensions du bâtiment, plus récentes, ne sont pas identifiées en tant qu'élément de patrimoine remarquable.</p>	
7	Ancien Cinéma	Avenue Jean Jaurès AM272, 274p, 271p
	<p><i>Prescriptions / recommandations</i> En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, ordonnancement des percements, pente de toitures, agencement des volumes...)</p>	

8	<b>Cité ouvrière Vesingade</b>	Rues Lavoisier-Berthelot-Faraday-Ampère-Coulomb AX90 à AX103, AX105 à AX120, AX122à AX124, AX126 à AX153, AX249 ; AX542, AX543,...
	<i>Prescriptions / recommandations</i> Les anciennes cités ouvrières constituent un élément marquant de la mémoire collective de la commune. Elles présentent un certain nombre de caractéristiques remarquables dont l'homogénéité des constructions tant pour le type que pour les matériaux.  En cas de travaux sur le bâti existant ou de nouvelles constructions, il conviendra de préserver l'originalité et la cohérence de cet ensemble.	
9	<b>Cité ouvrière Seguins</b>	Rues Beaumarchais-Chevillon-Voltaire-Alfred de Vigny-Jules Michelet  BE111 à BE122, BE168 à BE192, BE196 à 198, BE296, BE318, BE320, BE329, BE330,...
	<i>Prescriptions / recommandations</i> Les anciennes cités ouvrières constituent un élément marquant de la mémoire collective de la commune. Elles présentent un certain nombre de caractéristiques remarquables dont l'homogénéité des constructions tant pour le type que pour les matériaux.  En cas de travaux sur le bâti existant ou de nouvelles constructions, il conviendra de préserver l'originalité et la cohérence de cet ensemble.	
10	<b>Cité ouvrière Alamigeon</b>	Rue du Logis de Villement  BK55 à BK63
	<i>Prescriptions / recommandations</i> Les anciennes cités ouvrières constituent un élément marquant de la mémoire collective de la commune. Elles présentent un certain nombre de caractéristiques remarquables dont l'homogénéité des constructions tant pour le type que pour les matériaux.  En cas de travaux sur le bâti existant ou de nouvelles constructions, il conviendra de préserver l'originalité et la cohérence de cet ensemble.	

# SAINT-MICHEL

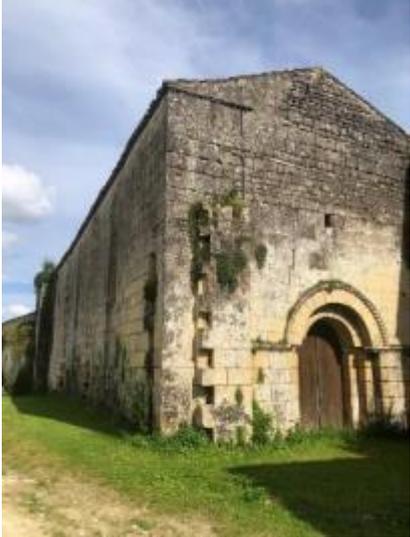
PATRIMOINE	ILLUSTRATION
<p><b><u>N°1</u></b></p> <p><b>Logis de Chantoiseau, XIX<sup>e</sup> siècle</b> Impasse de Chantoiseau</p> <p>Intérêt architectural</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural {matériaux, méthode de construction, pente de toiture, agencement des volumes,...</p>	 <p><i>Logis de Chantoiseau</i> <i>@photographie Pays d'Arts et d'Histoire</i></p>
<p><b><u>N°2</u></b></p> <p><b>Porche d'entrée Logis de Chantoiseau</b> <b>XIX<sup>e</sup> siècle</b> Impasse de Chantoiseau</p> <p>Intérêt architectural</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément {matériaux, méthode de construction)</p>	
<p><b><u>N°3</u></b></p> <p><b>Puits</b> Place François Mitterrand</p> <p>Intérêt architectural</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, pente de toiture).</p>	

<p><b><u>N°4</u></b></p> <p><b>Porche de l'allée de marronniers</b> Les Sicauds</p> <p>Intérêt architectural et paysager</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural. Le dessouchage est interdit, en cas de besoin, l'élagage sera opéré dans un souci esthétique. L'entretien des abords des marronniers se fera en limitant au maximum l'utilisation des produits phytosanitaires.</p>	
<p><b><u>N°5</u></b></p> <p><b>Puits à dôme de pierre</b> Rue du Martinet</p> <p>Intérêt architectural</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, pente de toiture).</p>	
<p><b><u>N°6</u></b></p> <p><b>Cheminée ancienne usine Papeterie</b> Rond-Point du Martinet</p> <p>Intérêt architectural</p> <p>Prescription : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°7</u></b></p> <p><b>Logis de Puygrelier</b>  <b>XV<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècle</b>  49 rue de l'Egalité</p> <p>Intérêt architectural</p> <p>Prescription :  En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, toiture, agencement des volumes,...).</p>	
<p><b><u>N°8</u></b></p> <p><b>Ancienne mairie-école (1882)</b>  <b>actuelle école Pasteur, bâtiment Jules Ferry</b>  Rue Joseph Chaumette</p> <p>Intérêt architectural</p> <p>Prescription :  En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément architectural (matériaux, méthode de construction, toiture, agencement des volumes,...).</p>	
<p><b><u>N°9</u></b></p> <p><b>Statue de la Vierge</b>  Bois des Brandes</p>	
<p><b><u>N°10</u></b></p> <p><b>Fontaine</b>  Les Saujets</p>	
<p><b><u>N°11</u></b></p> <p><b>Arbres remarquables (3)</b>  Les Sicauds</p> <p>Intérêt paysager</p>	

# SAINT-SATURNIN

N°	PATRIMOINE	ILLUSTRATION
1	<p><b>Lavoir de l'Eglise</b></p>	 <p><i>Lavoir de l'église</i> @photographie Pays d'Art et d'Histoire</p>
2	<p><b>Château de Maillou</b> (XV<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> siècle) 74 route des Chaumes</p>	 <p><i>Donjon du château de Maillou</i> @photographie Pays d'Art et d'Histoire</p>
3	<p><b>Lavoir des Bacheliers</b> Les Bâcheliers</p>	
4	<p><b>Moulin à eau de Marteau</b> Marteau</p>	<p><i>privé</i></p>

5	<b>Lavoir et fontaine de Beuregard</b> Beuregard	 <p>www.lavoirsdecharente.com SAINT SATURNIN Beuregard</p>
6	<b>Ancien prieuré et chapelle de Moulède</b> (XII <sup>e</sup> , XIII <sup>e</sup> siècle) Moulède	
7	<b>Moulin de Moulède</b> Moulède	 <p><i>Porche privé</i></p>

8	<p><b>Ancien Temple protestant du hameau de Tarsac</b> (1852) Tarsac</p>	
9	<p><b>Puits de Tarsac</b> 18 rue du Puits, Tarsac</p>	
10	<p><b>Portail (1806)</b> 36 route de Tarsac</p>	

<p><b>11</b></p>	<p><b>Logis de Saint-Saturnin</b> (ancien prieuré, demeure de l'archidiacre de la cathédrale d'Angoulême, XIII<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> siècle) place de l'Église</p>	 <p><i>Entrée du logis-prieuré de Saint-Saturnin</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>
<p><b>12</b></p>	<p><b>Lavoir des Riclauds</b> Les Riclauds</p>	
<p><b>13</b></p>	<p><b>Portail (1841)</b> 10 rue Calvin</p>	 <p><i>Portail (1841) dans le bourg</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>

14	<b>Vestiges du four à Chaux</b> route de la Vigerie	 <p><i>Vestiges du four à chaux</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>
15	<b>Logis de Mouillac (XIX<sup>e</sup> siècle)</b> 12 chemin de Mouillac	
16	<b>Portail</b> 2 impasse de Mouillac	

17	<p><b>Demeure (1813)</b> 12 chemin de Mouillac</p>	
18	<p><b>Logis de Boisrond (XVIII<sup>e</sup> siècle)</b> 15 impasse de Boisrond</p>	<p><i>privé</i></p>
19	<p><b>Logis de Beauregard</b> 6 impasse de la Combe</p>	<p><i>privé</i></p>
20	<p><b>Portail du logis de Beauregard</b> 6 impasse de la Combe</p>	
21	<p><b>Logis Les Bénéchères (XIX<sup>e</sup> siècle)</b> 71 rue de la mairie</p>	

22	<b>Pigeonnier carré du logis de Boisrond</b> 15 impasse de Boisrond	
23	<b>Lavoir et fontaine de Maillou</b> 23 chemin de Maillou	
24	<b>Portail (1854)</b> 8 rue des Marronniers hameau de Marteau	

25	<p style="text-align: center;"><b>Porche</b> 10 rue des Ponts hameau de Marteau</p>	
26	<p style="text-align: center;"><b>Portail</b> 11 rue des Ponts hameau de Marteau</p>	
27	<p style="text-align: center;"><b>Portail</b> 2 rue des Marronniers hameau de Marteau</p>	

28	<p style="text-align: center;"><b>Portail</b> 4 route de la Boutillière hameau de Lunesse</p>	
29	<p style="text-align: center;"><b>Porche</b> 2 route de la Boutillière hameau de Lunesse</p>	
30	<p style="text-align: center;"><b>Porche</b> 6 route de Lunesse</p>	
31	<p style="text-align: center;"><b>Porche</b> 2 route de Lunesse</p>	

32	<p style="text-align: center;"><b>Portail</b> 7 rue du Clos, La Petite Vigerie</p>	
33	<p style="text-align: center;"><b>Portail</b> 18 rue du Puits, hameau de Tarsac</p>	
34	<p style="text-align: center;"><b>Porche</b> 2 route Claude-Bonnier hameau de la Vigerie</p>	
35	<p style="text-align: center;"><b>Portail</b> Place du Gerbier, Beauregard</p>	

<p><b>36</b></p>	<p><b>Portail</b> 37 route de Tarsac</p>	
<p><b>37</b></p>	<p><b>Porche</b> 2 route du Clos, La Petite Vigerie</p>	
<p><b>38</b></p>	<p><b>Porche</b> 5 route du Clos, La Petite Vigerie</p>	

39	<p style="text-align: center;"><b>Porche</b> 6 route du Clos, La Petite Vigerie</p>	 A photograph of a stone archway leading to a building. The arch is made of rough-hewn stone and is set into a larger stone wall. A dirt path leads through the arch towards a building with white windows in the background.
40	<p style="text-align: center;"><b>Porche</b> 1 route de la Boutillière hameau de Lunesse</p>	 A photograph of a large arched doorway with a dark, textured door. The arch is set into a light-colored, textured wall. The door is closed and has a small handle.
41	<p style="text-align: center;"><b>Cabane de vigne (La Garenne)</b> La Croix de Tarsac</p>	 A photograph of a small, rustic stone building with a red-tiled roof. The building is situated in a grassy field with trees in the background. The sky is blue with some clouds.

# SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

## Patrimoine naturel

N°	PATRIMOINE	ILLUSTRATION
1	<p><b>Cèdre du logis de la Pouyade</b> Logis de la Pouyade Parcelle AD277</p> <p><i>Intérêt paysager</i> - Cèdre ancien de grande taille qui doit être conservé pour des raisons de mise en valeur du logis de la Pouyade</p>	
2	<p><b>Séquoia du logis de la Pouyade</b> Logis de la Pouyade Parcelle AD277</p> <p><i>Intérêt paysager</i> - Séquoia ancien de grande taille qui doit être conservé pour des raisons de mise en valeur du logis de la Pouyade. Cette essence est de plus peu représentée sur la commune.</p>	
3	<p><b>Platanes le long de l'allée cavalière</b> Parc de l'Houmelet</p> <p><i>Intérêt paysager</i> ; Platanes à préserver Platanes à préserver</p>	

4	<p><b>Pin noir d'Autriche</b> Parc du logis de l'Houmelet</p> <p><i>Intérêt paysager ; Pin noir d'Autriche de grande taille à conserver</i></p>	
5	<p><b>Tulipier de Virginie</b> Parc du logis de l'Houmelet</p> <p><i>Intérêt paysager ; Tulipier de Virginie de grande taille à conserver</i></p>	

### Patrimoine bâti

N°	PATRIMOINE	ILLUSTRATION
6	<p><b>Puits du Logis de la Pouyade</b> Logis de la Pouyade Parcelle AD277</p> <p><i>Intérêt architectural</i> Protégé en raison de l'originalité de sa forme et de la proximité du logis de la Pouyade</p>	
7	<p><b>Puits et Lavoir dans le bourg de Vénat</b> Sud du bourg de Vénat Parcelle AE602</p> <p><i>Intérêt architectural et identitaire</i> Protégé dans la mesure où il participe à l'identité du village</p>	

8	<p><b>Fontaine de Font Chaudière</b> Font Chaudière Parcelle AZ24</p> <p><i>Intérêt architectural et identitaire</i> Protégée en raison de son état de conservation et dans la mesure où elle fait partie intégrante du domaine de Fontchaudière</p>	
9	<p><b>Fontaine de l'Houmelet</b> Parc de l'Houmelet Parcelle AZ5</p> <p><i>Intérêt architectural et identitaire</i> Protégée en raison de son état de conservation et de son originalité</p>	
10	<p><b>Pigeonnier à la Grange de l'Abbé</b> La Grange à l'Abbé Parcelle AX150</p> <p><i>Intérêt architectural</i> Protégé en raison de son originalité et de sa taille. Ce type de bâtiment est unique à l'échelle de la commune et fait partie d'un ensemble architectural.</p>	
11	<p><b>Fontaine à la Galocherie</b> La Galocherie Parcelle AY34</p> <p>Protégée car sa présence en zone de prairie et son inaccessibilité en font un patrimoine qui risque d'être oublié</p>	

# SERS

N°	PATRIMOINE	ILLUSTRATION
1	<p><b>Cabane d'Henri Martin</b> Cabane du chercheur qui a découvert et étudié le Roc de Sers.</p> <p>Prescription : Préservation de cet élément fondamental du patrimoine communal, dont l'intérêt est mondial. Sa préservation va de pair avec la mise en valeur du Roc.</p>	
2	<p><b>Croix à Jean de Sers</b></p>	
3	<p><b>Lavoir au Bois du Râle</b></p>	
4	<p><b>Lavoir au Bois du Râle (Lavoir des Bibots)</b></p>	

5	<b>Lavoir de Chez Léger</b>	
6	<b>Croix Chez Bibiot</b>	
7	<b>Croix au Coussadeau</b>	
8	<b>Lavoir au Coussadeau</b>	

9	<b>Croix à Charbonnière</b>	
10	<b>Lavoir à la Charbonnière</b>	 <small>www.lavoirs.ducharente.com SERS Charbonnière</small>
11	<b>Puits au Parc Haut</b>	
12	<b>Croix à Roches</b>	

<b>13</b>	<b>Lavoir à Nantouillet</b>	
<b>14</b>	<b>Chêne des amoureux</b>	





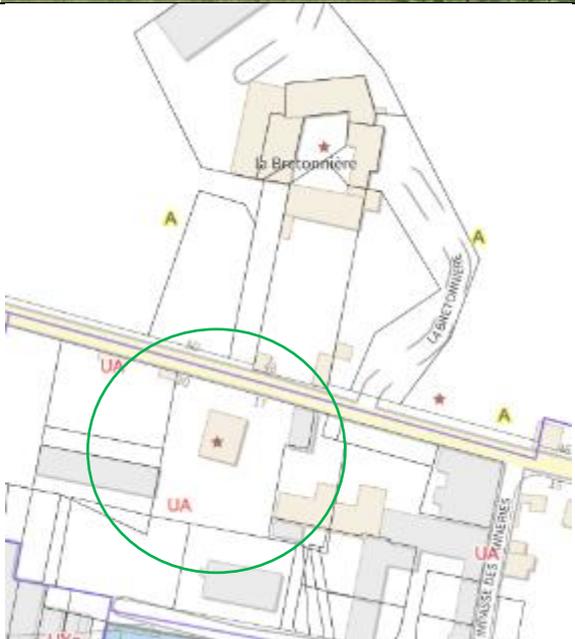
# SIREUIL

PATRIMOINE	ILLUSTRATION
<p><b><u>N°1</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir</b>            Localisation : Champ Blanc            Description / Intérêt : Le lavoir est l'expression d'usages et de pratiques sociales aujourd'hui disparues. Son intérêt réside dans son aspect esthétique et l'histoire de la vie communale qu'il raconte.</p>	
<p><b><u>N°2</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir</b>            Localisation : Chez Patureau            Description / Intérêt : Le lavoir est l'expression d'usages et de pratiques sociales aujourd'hui disparues. Son intérêt réside dans son aspect esthétique et l'histoire de la vie communale qu'il raconte.</p>	
<p><b><u>N°3</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir</b>            Localisation : La Côte            Description / Intérêt : Le lavoir est l'expression d'usages et de pratiques sociales aujourd'hui disparues. Son intérêt réside dans son aspect esthétique et l'histoire de la vie communale qu'il raconte.</p>	
<p><b><u>N°4</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Panorama</b>            Localisation : Combe à Bailli            Description / Intérêt : Ce panorama est perceptible à partir de la RD699 au niveau de la Combe à Bailli et porte vers la vallée de la Charente. Au-delà, est visible le bourg de Sireuil ainsi que l'ancienne tannerie de la commune.</p>	
<p><b><u>N°5</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Tannerie - Site industriel</b>            Localisation : La Tannerie de Sireuil            Description / Intérêt : À l'origine, le site a accueilli des activités métallurgiques dès le XVIIIe siècle : fonderie, aciérie puis tréfilerie. En 1898, Procop, fabricant de papier à La Couronne, y installe une mégisserie (tannage des peaux d'ovins, de caprins ou de vachettes destinées à l'industrie de la chaussure, de la ganterie ou de l'habillement), qui devient en 1923 la tannerie de Sireuil. (source : Patrimoscope)</p>	

<p><b><u>N°6</u></b>  <b>Caractéristiques : Puits</b>  Localisation : Le puits aux abords de la RD7  Description / Intérêt : Le puits est l'expression d'usages et de pratiques sociales aujourd'hui disparues. Son intérêt réside dans son aspect esthétique et l'histoire de la vie communale qu'il raconte.</p>	
<p><b><u>N°7</u></b>  <b>Caractéristiques : Pont</b>  Localisation : RD7  Description / Intérêt : Le pont de pierre a été achevé en 1886. Il a notamment vu passer les chargements de pierres des carrières de Sireuil, conduit vers la gare, et le trafic important des Tanneries pendant près de 100 ans.</p>	
<p><b><u>N°8</u></b>  <b>Caractéristiques : Ecluse du Fa</b>  Localisation : Fleuve Charente  Description / Intérêt : Une écluse est un ouvrage d'art hydraulique implanté dans un canal ou un cours d'eau pour le rendre navigable et permettre aux bateaux de franchir des dénivellations.</p>	
<p><b><u>N°9</u></b>  <b>Caractéristiques : Porche</b>  Localisation : Venelles du vieux Puits, Chez Decoux Parcelle AA15  Description / Intérêt : Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les industriels prenaient souvent en charge la construction des logements ouvriers afin de s'assurer du confort de leurs employés. Ces petites maisons, à un seul étage et jardin se repère à proximité des anciennes usines et des maisons plus cossues des industriels eux-mêmes.  Le porche est l'expression du statut social de celui ayant procédé à la construction de l'édifice. Celui-ci est remarquable par l'appareillage qu'il accueille en partie haute.</p>	

<p><b><u>N°10</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir communal Chez Massé</b></p> <p>Localisation : Chez Massé /à côté parcelle AE9</p>	 <p><i>Lavoir communal, chez Massé</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>
<p><b><u>N°11</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Passerelle</b></p> <p>Localisation : Les Mainguenauds, rue de la Vallée parcelle entre AH36 et AH22</p>	
<p><b><u>N°12</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Gare de Sireuil</b></p> <p>Localisation : L'Angle, parcelle AE78</p>	

<p><b><u>N°13</u></b> Caractéristiques : <b>Chêne remarquable</b> Localisation : Les Moisans /parcelles AC25-26</p>	
<p><b><u>N°14</u></b> Caractéristiques : <b>Pin remarquable</b> Localisation : Les Moisans /parcelle AC26</p>	
<p><b><u>N°15</u></b> Caractéristiques : <b>Puits</b> Localisation : Venelles du Vieux Puits à côté parcelle AA17</p>	

<p><b>N°16</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis de la Bretonnière</b></p> <p>Localisation : La Bretonnière /parcelle AI4</p>	
<p><b>N°17</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Maison de maître</b></p> <p>Localisation : La Bretonnière /parcelle AI64</p>	
<p><b>N°18</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Route des Distilleries /parcelle AC79</p>	

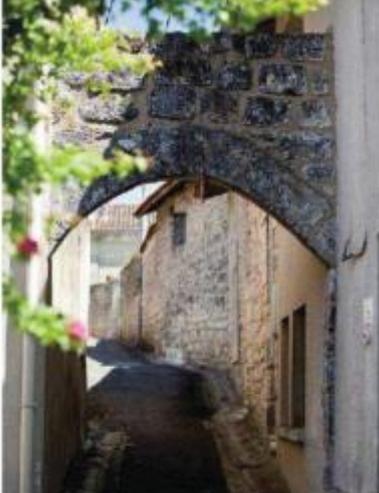
<p><b><u>N°19</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche</b></p> <p>Localisation : Chemin de la Barrière /parcelle AE14</p>	
<p><b><u>N°20</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis du bourg</b> près de l'église, actuelle mairie (XVIII<sup>e</sup> siècle)</p> <p>Localisation : Place Pierre Emile Martin /parcelle AL24</p>	 <p><i>Ancien logis du bourg, actuelle mairie @photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>

<p>N° /</p> <p>Caractéristiques : <b>Bois et haies</b></p> <p>Localisation : Eléments végétaux dispersés sur la commune à protéger</p> <p>Description / Intérêt : Il s'agit de définir des règles de protection minimales concernant les bois et les haies répartis sur l'ensemble du territoire communal. Leur présence revêt une grande importance dans la structuration et le séquençage du paysage (passage d'une ambiance paysagère à l'autre, insertion paysagère de l'urbanisation ou des grandes infrastructures linéaires, coupures boisées entre les zones d'habitat et les zones d'exploitations de carrières, accompagnement des ruisseaux de la Fontaine des Brandes et des Fonts Mortes).</p>	 <p>Chez Colinet</p>  <p>Chez Patureau</p>  <p>Les Pierrières</p>
---	--

# SOYAUX

N°	PATRIMOINE	ILLUSTRATION
1	<p><b>Chêne</b> Rue du Poirier Cadet AN565</p>	
2	<p><b>Cèdre</b> Rue de Vaucouleurs AX1277</p>	
3	<p><b>Chalet de Beaumont</b> Demeure dite « chalet de Beaumont » (XIX<sup>e</sup> siècle), rue de Vaucouleurs (maternité de 1955 à 1982)</p>	<p><i>Chalet de Beaumont</i></p> 
4	<p><b>Eglise Saint-Joseph l'Artisan</b></p>	 <p><i>Église Saint-Joseph l'Artisan</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>

5	<p style="text-align: center;"><b>Lavoir de Recoux</b></p> <p style="text-align: center;">Lavoir, lieu ancien de sociabilité, de rencontres et d'échanges</p>	<p style="text-align: center;"><i>Lavoir de Recoux</i></p> 
6	<p style="text-align: center;"><b>Lavoir de la Font Noir</b></p>	<p style="text-align: center;"><i>Lavoir, Font Noir</i></p> 
7	<p style="text-align: center;"><b>Lavoir d'Antornac</b></p>	<p style="text-align: center;"><i>Lavoir, Antornac</i></p> 
8	<p style="text-align: center;"><b>Logis de Frégeneuil</b> Chemin de Frégeneuil AS23</p>	 <p style="text-align: center;"><i>Logis de Frégeneuil</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>

9	<p><b>Logis de Montboulard</b> Chemin de Montboulard AM228</p>	 <p><i>Logis de Montboulard</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>
10	<p><b>Porche</b> Antornac, chemin du Petit Rochefort AK182</p>	
11	<p><b>Porte Saint-Martial</b> Antornac, entre le 3 et le 6 rue de la Porte Saint-Martial</p> <p>Porte surplombant un passage piéton</p>	
12	<p><b>Habitation</b> 16 rue Rose</p> <p>Habitation de l'époque moderne dont l'architecture repose sur des influences basques</p>	

13	<p><b>Ecole Jean Moulin</b> 179-181 avenue du Général de Gaulle</p> <p>Construction du début du XX<sup>e</sup> siècle (« architecture ouvrière »)</p>	
14	<p><b>Habitation</b> 156 avenue du Général de Gaulle</p> <p>Bâtiment carré à 4 pans percé d'ouvertures régulières</p>	
15	<p><b>Habitation</b> 108-110 avenue du Général de Gaulle</p> <p>Bâtiment moderne caractérisé par des abouts de pannes chantournés et jumelés</p>	
16	<p><b>Habitation et porche</b> Rue de l'Eglise</p> <p>Habitation et porche en pierre apparente</p>	
17	<p><b>Habitation et porche</b> Rue des Virages</p> <p>Bâtiment carré à 4 pans percé d'ouvertures régulières</p>	

18	<p style="text-align: center;"><b>Calvaire</b> Rue de l'Eglise</p> <p style="text-align: center;">Calvaire balisant une ancienne circonscription religieuse</p>	
19	<p style="text-align: center;"><b>Habitation et porche</b> 1 rue des Virages</p> <p style="text-align: center;">Habitation (ancienne ferme) et porche</p>	
20	<p style="text-align: center;"><b>Habitation et porche</b> 7 rue des Virages</p> <p style="text-align: center;">Habitation (ancienne ferme) et porche</p>	
21	<p style="text-align: center;"><b>Habitation, porche et puits</b> 18 rue des Virages</p> <p style="text-align: center;">Habitation (ancienne ferme), porche et puits</p>	
22	<p style="text-align: center;"><b>Ecole du bourg</b> 2 rue d'Antornac</p>	

23	<p><b>Habitation et porche</b> 43 rue du Bourg</p> <p>Habitation (ancienne ferme) et porche</p>	
24	<p><b>Habitation et porche</b> 19 rue d'Antornac</p> <p>Habitation et porche, bâtiment carré à 4 pans percé d'ouvertures régulières</p>	
25	<p><b>Habitation</b> 21-23 rue d'Antornac</p> <p>Habitation de plain-pied (ancienne ferme)</p>	
26	<p><b>Habitation</b> La Combe</p> <p>Habitation de plain-pied (ancienne ferme)</p>	
27	<p><b>Habitation</b> 6 route de Bussac</p> <p>Ancienne ferme à cour semi-fermée</p>	
28	<p><b>Calvaire</b> Angle route de Bussac et rue de la Croix</p> <p>Calvaire balisant une ancienne circonscription religieuse</p>	

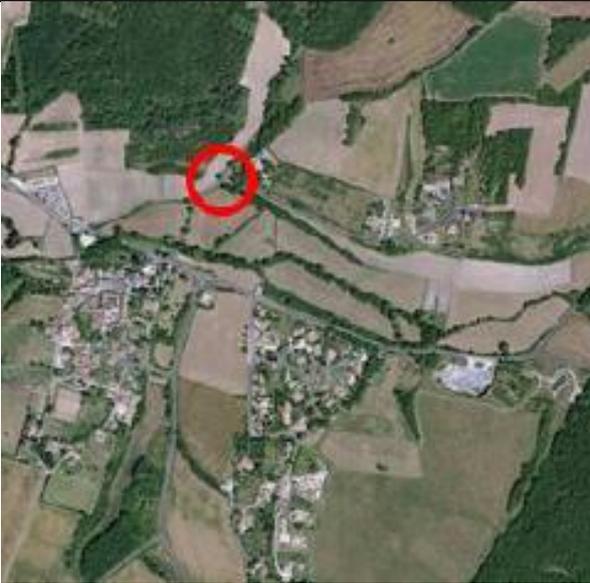
29	<p><b>Habitation et porche</b> Rue du Vieux Four</p> <p>Habitation (ancienne ferme) et porche</p>	
30	<p><b>Porche à deux pilastres</b> 4 chemin du Petit Rochefort / rue du vieux four</p> <p>Porche à deux pilastres</p>	
31	<p><b>Calvaire</b> Angle route du Bussac et 1 rue de la Porte Saint-Martial</p> <p>Calvaire balisant une ancienne circonscription religieuse</p>	
32	<p><b>Habitat et porche</b> Logis du Peux</p> <p>Bâtiment carré à 4 pans percé d'ouvertures régulières organisé autour d'une cour carrée</p>	
33	<p><b>Habitation et porche</b> Le Peux</p> <p>Habitation (ancienne ferme) et porche</p>	
34	<p><b>Habitation et porche</b> Le Peux</p> <p>Habitation et porche à deux pilastres</p>	

35	<p style="text-align: center;"><b>Calvaire</b></p> <p style="text-align: center;">Angle route de la Croix blanche et route du Peux</p> <p style="text-align: center;">Calvaire balisant une ancienne circonscription religieuse</p>	
36	<p style="text-align: center;"><b>Fontaine Charlemagne</b></p> <p style="text-align: center;">Lieu de croyance</p>	
37	<p style="text-align: center;"><b>Habitation, porche et pigeonier</b></p> <p style="text-align: center;">12 route de Saint-Marc</p>	
38	<p style="text-align: center;"><b>Fontaine du Cerisier</b></p> <p style="text-align: center;">Angle du chemin de la fontaine du cerisier et du chemin de la Vrelippe</p> <p style="text-align: center;">Lieu de croyance</p>	 <p style="text-align: right;"><i>Source : <a href="http://lavoirdedecharente.com">lavoirdedecharente.com</a></i></p>
39	<p style="text-align: center;"><b>Habitation</b></p> <p style="text-align: center;">13 rue de la Libération</p> <p style="text-align: center;">Habitation, architecture classique</p>	

40	<p><b>Habitation</b> 3 rue de l'Épargne</p> <p>Habitation de l'époque moderne dont l'architecture repose sur des influences basques</p>	
41	<p><b>Habitation</b> 22 bis rue du Docteur Lamaze</p> <p>(inspiration d'une architecture balnéaire)</p>	
42	<p><b>Habitation et porche</b> 22 rue Vaucouleurs</p> <p>Habitation et porche disposés au centre d'un parc arboré</p>	
43	<p><b>Habitation</b> 35 avenue du Général de Gaulle</p> <p>Maison bourgeoise</p>	

44	<p><b>Lavoir de Vinson</b> Pont de Vinson 2 chemin de la Folie</p>	
45	<p><b>Cimetière mérovingien du Pétureau</b> Avenue du Pétureau</p>	 <p><i>Cimetière mérovingien des Pétureau</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>
46	<p><b>Habitation</b> 2 Le Lion de Saint-Marc</p>	
47	<p><b>Église Saint-Mathieu</b> (XII<sup>e</sup> siècle), ISMH 1949/08/22 Place de l'Église / Rue d'Antornac</p>	

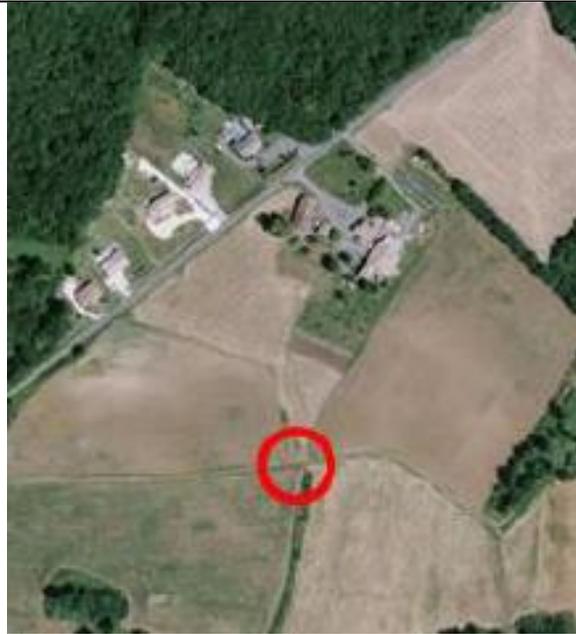
# TORSAC

PATRIMOINE	ILLUSTRATION
<p><b><u>N°1</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Croix</b></p> <p>Localisation : Les Chaintres</p> <p>Description / Intérêt : Patrimoine religieux marquant un carrefour de voies. La croix de chemin correspond à un patrimoine historique et religieux qu'il convient de préserver. Les croix de chemins témoignent avant tout de l'avancée du christianisme et de la présence de l'église. Elles permettaient également de guider du voyageur.</p>	 

**N°2**Caractéristiques : **Croix**

Localisation : Chez Sandrins

Description / Intérêt : Patrimoine religieux marquant un carrefour de voies. La croix de chemin correspond à un patrimoine historique et religieux qu'il convient de préserver. Les croix de chemins témoignent avant tout de l'avancée du christianisme et de la présence de l'église. Elles permettaient également de guider du voyageur.



<p><b>N°3</b> Caractéristiques : <b>Croix et puits</b> Localisation : Chez Naulet</p> <p>Description / Intérêt : Patrimoine religieux marquant un carrefour de voies. La croix de chemin correspond à un patrimoine historique et religieux qu'il convient de préserver. Les croix de chemins témoignent avant tout de l'avancée du christianisme et de la présence de l'église. Elles permettaient également de guider du voyageur.</p> <p>Le puits est l'expression d'usages et de pratiques sociales aujourd'hui disparues. Leur intérêt réside dans leur aspect esthétique et l'histoire de la vie communale qu'ils racontent.</p>	 
<p><b>N°4</b> Caractéristiques : <b>Croix</b> Localisation : Le Maine Guillaume</p> <p>Description / Intérêt : Patrimoine religieux marquant un carrefour de voies. La croix de chemin correspond à un patrimoine historique et religieux qu'il convient de préserver. Les croix de chemins témoignent avant tout de l'avancée du christianisme et de la présence de l'église. Elles permettaient également de guider du voyageur.</p>	 

<p><b>N°5</b>  <b>Caractéristiques : Logis</b>  <b>Localisation : La Baronnie</b></p> <p>Description / Intérêt : De l'ancien logis du XVIIème siècle, il ne subsiste aujourd'hui qu'un pavillon carré inclus dans des constructions modernes, avec une tourelle en encorbellement couverte en poivrière. La porte en plein cintre cantonnée de pilastres nus est surmontée d'un fronton triangulaire interrompu que couronne un fronton curviligne. Au centre du fronton triangulaire, un écu empanaché a été martelé. La fenêtre du dernier étage interrompt la corniche sous la toiture. Cantonnée de pilastres flanqués d'ailerons, avec un appui mouluré supporté par des consoles en volutes et surmontée d'un fronton orné de volutes rentrantes, cette fenêtre, comme la porte d'entrée et la tour en encorbellement, donne beaucoup d'élégance à cette partie du logis.</p>	 
<p><b>N°6</b>  <b>Caractéristiques : Lavoir</b>  <b>Localisation : Sur les bords de la Charraud au Sud du Bourg</b></p> <p>Description / Intérêt : Le lavoir est l'expression d'usages et de pratiques sociales aujourd'hui disparues. Son intérêt réside dans son aspect esthétique et l'histoire de la vie communale qu'il raconte.</p> <p>Son eau vive et abondante qui sort du sol en petits bouillonnements, rejoint la Charraud en vue du bourg, près de la RD41.</p>	 

<p><b>N°7</b> Caractéristiques : <b>Château</b> Localisation : Le Bourg</p> <p>Description / Intérêt : La partie la plus représentative du château est la poterne, que l'on peut dater du XIV<sup>ème</sup> siècle, percée d'archères en croix et surmontée d'une bretèche au-dessus de sa porte d'entrée en arc brisé. Bien que modifié au XVII<sup>ème</sup> siècle, le corps de logis a conservé de belles salles voûtées, des fenêtres à meneaux et trois tours rectangulaires aux angles du château, le tout datant de la fin du Moyen-Age. Des escaliers imposants conduisent pour l'un au-dessus des anciennes douves comblées et pour l'autre à l'étage noble du côté de la cour intérieure. Des tours et des créneaux de complaisance sur de faux mâchicoulis ont été rajoutés selon les critères romantiques du XIX<sup>ème</sup> siècle à la façon de Viollet-le-Duc.</p>	 
<p><b>N°8</b> Caractéristiques : <b>Eglise</b> Localisation : L'Eglise Saint-Aignan</p> <p>Description / Intérêt : L'Eglise Saint-Aignan de Torsac est un bel exemple de l'art roman charentais. La simplicité de son architecture contraste avec la finesse des chapiteaux sculptés à la croisée du transept. Cette finesse se retrouve dans la composition du clocher, preuve évidente du savoir-faire des architectes romans.</p>	 

<p><b>N°9</b> Caractéristiques : <b>Croix</b> Localisation : Le Bourg</p> <p>Description / Intérêt : Patrimoine religieux marquant un carrefour de voies. La croix de chemin correspond à un patrimoine historique et religieux qu'il convient de préserver. Les croix de chemins témoignent avant tout de l'avancée du christianisme et de la présence de l'église. Elles permettaient également de guider du voyageur.</p>	 
<p><b>N°10</b> Caractéristiques : <b>Logis</b> Localisation : Le Bourg</p> <p>Description / Intérêt : On retrouve sur le point le plus élevé du bourg de Torsac, les restes d'un antique logis dont la terre et le propriétaire figurent dans les documents des XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles, une demeure respectable : le logis de Cellebrache. Malgré les siècles, les changements de propriétaires, les déconstructions et les simplifications apportées, le logis conserve certains attributs de son rang. Des attributs coulés dans la masse, derniers témoins d'une maison noble de l'Ancien Régime.</p>	 

**N°11**Caractéristiques : **Maison**

Localisation : Le Bourg

Description / Intérêt : En remontant de l'église vers le sud-ouest du bourg de Torsac, est implantée une maison en pignon datant du XV<sup>ème</sup> siècle. Au rez-de-chaussée, deux entrées voutées et un angle avec « fruit » de soutènement. A l'étage, une étroite fenêtre à barres égaie ce pignon. Plus haut, une petite ouverture presque carrée et solidement appareillée autorisait la lumière nécessaire à se guider tout en interdisant une éventuelle intrusion dans l'édifice.

**N°12**Caractéristiques : **Logis**

Localisation : La Faye

Description / Intérêt : La maison actuelle de La Faye date du début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le mur d'enceinte est percé de deux portes cochères, chacune ayant un côté une porte piétonnière. A l'opposé de la cour, la façade côté jardin comporte une terrasse et un escalier en pierre surplombant un ancien verger en contrebas.



**N°13**Caractéristiques : **Croix**

Localisation : La Faye

Description / Intérêt : Au-delà de l'enclos de l'ancien verger, sous une charmille menant dans le bois, une croix de pierre a été érigée. La croix de chemin correspond à un patrimoine historique et religieux qu'il convient de préserver. Les croix de chemins témoignent avant tout de l'avancée du christianisme et de la présence de l'église. Elles permettaient également de guider du voyageur.



**N°14**Caractéristiques : **Four à pain**

Localisation : La Faye

Description / Intérêt : Ce four est en plutôt bon état. Il constitue un patrimoine usuel et historique à mettre en valeur. Il témoigne de pratiques ancestrales puisqu'autrefois, dans les campagnes, le pain était généralement fait une fois par semaine.

**N°15**Caractéristiques : **Logis**

Localisation : La Salmonie

Description / Intérêt : Ce domaine qui a d'abord été une métairie relevait de l'évêché d'Angoulême. C'est une maison fort intéressante par sa façade à trois niveaux d'ouverture et avec une porte d'entrée cantonnée de pilastres sans décor. Au Nord du corps de logis, une tour carrée à toit pyramidale domine l'ensemble du bâtiment.



<p><b>N°16</b> Caractéristiques : <b>Four à pain</b> Localisation : La Salmonie</p> <p>Description / Intérêt : Ce four à pain rénové est en bon état et fait partie intégrante du logis de la Salmonie.</p>	 
<p><b>N°17</b> Caractéristiques : <b>Croix</b> Localisation : La Grande Courrière</p> <p>Description / Intérêt : Patrimoine religieux marquant un carrefour de voies. La croix de chemin correspond à un patrimoine historique et religieux qu'il convient de préserver. Les croix de chemins témoignent avant tout de l'avancée du christianisme et de la présence de l'église. Elles permettaient également de guider du voyageur.</p>	 

**N°18**Caractéristiques : **Lavoir**

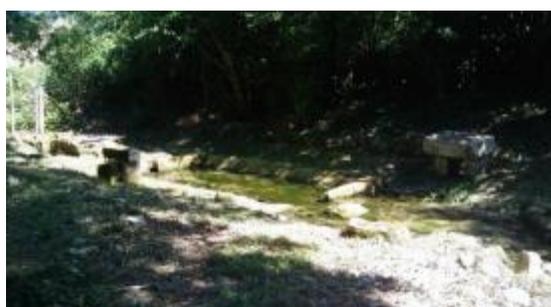
Localisation : La Petite Courrière

Description / Intérêt : Le lavoir est l'expression d'usages et de pratiques sociales aujourd'hui disparues. Son intérêt réside dans son aspect esthétique et l'histoire de la vie communale qu'il raconte.

**N°19**Caractéristiques : **Fontaine**

Localisation : Les Garands

Description / Intérêt : Cette fontaine est équipée d'un lavoir. Le lavoir est l'expression d'usages et de pratiques sociales aujourd'hui disparues. Son intérêt réside dans son aspect esthétique et l'histoire de la vie communale qu'il raconte.



# TOUVRE

N°	PATRIMOINE	ILLUSTRATION
1	Puits	Impasse des Fours à Chaux
2	Grange	Chemin de la Camoche
3	Porche	3 place de l'Église  <i>Portail (1855), 3 place de l'Église</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i>
4	Porche	5 rue de l'Église
5	Porche	7 rue de l'Église
6	Lavoir communal	Le Pré de la Cure
7	Peuplier remarquable	Rue du Stade
8	Porche	Rue du Lavoir
9	Lavoir communal	Rue du Lavoir
10	Lavoir privé	4 rue du Pontil
11	Façade de l'usine du Pontil (1964)	Rue du Pontil  <i>Façade de l'usine du Pontil (1964), bas-relief du sculpteur René Pajot</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i>
12	Puits communal	Route du Bois Blanc

13	Puits privé	Route du Bois Blanc
14	Pigeonnier du Beaumanoir	41 route du Bois Blanc
15	Porche du Beaumanoir	41 route du Bois Blanc
16	Puits	Vieux Bourg de Beauregard (forêt)
17	Lavoir communal de La Lèche	 <p><i>Lavoir de la Lèche</i> @photographie Pays d'Art et d'Histoire</p>
18	Arbre remarquable	La Lèche
19	Arbre remarquable	La Lèche
20	Arbre remarquable	La Lèche
21	Arbre remarquable	La Lèche
22	Arbre remarquable	La Lèche
23	Arbre remarquable	La Lèche
24	Porche du manoir de la Lèche	3 route de Sablière
25	Proche	2 chemin de la Lèche
26	Lavoir communal	Rue de l'Echelle
27	Arbre remarquable	Rue de l'Echelle
28	Puits communal	Rue de l'Echelle
29	Puits privé	10 rue de l'Echelle
30	Chêne remarquable	Angle chemin des Chaumes / rue des Gauchons
31	Lavoir privé	Varennes - Rue des Gauchons
32	Chêne remarquable	Route de Trotte-Renard
33	Tilleul remarquable	Trotte-Renard

# TROIS-PALIS

PATRIMOINE	ILLUSTRATION
<p><b>N°1</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Fontaine</b></p> <p>Localisation : Chantoiseau</p> <p>Description / Intérêt : architectural, historique</p> <p>La fontaine est l'expression d'usages et de pratiques sociales aujourd'hui disparues. Son intérêt réside dans son aspect esthétique et l'histoire de la vie communale qu'il raconte.</p>	 
<p><b>N°2</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis</b> (XIX<sup>e</sup> siècle)</p> <p>Localisation : La Folie, impasse des Cressonières</p> <p>Description / Intérêt : architectural, historique</p> <p>A ce logis s'applique avec beaucoup d'à-propos, la définition du Larousse pour « folie » : « Autrefois, pavillon d'agrément bâti à la ville, ou à la campagne, avec des dépendances extravagantes ». Cette bâtisse date du XVII<sup>e</sup> siècle. L'accès au logis se fait par un porche festonné.</p> <p>Son auteur, Poirier, y a fait figurer un poirier chargé de poires, au-dessus de l'arche principale. (Source : Châteaux, logis et demeures anciennes de la Charente).</p>	 

<p><b>N°3</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis</b> (XIX<sup>e</sup> siècle)</p> <p>Localisation : L'Ageasson</p> <p>Description / Intérêt : architectural, historique</p> <p>Actuelle maison de Cognac Lajasson. Ce domaine viticole a été rénové en 2008-2009 et comprend désormais une salle de dégustation, une salle de sport et de cinéma. L'aménagement des jardins et abords du domaine a été réalisé à ce même moment. Son architecture et sa composition restent atypique pour la région. Cette vaste propriété viticole a remplacé l'ancien logis.</p>	 
<p><b>N°4</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Pigeonnier</b></p> <p>Localisation : Rochecorail</p> <p>Description / Intérêt : historique</p> <p>Un colombier était à l'époque féodale un édifice destiné à loger et à élever les pigeons. C'est cet édifice que l'on retrouve au-dessus du logis de Rochecorail.</p> <p>Le colombier, lointain héritier du colombarium romain, est nommé plus souvent pigeonnier depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle mais le terme de colombier peut dans une acception plus étroite désigner un pigeonnier en forme de tour, généralement indépendant des autres bâtiments.</p>	 

<p><b>N°5</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis</b></p> <p>Localisation : Rochecorail</p> <p>Description / Intérêt : architectural, historique</p> <p>Cet emplacement a pu être primitivement occupé par un château féodal, la tradition veut qu'il ait été démoli par les Anglais, au XVII<sup>e</sup> siècle. Le logis historique, qui devait remonter au XVI<sup>e</sup> siècle, a lui-même été grandement remanié au XIX<sup>e</sup> siècle. Il occupe la majeure partie remarquable de ce site qui domine, au flanc d'un coteau escarpé, le cours de la Charente. L'aspect historique le plus important de ce site correspond à l'utilisation passée des cavités naturelles et aménagées de ce coteau, jadis liées à un habitat dont il ne reste rien.</p>	 
<p><b>N°6</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Muret</b></p> <p>Localisation : La Breuillerie</p> <p>Description / Intérêt : historique</p> <p>Cet ancien bas muret composé de pierres encercle l'ensemble de la propriété de la Breuillerie. Il marque les limites de la propriété depuis la RD72 et RD41 et contribue à la beauté architecturale du logis de La Breuillerie.</p>	 

<p><b>N°7</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Logis</b> (XVII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècle)</p> <p>Localisation : La Breuillerie, route de Nersac</p> <p>Description / Intérêt : architectural, historique</p> <p>Le nom « La Breuillerie » signifierait quelque chose comme « la maison du bois ». Le fief de La Breuillerie, à Trois-Palis semble exister au moins depuis le XVI<sup>e</sup> siècle. Cette propriété comprend un portail d'entrée, une grange, une écurie, une galerie soutenue par trois gros piliers de pierre, signale la porte « ronde » qui sort dans le pré, les chais, le cellier, une cave, des toits, le fourniou, le colombier. Arrive seulement après le logis.</p> <p>La cour est agrémentée d'une source aménagée, à laquelle on descend par un escalier double.</p>	 
<p><b>N°8</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Panorama</b></p> <p>Localisation : Abords de la RD72</p> <p>Description / Intérêt : paysager, architectural, historique</p> <p>Ce panorama offre, depuis la RD72, en provenant de Linars, un panorama sur le bourg ancien de Trois-Palis et son église. Afin de préserver cette vue, la commune a également fait le choix de classer les terres agricoles situées au premier plan pour laisser cette vue « dégagée ». Les nouvelles constructions de la zone AU « secteur Bourg Ouest » s'aligneront avec la parcelle AD 41, parcelle dont on voit les boisements, et située à droite de la photo.</p>	 

**N°9**

Caractéristiques : **Panorama**

Localisation : Route du Puy du Villars

Description / Intérêt : paysager

Les combes épaulées par des boisements continus lient le plateau agricole et la plaine de la Charente. Il s'agit d'ambiances paysagères peu étendues et fortement qualitatives.

**N°10**

Caractéristiques : **Panorama**

Localisation : Puybertier

Description / Intérêt : paysager

Ces situations de belvédère que l'on retrouve sur la partie Nord et Ouest du territoire communal permettent d'offrir de larges panoramas sur le pont de la Meure, le fleuve Charente et au-delà. Ces situations contribuent là encore à la qualité paysagère de la commune.



<p><b><u>N°11</u></b></p> <p><b>Pont de la Meure</b> 1874</p>	 <p><i>Pont de la Meure sur la Charente</i> <i>@photographie Pays d'Art et d'Histoire</i></p>
<p><b><u>N°12</u></b></p> <p><b>Motte féodale et grottes de Rochecorail</b></p>	
<p><b><u>N°13</u></b></p> <p><b>Logis de Pierre Levée (XVI<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècle)</b> 42 rue de Pierre Levée</p>	

# VINDELLE

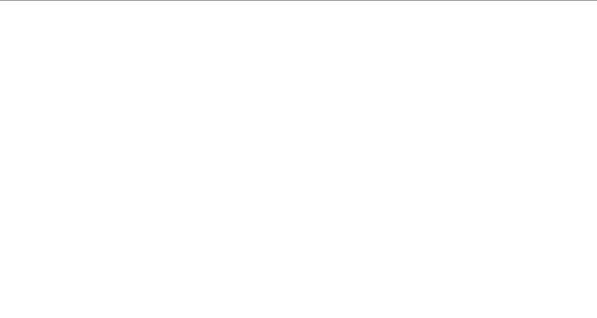
PATRIMOINE	ILLUSTRATION
<p><b><u>N°1</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche de propriété viticole ceinturé de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière.</b></p> <p>Localisation : Le Cluzeau</p> <p>Références cadastrales : 340</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°2</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche de propriété viticole ceinturé de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière.</b></p> <p>Localisation : Le Cluzeau</p> <p>Références cadastrales : 1129</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°3</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits</b></p> <p>Localisation : Le Cluzeau</p> <p>Références cadastrales : 1156</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°4</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir</b></p> <p>Localisation : Puits de Coulange</p> <p>Références cadastrales : 530</p> <p>Intérêt : Historique et architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°5</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Arbre remarquable</b></p> <p>Localisation : La Mothe</p> <p>Références cadastrales : 664</p> <p>Intérêt : Paysager</p> <p>Prescriptions : Le dessouchage des haies et plantations recensées, est interdit sauf si leur état sanitaire ou un enjeu fonctionnel (besoin d'aménager un accès) ou sécuritaire (problème de visibilité le long d'un axe de circulation ou carrefour) le justifie et dans ce cas sous réserve d'en replanter l'équivalent sur le territoire communal.</p>	
<p><b><u>N°6</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits</b></p> <p>Localisation : Le Cluzeau</p> <p>Références cadastrales : 1156</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°7</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche de propriété viticole ceinturé de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière.</b></p> <p>Localisation : Tonne Références cadastrales : 620</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°8</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche de propriété viticole ceinturé de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière.</b></p> <p>Localisation : Tonne Références cadastrales : 760</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°9</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche de propriété viticole ceinturé de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière.</b></p> <p>Localisation : Tonne Références cadastrales : 762</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	

<p><b><u>N°10</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir, fontaine</b></p> <p>Localisation : Tonne Références cadastrales : 695</p> <p>Intérêt : Architectural et historique</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	
<p><b><u>N°11</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche ceinturée de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière.</b></p> <p>Localisation : Le Cluzeau Références cadastrales : 342</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°12</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir</b></p> <p>Localisation : Le Maine Joly Références cadastrales : 762</p> <p>Intérêt : Architectural et historique</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°13</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Arbre remarquable</b></p> <p>Localisation : Tonne, Chemin des Grandes Fenêtres</p> <p>Références cadastrales : 1062</p> <p>Intérêt : Paysager</p> <p>Prescriptions : Le dessouchage des haies et plantations recensées, est interdit sauf si leur état sanitaire ou un enjeu fonctionnel (besoin d'aménager un accès) ou sécuritaire (problème de visibilité le long d'un axe de circulation ou carrefour) le justifie et dans ce cas sous réserve d'en replanter l'équivalent sur le territoire communal.</p>	
<p><b><u>N°14</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche ceinturée de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière.</b></p> <p>Localisation : Tonne</p> <p>Références cadastrales : 861</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°15</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche ceinturée de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière.</b></p> <p>Localisation : Chapelot</p> <p>Références cadastrales : 969</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	

<p><b><u>N°16</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche de propriété viticole ceinturé de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière.</b></p> <p>Localisation : Chapelot Références cadastrales : 968</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°17</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche de propriété viticole ceinturé de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière.</b></p> <p>Localisation : Les Moreaux Références cadastrales : 787</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°18</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche ceinturé de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière.</b></p> <p>Localisation : Les Moreaux Références cadastrales : 81</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°19</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche ceinturé de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière.</b></p> <p>Localisation : Guissale Références cadastrales : 920</p> <p>Intérêt : Architectural</p>	

<p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°20</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche ceinturé de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière.</b></p> <p>Localisation : Guissale</p> <p>Références cadastrales : 498</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°21</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir</b></p> <p>Localisation : Guissale</p> <p>Références cadastrales : 17</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°22</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche ceinturé de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière.</b></p> <p>Localisation : Les Gélinauds</p> <p>Références cadastrales : 475</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°23</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche ceinturé de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière.</b></p> <p>Localisation : Le Logis Casse</p> <p>Références cadastrales : 1054</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°24</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche ceinturé de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière.</b></p> <p>Localisation : Bourg de Vindelle</p> <p>Références cadastrales : 700</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	

<p><b><u>N°25</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche ceinturé de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière.</b></p> <p>Localisation : Bourg de Vindelle</p> <p>Références cadastrales : 901</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°26</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche ceinturé de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière.</b></p> <p>Localisation : Bourg de Vindelle</p> <p>Références cadastrales : 790</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°27</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits</b></p> <p>Localisation : Bourg de Vindelle</p> <p>Références cadastrales : 787</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

<p><b><u>N°28</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porche ceinturé de hauts murs composé d'une porte charretière et piétonnière.</b></p> <p>Localisation : Bourg de Vindelle</p> <p>Références cadastrales : 742</p> <p>Intérêt : Architectural</p> <p>Prescriptions : Les murets de clôtures et les porches en pierre doivent être préservés et restaurés avec les techniques et matériaux d'origine. Les détails et modénatures seront conservés.</p>	
<p><b><u>N°29</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Corps de ferme dessinant une cour fermée</b></p> <p>Localisation : Le Maine Joli, le long de la RD.37 (à l'Ouest du bourg de Vindelle)</p> <p>Références cadastrales : 635</p> <p>Intérêt : Architectural et paysager</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	 <p style="text-align: center;">Vue en direction du bourg</p>  <p style="text-align: center;">Vue opposée</p>
<p><b><u>N°30</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Corps de ferme</b></p> <p>Localisation : Bourg de Vindelle</p> <p>Références cadastrales : 817</p> <p>Intérêt : Architectural et paysager</p> <p>Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).</p>	

**N°31**

Caractéristiques : **Domaine de la Mothe, bâti et parc**

Localisation : La Mothe

Références cadastrales : parcelles C747, 748, 750, 752

Intérêt : Architectural et paysager

Prescriptions : En cas de restauration, il conviendra de respecter les caractéristiques originelles de cet élément de petit patrimoine (matériaux, méthode de construction).



## VOEUIL-ET-GIGET

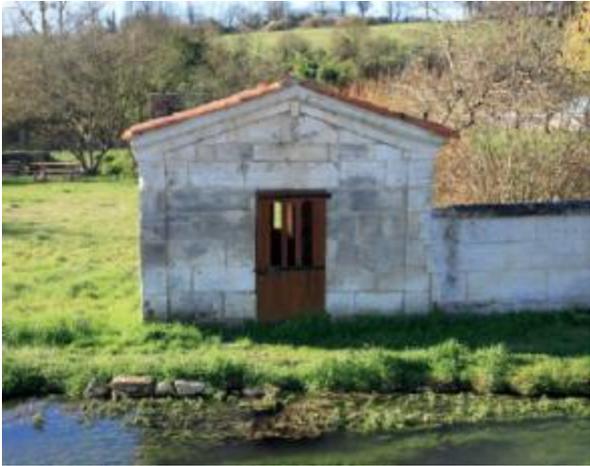
<p><b><u>N°1</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Eglise Saint-Jean-Baptiste</b></p> <p>Localisation : Le bourg</p> <p>Références cadastrales : Section B, parcelle 217</p> <p>Intérêt : Bâtiment religieux d'intérêt patrimonial</p> <p>Prescriptions : Protéger le monument et si nécessaire, le restaurer dans son état connu, dans le respect des matériaux et techniques traditionnelles</p>	 A photograph of the Eglise Saint-Jean-Baptiste, a stone church with a prominent bell tower and a tiled roof, set against a clear blue sky. A large tree is visible in the foreground on the left.
<p><b><u>N°2</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir du bourg</b></p> <p>Localisation : Le bourg</p> <p>Références cadastrales : Section B, parcelle 316</p> <p>Intérêt : Patrimoine participant à la mise en valeur de l'eau</p> <p>Prescriptions : Protéger la construction, restaurer si nécessaire sa couverture dans le respect des matériaux d'origine. Les éléments en bois ou métalliques ne doivent pas être peints de couleurs vives ou incongrues.</p>	 A photograph of the Lavoir du bourg, a traditional stone structure with a tiled roof, situated next to a water channel. The structure is supported by wooden posts.
<p><b><u>N°3</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Moulin et son bief</b></p> <p>Localisation : Le bourg</p> <p>Références cadastrales : Section B, parcelle 287</p> <p>Intérêt : Patrimoine participant à la mise en valeur de l'eau</p> <p>Prescriptions : L'unité et les volumes bâtis anciens doivent être respectés et restaurés dans le respect des matériaux et des techniques traditionnelles. Le déversoir du bief doit être conservé en l'état.</p>	 An aerial photograph showing the Moulin et son bief, a stone structure with a tiled roof, situated next to a water channel. The surrounding area is green and includes other buildings.

<p><b>N°4</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Maison bourgeoise</b></p> <p>Localisation : Lieu-dit « Giget »</p> <p>Références cadastrales : Section A, parcelles 436 et 437</p> <p>Intérêt : Maison bourgeoise et sa propriété, constituant un ensemble d'intérêt patrimonial</p> <p>Prescriptions : La couverture, les matériaux de façades et l'ordonnancement des ouvertures doivent être respectés</p>	
<p><b>N°5</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Muret clôturant un jardin</b></p> <p>Localisation : Lieu-dit « Giget »</p> <p>Références cadastrales : Section A, parcelles 480 et 527</p> <p>Intérêt : Petit patrimoine d'intérêt dans le paysage urbain, clôturant un espace de jardin</p> <p>Prescriptions : Le muret ne doit pas être surélevé ni surmonté, sa restauration devra être réalisée dans le respect des matériaux d'origine et de la technique traditionnelle de construction.</p>	
<p><b>N°6</b></p> <p>Caractéristiques : <b>Portail et clôture</b></p> <p>Localisation : Lieu-dit « Giget »</p> <p>Références cadastrales : Section A, parcelle 461</p> <p>Intérêt : Élément d'intérêt patrimonial appartenant à une propriété ancienne</p> <p>Prescriptions : Protéger l'élément, le restaurer si besoin dans le respect de ses matériaux d'origine. Les battants du portail doivent demeurer en bois, peints de couleur neutre et unie</p>	

<p><b><u>N°7</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir couvert</b></p> <p>Localisation : Lieu-dit « Prés de la Fontaine »</p> <p>Références cadastrales : Section ZB, parcelle 34</p> <p>Intérêt : Patrimoine participant à la mise en valeur de l'eau</p> <p>Prescriptions : Protéger la construction, restaurer si nécessaire sa couverture dans le respect des matériaux d'origine Les éléments en bois ou métalliques ne doivent pas être peints de couleurs vives ou incongrues</p>	
<p><b><u>N°8</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Résurgence empierrée</b></p> <p>Localisation : Lieu-dit « Prés de la Fontaine »</p> <p>Références cadastrales : Section A, parcelle 461</p> <p>Intérêt : Patrimoine participant à la mise en valeur de l'eau</p> <p>Prescriptions : Les pierres doivent être conservées, si besoins entretenus dans le respect de la technique de construction traditionnelle d'origine</p>	
<p><b><u>N°9</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir</b></p> <p>Localisation : Lieu-dit « Prés de la Fontaine »</p> <p>Références cadastrales : Section ZB, parcelle 37</p> <p>Intérêt : Patrimoine participant à la mise en valeur de l'eau</p> <p>Prescriptions : L'ouvrage et ses détails doivent être conservés, si besoins entretenus dans le respect de la technique de construction traditionnelle d'origine</p>	

<p><b><u>N°10</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Porte d'entrée</b></p> <p>Localisation : Lieu-dit « Giget »</p> <p>Références cadastrales : Section A, parcelle 1342</p> <p>Intérêt : Élément d'intérêt patrimonial appartenant à une propriété ancienne</p> <p>Prescriptions : Préserver les détails de modénature ainsi que les pierres de taille, restaurer la façade dans son état originel ; les battants du portail doivent demeurer en bois, peints de couleur neutre et unie</p>	
<p><b><u>N°11</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Portail de pilastres</b></p> <p>Localisation : Lieu-dit « Giget »</p> <p>Références cadastrales : Section A, parcelle 707</p> <p>Intérêt : Élément d'intérêt patrimonial appartenant à une propriété ancienne</p> <p>Prescriptions : Préserver l'élément dans son état actuel, entretenir les pierres de taille dans le respect de la technique de construction traditionnelle, restaurer les battants dans un aspect équivalent (couleur)</p>	
<p><b><u>N°12</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Tour en pierre</b></p> <p>Localisation : Lieu-dit « Giget »</p> <p>Références cadastrales : Section A, parcelle 475</p> <p>Intérêt : Tour en pierre dans propriété ancienne de fort intérêt patrimonial</p> <p>Prescriptions : Préserver l'unité visuelle de la construction, la restaurer si besoin dans le respect des matériaux et techniques de construction traditionnelles, ainsi que les détails architecturaux surmontant l'acrotère</p>	

<p><b><u>N°13</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Portail de pilastres</b></p> <p>Localisation : Lieu-dit « Giget »</p> <p>Références cadastrales : Section A, parcelle 475</p> <p>Intérêt : Élément d'intérêt patrimonial appartenant à une propriété ancienne</p> <p>Prescriptions : Préserver l'élément dans son état actuel, entretenir les pierres de taille dans le respect de la technique de construction traditionnelle, restaurer les battants avec la couleur originelle ou approchante</p>	
<p><b><u>N°14</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Tour, pigeonnier</b></p> <p>Localisation : Lieu-dit « Giget »</p> <p>Références cadastrales : Section A, parcelle 475</p> <p>Intérêt : Tour et pigeonnier inclus dans une propriété ancienne, à caractère remarquable</p> <p>Prescriptions : Préserver l'unité visuelle de la construction, le restaurer si besoin dans le respect des matériaux et techniques de construction traditionnelles (notamment couverture), interdire le comblement des ouvertures</p>	
<p><b><u>N°15</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits</b></p> <p>Localisation : Le bourg</p> <p>Références cadastrales : Section B, parcelle 940</p> <p>Intérêt : Patrimoine participant à la mise en valeur de l'eau</p> <p>Prescriptions : Préserver les pierres de taille, les restaurer si besoin dans le respect des matériaux et techniques de construction traditionnelles</p>	

<p><b><u>N°16</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Halles du bourg</b></p> <p>Localisation : Le bourg</p> <p>Références cadastrales : Section B, parcelle 1179</p> <p>Intérêt : Construction d'intérêt patrimonial, ancien lieu de rassemblement important pour l'histoire du bourg</p> <p>Prescriptions : Protéger la construction, restaurer si nécessaire sa couverture dans le respect des matériaux d'origine. Les éléments en bois ou métalliques ne doivent pas être peints de couleurs vives ou incongrues</p>	
<p><b><u>N°17</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Dépendance</b></p> <p>Localisation : Le bourg</p> <p>Références cadastrales : Section C, parcelle 153, domaine public</p> <p>Intérêt : Petite dépendance portant l'inscription « La Bugée », ancien lieu de rassemblement important pour l'histoire du bourg</p> <p>Prescriptions : Préserver l'unité visuelle de la construction, la restaurer si besoin dans le respect des matériaux et techniques de construction traditionnelles</p>	

# VOULGÉZAC

PATRIMOINE	ILLUSTRATION
<p><b><u>N°1</u></b></p> <p><b>Croix</b> de Nanteuillet</p>	
<p><b><u>N°2</u></b></p> <p>Caractéristiques : Patrimoine architectural (<b>Tour de l'ancien château</b>)</p> <p>Localisation : Voulgézac - Le bourg</p> <p>Régime de propriété : /</p> <p>Description / Intérêt :</p> <p>La tour de l'ancien château : Moyen Âge, XVII<sup>e</sup> siècle.</p> <p>Le château de Voulgézac devait être une forteresse avec au moins sept tours. Il ne reste sur le site qu'une tour proche de l'église.</p>	 <p><i>Tour du château de Voulgézac</i> @photographie Pays d'Art et d'Histoire</p>
<p><b><u>N°3</u></b></p> <p>Caractéristiques : Patrimoine géologique (<b>grotte</b>)</p> <p>Localisation : Vallée de la Boême</p> <p>Régime de propriété : Privé</p> <p>Description / Intérêt : Gisement aurignacien de la grotte de Prés-Vachon. Renforcement circulaire dans l'escarpement calcaire longeant le site de Prés Vachon</p> <p>Site dont on peut faire le tour à pied.</p> <p>Présence d'une végétation adaptée à l'humidité des lieux.</p> <p>Habitat préhistorique probable</p>	

<p><b>N°4</b></p> <p>Caractéristiques : Patrimoine architectural (ruines)</p> <p>Localisation : Dallignac</p> <p>Régime de propriété : Privé</p> <p>Description / Intérêt : Vestiges du logis de Dallignac (XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècle). Corps de logis en ruine, visiblement reconstruit au XIX<sup>e</sup> siècle, comprenant un rez-de-chaussée, un étage et un étage de surcroît éclairé par des œils-de-bœuf ovales, dont certains moulurés. Le tout surmonté d'une grosse corniche à denticules.</p> <p>Source : <i>Châteaux, logis et demeures anciennes de la Charente - Ouvrage collectif coordonné par Jean-Paul Gaillard - Librairie Bruno Sépulchre - 2005</i></p>	
<p><b>N°5</b></p> <p>Caractéristiques : Patrimoine architectural (Logis)</p> <p>Localisation : Nanteuillet, route du Moulin</p> <p>Régime de propriété : Privé</p> <p>Description / Intérêt : Logis du XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle, divisé entre deux propriétaires, ayant subi des sorts différents. La partie droite est restée « en l'état », la partie gauche a été vigoureusement restaurée, le pigeonnier reconstruit.</p>	 <p>Source : <i>Châteaux, logis et demeures anciennes de la Charente - Ouvrage collectif coordonné par Jean-Paul Gaillard - Librairie Bruno Sépulchre - 2005</i></p>
<p><b>N°6</b></p> <p>Caractéristiques : Patrimoine architectural (Logis)</p> <p>Localisation : Le Plessac</p> <p>Régime de propriété : Privé</p> <p>Description / Intérêt : Logis XVII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècle. Bâtiments très modifiés, partagés et restaurés. Ne reste de l'ancien logis qu'une tour ayant servi de pigeonnier à son dernier niveau. Sous un petit colombier existe un four et dans les dépendances une forge de maréchal.</p>	 <p>Source : <i>Châteaux, logis et demeures anciennes de la Charente - Ouvrage collectif coordonné par Jean-Paul Gaillard - Librairie Bruno Sépulchre - 2005</i></p>
<p><b>N°7</b></p> <p>Caractéristiques : Patrimoine paysager (point de vue)</p> <p>Localisation : RD436</p> <p>Régime de propriété : /</p>	

<p>Description / Intérêt : Vue sur le village de Voulgézac niché dans le creux du vallon Longues ondulations du relief. Peu de végétation.</p>	
<p><b>N°8</b></p> <p>Caractéristiques : Patrimoine architectural (<b>lavoir</b>)</p> <p>Localisation : Voulgézac - Le bourg</p> <p>Régime de propriété : Public</p> <p>Description / Intérêt : En arrivant dans le bourg par la D436, à droite de l'entrée, sous un grand saule, un lavoir trapézoïdal aliment par une fontaine. Quatre margelles inclinées en pierre. Présence d'une pierre à laver cassée, dans un coin. Un muret (restauré) le borde.</p>	
<p><b>N°9</b></p> <p>Caractéristiques : Patrimoine architectural (<b>lavoir</b>)</p> <p>Localisation : Voulgézac - Le bourg</p> <p>Régime de propriété : /</p> <p>Description / Intérêt :</p> <p>Le Lavoir : en contrebas de la route, protégé par un muret, un bassin rectangulaire, entouré de pavés. Alimenté par une fontaine, il est bordé par trois margelles en pierre, le fond aussi est en pierre, et on trouve aussi une pierre à laver. On y accède par deux escaliers.</p>	 <p>www.lavoirducharente.com VOULGÉZAC Église</p> <p>Lavoir</p>
<p><b>N°10</b></p> <p>Caractéristiques : Patrimoine paysager (<b>point de vue</b>)</p> <p>Localisation : RD436</p> <p>Régime de propriété : /</p> <p>Description / Intérêt : Vue sur le village de Voulgézac niché dans le creux du vallon L'école, la mairie et l'église domine le profil du village. Forêt à l'arrière-plan qui « encadre » la scène.</p>	

<p><b><u>N°11</u></b></p> <p>Caractéristiques : Patrimoine architectural (<b>Logis</b>)</p> <p>Localisation : La Côte</p> <p>Régime de propriété : Privé</p> <p>Description / Intérêt : Logis du XVIII<sup>e</sup> siècle Corps de logis rectangulaire augmenté d'une aile en retour d'équerre. Portes d'entrée voutées de plein cintre. Fenêtres ayant conservées des appuis saillants moulurés</p>	 <p>Source : <i>Châteaux, logis et demeures anciennes de la Charente - Ouvrage collectif coordonné par Jean-Paul Gaillard - Librairie Bruno Sépulchre - 2005</i></p>
<p><b><u>N°12</u></b></p> <p>Caractéristiques : Patrimoine architectural (<b>Logis</b>)</p> <p>Localisation : Le Maine Large</p> <p>Régime de propriété : Privé</p> <p>Description / Intérêt : Logis (XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècle). Les bâtiments s'articulent sur trois côtés d'une cour rectangulaire et deux porches s'ouvrent dans le mur de clôture du quatrième. Le corps de logis est formé de deux bâtiments en retour d'équerre, occupant l'angle sud-ouest de la cour. Un haut pavillon carré, percé en sa partie haute de trous pour les pigeons, couvert d'un toit pyramidal, flanque l'extrémité sud-est. Un deuxième pavillon est construit au nord-est de la cour au niveau des bâtiments de servitude. La façade sur cour de l'aile sud est composée de deux niveaux d'ouvertures. La porte centrale est couverte d'un arc segmentaire et surmontée d'un entablement droit. Des grandes baies et des œils-de-bœuf éclairent le premier étage. L'aile ouest, en retour d'équerre, possède un rez-de-chaussée surélevé auquel on accède par quelques marches semi-circulaires. Sept travées d'ouvertures en arc segmentaires rythment cette façade. La porte d'entrée, ornée de pilastres nus et surmontée d'un entablement droit, occupe la troisième travée à partir de la gauche. On dispose d'une excellente vue d'ensemble sur le logis, qui ne se visite pas, depuis le village de Chez Pascaud ou depuis la route menant Chez Guitard. Les façades accusent une réfection au XVIII<sup>e</sup> siècle, réfection qui a fait disparaître les anciennes ouvertures à meneaux.</p>	 <p>Source : <i>Châteaux, logis et demeures anciennes de la Charente - Ouvrage collectif coordonné par Jean-Paul Gaillard - Librairie Bruno Sépulchre - 2005</i></p>
<p><b><u>N°13</u></b> <b>Logis du Maine Lafont</b> (vestiges XVII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> siècle)</p>	
<p><b><u>N°14</u></b> <b>Logis de la Croix Maigrin</b> (XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> siècle) Route du cimetière</p>	

<b>N°15</b> <b>Logis de la Martinière, route de Bécheresse</b>	
<b>N°16</b> <b>Corps de ferme de Joufferoux</b>	
<b>N°17</b> <b>Pigeonnier du logis de Nanteuillet</b>	
<b>N°18</b> <b>Pigeonnier carré du logis de la Croix Maignin</b>	
<b>N°19</b> <b>Pigeonnier du logis de Plessac</b>	
<b>N°20</b> <b>Fontaine des Brains</b>	
<b>N°21</b>  <b>Croix</b> Place de l'Eglise	

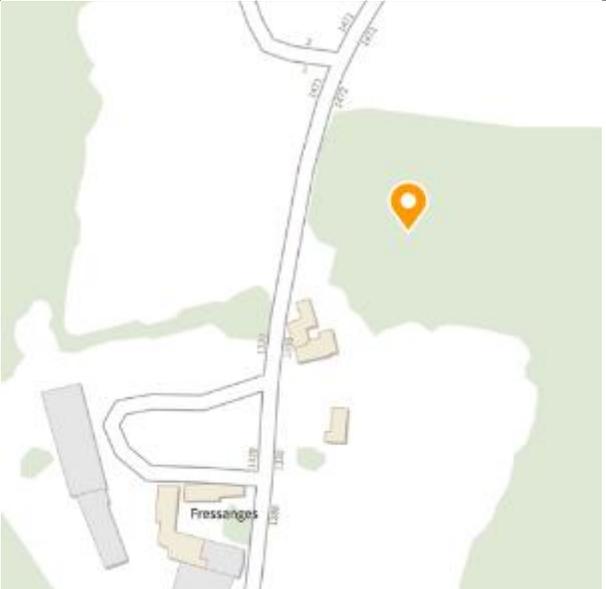
# VOUZAN

PATRIMOINE	ILLUSTRATION
<p><b><u>N°1</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir et fontaine du Vieux Vouzan</b></p> <p>Localisation : Le Vieux Vouzan</p> <p>Références cadastrales : Section OD, parcelle 796</p> <p>Intérêt patrimonial : Élément de patrimoine rural lié à l'eau, d'intérêt architectural, historique et culturel</p> <p>Prescriptions : Préserver l'état initial des maçonneries ; préserver l'écoulement des eaux ; restaurer l'ensemble dans le strict respect des techniques architecturales traditionnelles</p>	
<p><b><u>N°2</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir du Nouveau Bourg</b></p> <p>Localisation : Nouveau Bourg</p> <p>Références cadastrales : Section OC, parcelle 557</p> <p>Intérêt patrimonial : Élément de patrimoine rural lié à l'eau, d'intérêt architectural, historique et culturel</p> <p>Prescriptions : Préserver l'état initial des maçonneries ; préserver l'écoulement des eaux ; restaurer l'ensemble dans le strict respect des techniques architecturales traditionnelles</p>	
<p><b><u>N°3</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Lavoir de Le Brandos</b></p> <p>Localisation : Le Brandos</p> <p>Références cadastrales : Section OA, domaine public</p> <p>Intérêt patrimonial : Élément de patrimoine rural lié à l'eau, d'intérêt architectural, historique et culturel</p> <p>Prescriptions : Préserver l'état initial des maçonneries ; préserver l'écoulement des eaux ; restaurer l'ensemble dans le strict respect des techniques architecturales traditionnelles</p>	

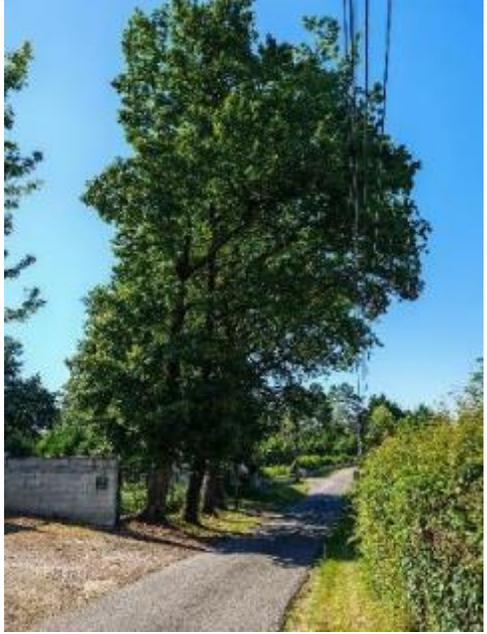
<p><b><u>N°4</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Ancien presbytère de Coudour</b></p> <p>Localisation : Coudour</p> <p>Références cadastrales : Section OB, parcelle 842</p> <p>Intérêt patrimonial : Ensemble bâti remarquable du XIX<sup>e</sup> siècle ou antérieur</p> <p>Prescriptions : Préserver l'état connu de la construction, la restaurer dans le strict respect des techniques architecturales traditionnelles</p>	
<p><b><u>N°5</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Croix de Mirande</b></p> <p>Localisation : Mirande</p> <p>Références cadastrales : Section OB, domaine public</p> <p>Intérêt patrimonial : Petit élément patrimonial d'intérêt.</p> <p>Prescriptions : Restaurer l'élément dans son état initial connu, autoriser son déplacement sous réserve de sa conservation à long terme</p>	
<p><b><u>N°6</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Enceinte de la mare de Mirande</b></p> <p>Localisation : Mirande</p> <p>Références cadastrales : Section OB, parcelle 389</p> <p>Intérêt patrimonial : XIV<sup>e</sup> siècle. Élément occupant historiquement le centre du village. Forme singulière témoignant d'un usage passé lié au milieu rural.</p> <p>Prescriptions : Préserver l'état initial des maçonneries ; préserver l'écoulement des eaux ; restaurer l'ensemble dans le strict respect des techniques architecturales traditionnelles</p>	

<p><b><u>N°7</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Puits des Sudras</b></p> <p>Localisation : Les Sudras</p> <p>Références cadastrales : Section OA, parcelle 1289</p> <p>Intérêt patrimonial : Élément de patrimoine rural lié à l'eau, d'intérêt architectural, historique et culturel</p> <p>Prescriptions : Préserver l'état connu de la construction, la restaurer dans le strict respect des techniques architecturales traditionnelles</p>	
<p><b><u>N°8</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Crucifix des Sudras</b></p> <p>Localisation : Le bourg</p> <p>Références cadastrales : Section OA, domaine public</p> <p>Intérêt patrimonial : Petit élément patrimonial d'intérêt.</p> <p>Prescriptions : Interdire toute destruction de l'élément, restaurer ce dernier dans son état initial connu, autoriser son déplacement sous réserve de sa conservation à long terme</p>	
<p><b><u>N°9</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Fontaine de Fayan et son mobile</b></p> <p>Localisation : Lieu-dit Fontaine de Fayan</p> <p>Références cadastrales : Section OD, parcelle 572</p> <p>Intérêt patrimonial : Élément de patrimoine rural lié à l'eau, d'intérêt architectural, historique et culturel</p> <p>Prescriptions : Préserver l'état initial des maçonneries ; préserver l'écoulement des eaux ; restaurer l'ensemble dans le strict respect des techniques architecturales traditionnelles</p>	

<p><b><u>N°10</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Eglise Saint-Etienne de Vouzan et sa place</b></p> <p>Localisation : Nouveau bourg</p> <p>Références cadastrales : Section OA, parcelle 662 et 663</p> <p>Intérêt patrimonial : Patrimoine religieux remarquable (1904), accompagné d'une place comportant une fontaine et le monument aux morts.</p> <p>Prescriptions : Conserver les caractéristiques architecturales des constructions et l'intégrité de leurs façades, ouvertures et éléments de modénature ; imposer l'utilisation des matériaux d'origine en cas de travaux de réhabilitation</p>	
<p><b><u>N°11</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Chêne remarquable</b></p> <p>Localisation : Les Pendants</p> <p>Références cadastrales : Section A, parcelle 1320</p> <p>Intérêt patrimonial : Élément du patrimoine végétal d'intérêt paysager et écologique</p> <p>Prescriptions : Préserver en l'état le sujet. En cas de nécessité absolue liée à un risque de chute, un élagage pourra s'envisager sous réserve qu'il ne remette pas en cause la vitalité de l'arbre et qu'il contribue à la préservation d'un bon état sanitaire.</p>	
<p><b><u>N°12</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Chêne remarquable</b></p> <p>Localisation : Les Pendants</p> <p>Références cadastrales : Section A, parcelle 1320</p> <p>Intérêt patrimonial : Élément du patrimoine végétal d'intérêt paysager et écologique</p> <p>Prescriptions : Préserver en l'état le sujet. En cas de nécessité absolue liée à un risque de chute, un élagage pourra s'envisager sous réserve qu'il ne remette pas en cause la vitalité de l'arbre et qu'il contribue à la préservation d'un bon état sanitaire.</p>	

<p><b><u>N°13</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Source</b></p> <p>Localisation : Fressange, parcelle A927</p>	
<p><b><u>N°14</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Ancien four à pain</b></p> <p>Localisation : Mirande, parcelle B1418</p>	

<p><b><u>N°15</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Demeure (années 1840, ancienne mairie du Vieux-Vouzan)</b></p> <p>Localisation : 86 rue du Château, parcelle: D873</p>	
<p><b><u>N°16</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Portail (1812)</b></p> <p>Localisation : 70 rue du Château</p>	
<p><b><u>N°17</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Nécropole mérovingienne</b></p> <p>Localisation : sur le site du château de Vouzan</p>	

<p><b><u>N°18</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Chêne remarquable</b></p> <p>Localisation : domaine public (proche D343)</p>	
<p><b><u>N°19</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Chêne remarquable</b></p> <p>Localisation : Les Pacauds (proche D1287)</p>	
<p><b><u>N°20</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Colombier</b></p> <p>Localisation : route du Maine-Gaubrun parcelle C239</p>	

<p><b><u>N°21</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Corps de ferme</b></p> <p>Localisation : ruelle de la Grange, Maine-Gaubrun parcelle C233</p>	
<p><b><u>N°22</u></b></p> <p>Caractéristiques : <b>Source</b></p> <p>Localisation : parcelle C344</p>	

**N°23**

Caractéristiques : **Fontaine publique (1904), sculpteur E. Peyronnet**

Localisation : Aux pieds de l'église

**N°24**

Caractéristiques : **Corps de logis « la Mazagranne »**

Localisation : 706 route de Maison-Neuve

